leSoleil
GROUPE CAPITALES MÉDIAS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE | JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019 | QUÉBEC, 123e ANNÉE, N° 221

lesoleil.com

PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ



RAYONNANTE CÉLINE

PAGES 2 ET 3

VÉRIFICATION FAITE

19 G$ pour le secteur pétrolier? PAGE 6

Du rêve au cauchemar à Saint-Tite

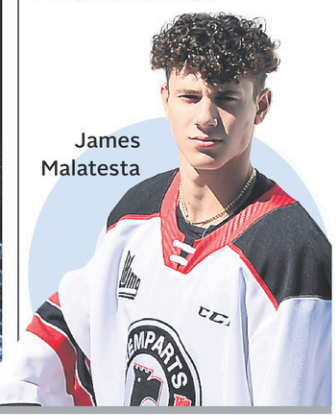
Un homme de Québec aurait été drogué à son insu au Festival western

PAGE 17

Place à la nouvelle saison!

Roy aborde le virage jeunesse des Remparts avec optimisme

PAGES 49 À 51



James Malatesta

DES PROPRIOS AIRBNB RIPOSTENT

EXCLUSIF Trois personnes et deux entreprises contestent en cour 18 constats d'infraction remis par la Ville de Québec. Ils s'attaquent ensemble à la légalité du règlement municipal PAGE 5

1,26$+tx MONTRÉAL - OTTAWA BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE CÔTE-NORD - SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
1,00$+tx PORTNEUF - CHARLEVOIX LOTBINIÈRE - BEAUCE MONTMAGNY - BELLECHASSE
0,91$+tx QUÉBEC MÉTRO
6 27657 00074 2

L'École des URSULINES de Québec et Loretteville
PORTES OUVERTES ▸ Dimanche 29 septembre
Campus de Loretteville : 9 h-11 h
Campus du Vieux-Québec : 13 h-16 h
0015237

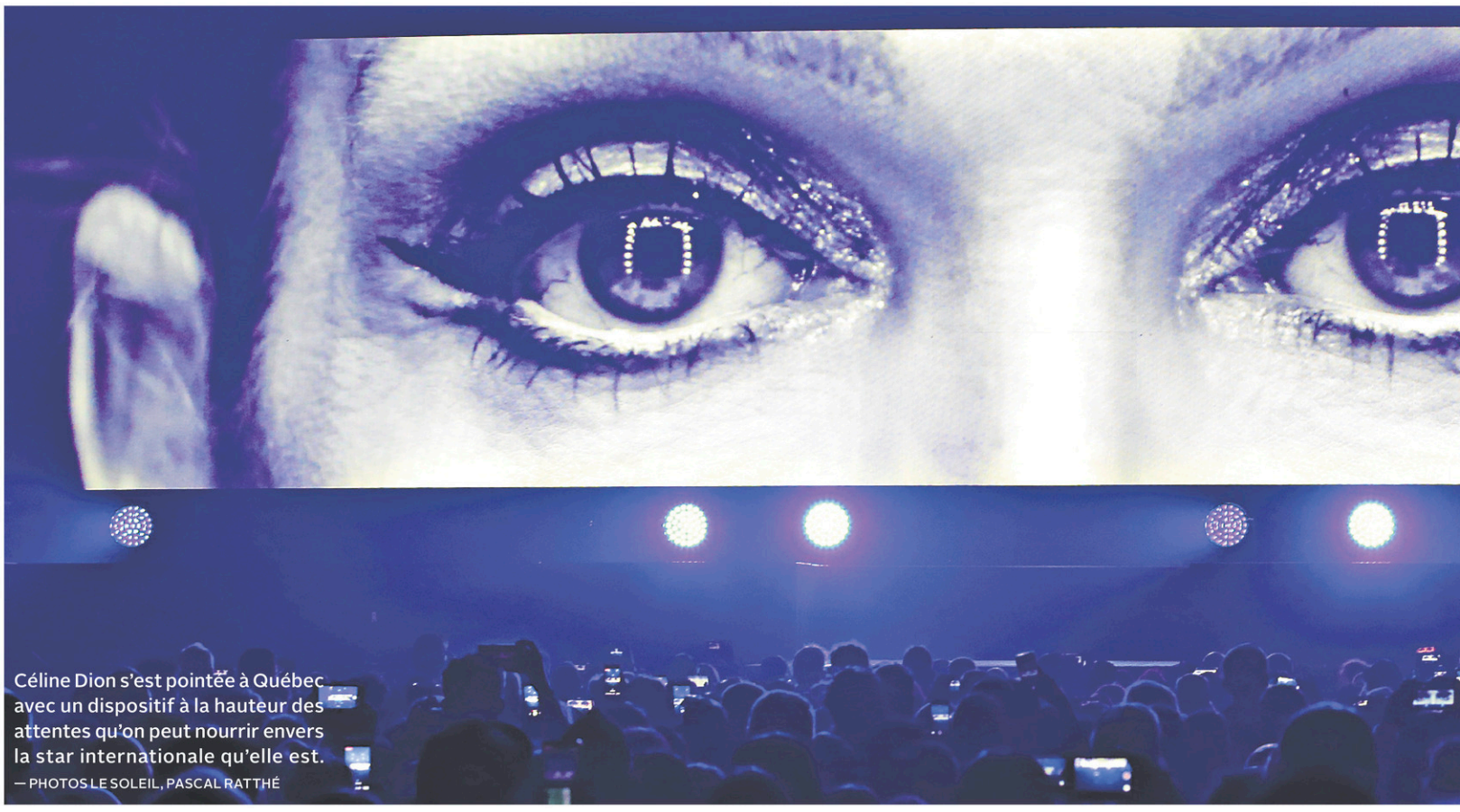
Rayonnante Céline



GENEVIÈVE BOUCHARD
gbouchard@lesoleil.com

CRITIQUE

Tout juste sortie d'une résidence de spectacles à Las Vegas qui aura duré 16 ans et trois ans après son dernier passage au Centre Vidéotron, une Céline Dion rayonnante a lancé mercredi à Québec sa tournée mondiale *Courage*, la première entièrement conçue sans son grand complice, René Angélil, décédé au début 2016.



Céline Dion s'est pointée à Québec avec un dispositif à la hauteur des attentes qu'on peut nourrir envers la star internationale qu'elle est.
— PHOTOS LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

«C'est la première fois que je m'implique autant dans la création d'un spectacle. Avant, j'avais un partenaire qui était pas pire là-dedans. Ce soir, j'aimerais tellement ça qu'il soit fier de moi et de toute l'équipe autour», a déclaré la vedette. Celle-ci s'est avouée nerveuse et s'est souvent montrée émue lors de cette première, présentée après deux semaines de répétitions à l'amphithéâtre, aussi bondé qu'enthousiaste pour ce nouveau rendez-vous.

«C'est presque devenu une tradition de commencer une tournée ici. Ce n'est pas vraiment une superstition, c'est parce que ça commence bien! On a vécu ensemble de grandes émotions et de beaux souvenirs. Je ne sais pas vous autres, mais moi, ils sont toujours présents ici», a aussi confié la diva en montrant son cœur.

Avec trois nouveaux extraits de l'album *Courage* attendu le 15 novembre dévoilés le matin même — dont *Lying Down* et la pièce-titre (victime d'un faux départ mercredi soir) —, Céline Dion avait du neuf à offrir à ses fans. En français et en anglais, elle n'a pas non plus été avare de ses succès. Bien loin de là.

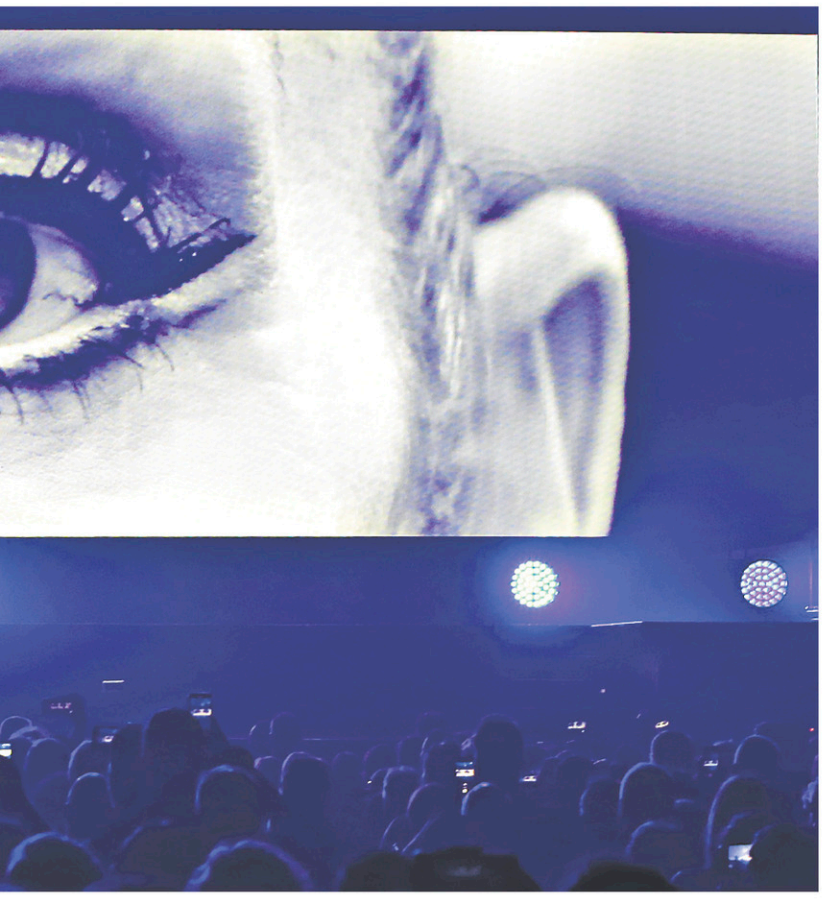
Dans une forme éclatante (la vidéo nous montrant ses prouesses de ballerine a de quoi impressionner), la chanteuse a offert une prestation vocale sans faille. Si le sportif «*anymore!*» du succès *All By Myself* s'est mérité une assourdissante ovation, l'ensemble du programme de près de deux heures et construit en multiples facettes a de nouveau prouvé à quel point Céline est une pro et combien la machine scénique sur laquelle elle règne (14 musiciens et trois choristes sous la direction de Scott Price) peut s'avérer redoutable. Qu'on adhère ou pas au personnage ou à son répertoire, il faut une bonne dose de mauvaise foi pour le nier.

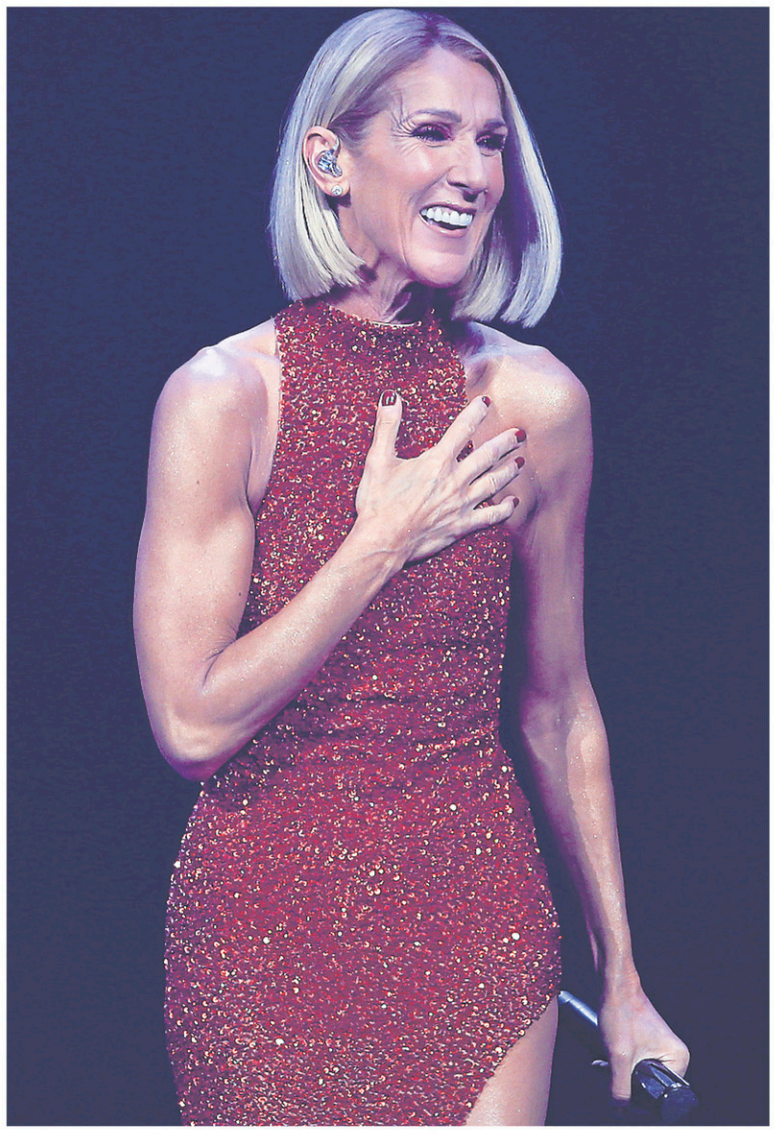
Tantôt solennelle (dans *Encore un soir*, *S'il suffisait d'aimer* ou *L'amour existe encore*, où les cordes ont été mises à contribution), tantôt enlevante (avec *I'm Alive*, qui rate rarement son effet ou cette *Regarde moi* bien cuivrée), tantôt plus sensuelle (dans la bien nommée *Tous les blues sont écrits pour toi*), tantôt *party animal* (dans un medley dansant incluant la nouvelle *Flying on My Own* à un bouquet de reprises, dont *Another One Bites the Dust* de Queen et *Kiss* de Prince), Céline n'a pas ménagé



0015515

Dion





Céline n'a pas fait mentir sa réputation de fashionista. Elle a arboré ici, entre autres, une flamboyante robe à paillettes rouge.

Ce qu'elle a chanté...

1. *It's All Coming Back to Me Now*
2. *Dans un autre monde*
3. *Terre*
4. *À vous*
5. *I'm Alive*
6. *The Power of Love*
7. *L'amour existe encore*
8. *Beauty and the Beast*
9. *Encore un soir*
10. *You're the Voice*
11. *Regarde moi*
12. *Ziggy*
13. *Courage*
14. *All by Myself*
15. *Lying Down*
16. *Tous les blues sont écrits pour toi*
17. *S'il suffisait d'aimer*
18. *Let's Dance*
19. *Another One Bites the Dust*
20. *Flying on my Own*
21. *Kiss*
22. *River Deep Mountain High*
23. *Lady Marmalade*
24. *My Heart Will Go On*
25. *Pour que tu m'aimes encore*

ses munitions. Rien pour décevoir ses admirateurs, qui se sont manifestés de bruyante manière.

VISUELLEMENT IMPECCABLE

La chanteuse s'est pointée à Québec avec un dispositif à la hauteur des attentes qu'on peut nourrir envers la star internationale qu'elle est : une scène occupant toute la largeur du parterre et servant ici et là de surface de projection, des passerelles permettant à la vedette de s'approcher de ses fans et un environnement visuel impeccable mettant à profit des drones et plusieurs écrans géants mobiles.

C'est d'ailleurs sur ces derniers qu'elle est d'abord apparue, dans une vidéo léchée (d'autres suivront) mettant de l'avant son côté *fashionista*. La «nouvelle Céline» qui a retenu l'attention ces derniers temps par l'extravagance de ses tenues vestimentaires — décriées par d'aucuns, mais qui lui ont valu une place dans la liste des personnalités les mieux habillées du magazine *Vanity Fair* —, n'a pas fait mentir sa réputation. Elle a arboré ici la flamboyante robe à paillettes rouge ou la combinaison scintillante argentée, là l'élégante dentelle noire ou le combo pantalons ajustés et chemisier blanc aux manches ultra bouffantes.... Mais quand même moins que la titanesque robe de bal qu'elle réserve pour le rappel et l'insubmersible *My Heart Will Go On*.

«Ce soir, j'ai chanté l'amour, le drame, le courage et l'espoir. Il me reste encore quelques mots à vous dire. Merci de me permettre de vivre autant d'émotions avec vous chaque soir. Je vous aime, Québec», a-t-elle conclu en fin de parcours avant un d'entonner autre incontournable, *Pour que tu m'aimes encore*.

Céline Dion a de nouveau rendez-vous avec les spectateurs du Centre Vidéotron les 20 et 21 septembre, avant de prendre la route vers Montréal, où elle se produira entre le 26 septembre et le 5 octobre, puis à Ottawa, où elle est attendue les 15 et 16 octobre.

BAROMÈTRE ÉLECTIONS 2019
RECHERCHE MAINSTREET RESEARCH
GROUPE CAPITALES MÉDIAS
Il n'y a pas de tradition libérale dans Lac-Saint-Jean, Richard Hébert va-t-il conserver son siège ?
NOUVELLES DONNÉES AJOUTÉES QUOTIDIENNEMENT
barometreelections.ca
Abonnez-vous maintenant pour 69$
A partir du 1er octobre 89$
0015480

SOMMAIRE

BD et jeux	28, 29 et 35
bourses	26
décès	37 à 43
horaire cinéma	34
horaire télé	34
horoscope	29
loteries	16
opinions	18 et 19
petites annonces	35 et 36

MÉTÉO

Max. 20
Min. 11
Quelques nuages

EN DÉTAIL › 36

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?
nouvelles@lesoleil.com

Vous avez une opinion?
opinions@lesoleil.com

RÉDACTION 418 686-3394
Sans frais 1 866 686-3394

ABONNEMENTS 418 686-3344
Sans frais 1 866 686-3344
abonnement@lesoleil.com

RENSEIGNEMENTS 418 686-3233

PUBLICITÉ 418 686-3435

PETITES ANNONCES 418 686-3311
Sans frais 1 866 686-3311
petitesannonces@lesoleil.com

Le Soleil, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par *Le Soleil*, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. *Le Soleil* est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec) H3B 3N2. Envoi de publication — Numéro de convention 40065022. Seule La Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans *Le Soleil*. ISSN 0319-0730. **Merci de recycler ce journal**.

Tenez bon, M. le ministre

BRIGITTE BRETON
CHRONIQUE
bbreton@lesoleil.com



Le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, dit vouloir resserrer la garde en milieu familial. Enfin, la Coalition avenir Québec (CAQ) se soucie de protéger les enfants, de leur fournir un service de garde éducatif et sécuritaire, plutôt que de défendre un «modèle d'affaires» comme elle le faisait dans l'opposition.

Dans un Québec qui se prétend «fou de ses enfants», il est nécessaire d'avoir un permis pour vendre de la crème glacée et pour garder des animaux, mais non pour «garder» six enfants de 0 à 5 ans à la maison.

Qui plus est, le Québec accorde des crédits d'impôt — des millions de dollars par année — aux parents qui optent pour des services de garde non régis pour lesquels le ministère de la Famille a bien peu d'exigences et dont il n'évalue pas la qualité.

Les personnes qui offrent des services de garde non régis doivent fournir une attestation d'absence d'empêchement d'antécédents criminels, une attestation de réussite d'un cours de secourisme adapté à la petite enfance, une police d'assurance responsabilité, et le comble, elles doivent par écrit aviser les parents utilisateurs de leurs services qu'elles ne sont pas soumises à l'entièreté de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

Il y a longtemps que ce nonsens est dénoncé, notamment par le Parti québécois et sa députée Véronique Hivon.

Le ministre Lacombe a manifesté mardi l'intention d'apporter les correctifs, car il juge qu'on a «un fichu problème de qualité et de sécurité» dans les services de garde en milieu familial qui ne sont pas régis par son ministère.

Obligation dorénavant d'obtenir un permis pour garder des enfants à la maison et d'être rattaché à un bureau coordonnateur pour avoir accès à du soutien pédagogique? Il faudra voir évidemment quels changements administratifs et législatifs le ministre proposera d'ici le printemps pour juger du sérieux de sa volonté.

Mais déjà, sa préoccupation et ses propos sont rassurants et tranchent avec les positions tenues par sa formation politique lorsqu'elle était dans l'opposition.

En 2017, le chef François Legault et la députée Geneviève Guilbault, alors porte-parole en matière de famille, se montraient plus préoccupés de la tarification des services de garde, du modèle d'affaires et de l'entrepreneuriat des garderies privées non subventionnées que de la qualité des services de garde éducatifs et de la formation du personnel qui veille au quotidien sur des milliers de tout-petits.

Depuis qu'ils ont pris les rênes, les caquistes se déploient sur plusieurs fronts pour améliorer le sort des enfants et assurer leur bon développement.

Le gouvernement veut que chaque enfant puisse exploiter son plein potentiel. Pour ce faire, il met en place un programme de dépistage précoce des troubles du développement, il veut implanter des maternelles 4 ans et non seulement dans les milieux défavorisés, il investit aussi pour



Le ministre de la Famille Mathieu Lacombe a manifesté mardi l'intention d'apporter des correctifs aux règles pour les services de garde en milieu familial qui ne sont pas régis par son ministère, car il juge qu'on a «un fichu problème de qualité et de sécurité».
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

créer davantage de places dans les centres de la petite enfance.

Il a également mis sur pied, après le décès d'une fillette de Granby, une Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse — présidée par Régine Laurent — pour éviter que des enfants échappent au système et soient maltraités, négligés au point d'en mourir.

Un gouvernement qui se porte à la défense des enfants et qui souhaite pour eux ce qu'il y a de mieux ne peut fermer les yeux sur la hausse du nombre de plaintes visant des garderies privées en milieu familial.

«Les services éducatifs à la petite enfance engendrent des effets positifs seulement s'ils sont de grande qualité, à commencer par les milieux où l'on retrouve les enfants les plus vulnérables en plus grand nombre. Il est question ici d'équité et d'égalité des chances. Nous sommes d'avis qu'une meilleure qualité sera atteinte si les exigences de formation sont rehaussées et si une évaluation de la qualité, couplée à un accompagnement pédagogique, est réalisée de façon soutenue», écrivait en février 2017 la Commission sur l'éducation à la petite enfance, présidée par André Lebon.

Ce dernier est maintenant vice-président de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.

La Presse rapportait en début de semaine que le ministère de la Famille avait retenu un millier de plaintes contre les services de garde non régis en 2018-2019. Il y aurait 15 fois plus de plaintes que dans les milieux de garde régis.

Ces derniers mois, les médias ont fait état de cas troublants. Une gardienne ivre, une autre qui a laissé ses petits clients sous la responsabilité d'un mineur. Ailleurs, trois enfants privés de surveillance.

Québec évalue qu'il existe entre 3000 et 5000 services de garde non régie et qu'environ 19 000 enfants les fréquentent.

En 2017, au moment où le ministre libéral de la Famille, Luc Fortin, pilotait son projet de loi 143 sur les services de garde éducatifs, certains groupes évaluaient plutôt leur nombre à 40 000.

Ce sont beaucoup de jeunes qui passent sous le radar du ministère de la Famille. Espérons que Mathieu Lacombe jouisse d'un soutien indéfectible de la part du premier ministre et de ses collègues pour corriger la situation.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

PRÉCOCE, *adjectif*

Définition – Qui arrive plus tôt que la moyenne. Dont le développement est plus rapide que la moyenne.
Synonymes – anticipé, hâtif, prématuré ; avancé, en avance.
Antonymes – tardif ; arriéré, attardé, demeuré, retardé.



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0008665



François-Xavier Ratté et d'autres citoyens, représentés par l'avocate Myriam Asselin, contestent la légalité des preuves qui justifient les infractions pour hébergement illégal à Québec. — PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

«Si on a gain de cause, la Ville pourrait devoir modifier son règlement de zonage et revoir toute sa façon de faire en matière d'inspection pour les usages de résidence de tourisme»

— Me Myriam Asselin, qui représente les défendeurs

«Il n'y a pas d'autre usage qui est fait dans cet établissement que Airbnb. La défense n'a présenté aucune preuve qu'il y avait un autre usage. On tourne en rond»

— Me Évelyne Julien, procureure de la Ville de Québec

APPARTEMENTS LOUÉS SUR AIRBNB

Des propriétaires contestent leurs amendes

EXCLUSIF



MARC ALLARD
mallard@lesoleil.com

Des propriétaires poursuivis par la Ville de Québec pour avoir loué des appartements sur Airbnb se sont regroupés pour riposter en cour municipale, mercredi. Ils soutiennent notamment qu'une annonce ne suffit pas à prouver que des touristes ont été hébergés illégalement.

D'habitude, les propriétaires épinglés par la Ville se défendent individuellement. Mais cette fois, trois personnes et deux entreprises contestent ensemble 18 constats d'infraction qui totalisent 22 000 $ (une contravention coûte 1000 $ pour un individu et 2000 $ pour une entreprise).

Mercredi matin, dans une salle de cour de Charlesbourg, l'avocate qui représente les défendeurs, Me Myriam Asselin, s'est notamment attaquée à la légalité du règlement municipal qui interdit aux propriétaires d'offrir une résidence touristique dans les endroits où le zonage ne le permet pas.

«Si on a gain de cause, la Ville pourrait devoir modifier son règlement de zonage et revoir toute sa façon de faire en matière d'inspection pour les usages de résidence de tourisme», a souligné Me Asselin, du cabinet Tremblay Bois avocats, en marge du procès.

La Ville et la défense ont accepté que le sort d'une des infractions reprochées à un des propriétaires soit applicable aux 18 constats.

«DOSSIER TYPE»

Le «dossier type» retenu est celui de François-Xavier Ratté, qui possède entre autres un immeuble sur la rue Hermine, dans le quartier Saint-Sauveur. M. Ratté a reçu une contravention pour avoir, le 29 janvier 2018, loué illégalement un appartement à des touristes.

Le zonage prévu dans le secteur de son immeuble interdit effectivement les «résidences de tourisme», qui comprennent les établissements qui «offrent de manière publique, pour une période n'excédant pas 31 jours, une ou des unités d'hébergement en location à des touristes».

La défense ne conteste pas que M. Ratté ait fait une offre de location de moins de 31 jours. Mais Me Asselin a fait valoir que la Ville outrepasse ses pouvoirs en régissant l'offre (les annonces), alors qu'elle est censée régir l'usage (la location).

RECHERCHE ET VISITE

La défense demande donc que la Ville ne puisse pas s'appuyer sur son règlement pour poursuivre François-Xavier Ratté et ses codéfendeurs, Mathieu Champagne, Vincent Clément-Gratton, le Groupe Serein immobilier et une compagnie à numéro.

À défaut de l'être, la Cour devrait «minimalement conclure» que la preuve présentée par la poursuite ne démontre pas hors de tout doute raisonnable que les propriétaires qui ont mis une annonce Airbnb ont effectivement loué un logement à des touristes, soutient la défense.

La Ville admet que ses inspecteurs bâtissent leur preuve contre les propriétaires en vérifiant les annonces sur Internet dans un premier temps. Puis, lors d'une visite postérieure, ils prennent des photos dans l'immeuble pour s'assurer que l'annonce correspond à l'unité d'hébergement. Les inspecteurs ne constatent pas la présence de touristes sur place à la date de l'infraction reprochée. Et la Ville ne fait pas témoigner les voisins en cour.

«ON TOURNE EN ROND»

Mais pour la procureure de la Ville de Québec, Évelyne Julien, la municipalité n'a pas à faire la démonstration qu'il y a eu une location effective.

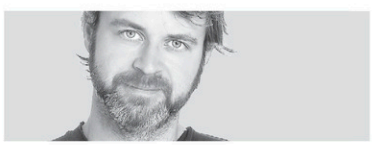
L'annonce de François-Xavier Ratté prouvait amplement sa culpabilité, a-t-elle fait valoir. Son calendrier de location était complètement ouvert pendant trois mois, a-t-elle noté.

«Il n'y a pas d'autre usage qui est fait dans cet établissement que Airbnb», a dit Me Julien. «La défense n'a présenté aucune preuve qu'il y avait un autre usage», a-t-elle ajouté. «On tourne en rond.»

La juge Sabrina Grand se penchera sur les arguments de deux parties et rendra son jugement le 4 novembre.

19 G$ pour l'industrie pétrolière?

VÉRIFICATION **FAITE**



JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com



Cette semaine, le chef bloquiste Yves-François Blanchet a dénoncé dénonce les «19 milliards $» en argent neuf qu'Ottawa aurait consentis à l'industrie pétrolière depuis l'arrivée des libéraux de Justin Trudeau au pouvoir, en 2015. — PHOTO LA PRESSE, ROBERT SKINNER

L'AFFIRMATION

«Je demande aux conservateurs et aux libéraux de tenir leur promesse et de mettre fin une fois pour toutes aux subventions aux énergies fossiles», a indiqué cette semaine le chef bloquiste Yves-François Blanchet, qui dénonce les «19 milliards $» en argent neuf qu'Ottawa aurait consentis à l'industrie pétrolière depuis l'arrivée des libéraux de Justin Trudeau au pouvoir, en 2015.

LES FAITS

Pour le contexte, rappelons qu'en 2009, le premier ministre conservateur Stephen Harper s'était engagé avec les autres membres du G20 à «éliminer progressivement et [à] rationaliser les subventions inefficaces aux combustibles fossiles». Pendant la campagne de 2015, le chef libéral Justin Trudeau avait repris cet engagement en y ajoutant l'échéance de 2025. Il semble cependant que le fédéral n'a pas fait beaucoup de progrès en ce sens jusqu'à présent, ont constaté le Vérificateur général en 2017 [**bit.ly/2kO18v5**] et la commissaire au développement durable le printemps dernier [**bit.ly/2kRqokb**].

Maintenant, est-ce que le fédéral a vraiment allongé 19 milliards $ en aides diverses au secteur pétrolier (qui ne va pas très bien depuis quelques années) depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir? Plusieurs rapports sur cette question chiffrent plutôt les «subventions» canadiennes (incluant les congés fiscaux et toute autre forme d'aide) à environ 3 milliards $ par année en comptant tous les paliers de gouvernement, dont seulement 1,2 milliard du fédéral [**bit.ly/2mmeGyp**]. Le Bloc affirme que ces 19 milliards $ se sont ajoutés à cette somme.

Pour arriver à ce chiffre, le Bloc québécois a compté 1,7 milliard $ en «nouvelles lignes de crédit» pour les producteurs de pétrole, ce qui fut effectivement annoncé en décembre dernier [**bit.ly/2mjdifP**]. Les bloquistes comptent également 2,7 milliards $ d'incitatifs fiscaux consentis en novembre 2018 à toutes les entreprises canadiennes pour encourager les investissements. Ces allègements s'élèvent à 14,4 milliards $ au total, et la part projetée des pétrolières s'élèverait à 2,7 milliards $. Notons que cette somme est plus problématique puisque le communiqué du Bloc [**bit.ly/2mnZIbb**] parle de sommes investies «dans le dernier mandat» alors qu'il s'agit de projections jusqu'en 2023. En outre, comme toutes les projections, il n'est pas sûr que celles-ci vont se réaliser.

Mais de toute manière, le gros du 19 milliards $ vient de l'achat du pipeline KinderMorgan par Ottawa, annoncé en 2017 pour 4,7 milliards $, et du projet d'expansion que le fédéral a repris après le désistement de l'entreprise pipelinière KinderMorgan. L'agrandissement coûtera entre 9 et 10 milliards $ et vise à «libérer» le pétrole albertain du goulot d'étranglement que représentent les pipelines actuels, qui ne suffisent pas à la tâche (ce qui déprime les prix obtenus par les producteurs des Prairies). Ces sommes-là non plus n'ont pas à proprement parler été «dépensées dans le dernier mandat», mais comme l'agrandissement de Trans Mountain devrait débuter sous peu, elles sont quand même «déjà engagées».

La question est donc : est-ce qu'on peut raisonnablement considérer ce rachat et la prise en charge de l'agrandissement comme une «subvention»? Il est évident que cela ne correspond pas à la définition classique, mais cela n'en reste pas moins une «forme d'aide» de l'État qui s'y apparente, dit l'économiste de l'Université d'Ottawa et spécialiste du secteur de l'énergie Jean-Thomas Bernard.

«Imaginons que le fédéral ne soit pas intervenu, explique-t-il. Il est possible que KinderMorgan aurait alors décidé de tout simplement retirer son projet d'expansion. [...] Alors le fédéral est arrivé et a dit : "Moi, je vais le mener à bien, ce projet-là." Et ça, à un moment où le privé trouvait que c'était devenu trop risqué. Alors ça veut dire que c'est le fédéral qui a absorbé ce risque-là, et on peut donc considérer ça comme une forme de subvention.»

Son collègue Pierre-Olivier Pineau, de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie (HEC), est *grosso modo* du même avis. Il ajoute cependant qu'«utiliser le montant total de l'achat comme une subvention est sans doute un abus parce que l'argent n'est pas entièrement donné à l'industrie [NDLR : Ottawa pourrait par exemple en tirer des revenus et/ou revendre le pipeline, **bit.ly/2m2t1zF**], mais c'est difficile d'établir la part exacte».

De son côté, l'économiste de l'Université Laval Stephen Gordon n'est «pas si sûr» qu'il s'agit bien d'une forme de subvention ou d'aide étatique. «Le fédéral avait le droit et l'obligation d'assumer ses responsabilités en ce qui concerne le commerce interprovincial. Acheter Trans Mountain était la façon le plus rapide et moins chère.

«Le fédéral était capable d'acheter Trans Mountain à un bon prix, ajoute-t-il, parce qu'aucun investisseur n'était prêt à faire face aux harcèlements de la Colombie-Britannique [NDLR : dont le gouvernement est farouchement opposé au projet]. Une fois l'oléoduc construit, la valeur de Trans Mountain — sans le risque politique — sera plus élevée. Bien sûr, il y a un risque, mais il est loin d'être certain que le fédéral sera perdant.»

LE VERDICT

Vrai, mais seulement en partie. Le gros du 19 milliards $ est rattaché à Trans Mountain, et a donc été dépensé ou engagé dans le dernier mandat. Il ne semble pas déraisonnable de compter ce projet dans le total, bien que les experts n'en soient pas tous convaincus. Mais comme il est possible qu'Ottawa tire des revenus du futur pipeline, et il est très difficile pour l'instant de déterminer quelle part des investissements fédéraux pourra être assimilée à une «subvention» ou une forme d'«aide étatique».

DES INFOS À VÉRIFIER?

La déclaration d'un ministre vous paraît douteuse? Une information qui circule vous semble exagérée, non fondée?
Écrivez à notre journaliste (*jfcliche@lesoleil.com*).
La rubrique «Vérification faite» prendra le temps de fouiller les faits, en profondeur, afin de vous donner l'heure juste.
Car nous non plus, on n'aime pas les fausses nouvelles.



La Ville de Québec a accordé un permis de démolition pour cette résidence du secteur Neufchâtel à Québec, qui a environ 300 ans et dont la valeur patrimoniale est cotée «bonne». — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

MAISON PASQUIER

La ministre Roy n'interviendra pas

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

La ministre de la Culture Nathalie Roy n'interviendra pas pour empêcher la démolition de la Maison Pasquier. La Ville de Québec a accordé un permis de démolition pour cette résidence du secteur Neufchâtel à Québec, qui a environ 300 ans et dont la valeur patrimoniale est cotée «bonne».

«Cette maison-là, la mesure de protection dont elle pourrait jouir relève directement du municipal. C'est à la Ville de Québec de citer cette maison-là et de la protéger. Si la Ville de Québec l'avait fait, j'aurais pu lui donner 20 % pour les rénovations. La Ville n'a pas pris ses responsabilités», a déploré M^me^ Roy mercredi.

Le sort réservé à cette maison, d'abord révélé par *Québec Hebdo*, inquiète Action patrimoine. L'organisme considère que cette résidence est un témoin architectural de la Nouvelle-France, mais qu'elle n'a pas été protégée parce qu'elle se situe à Neufchâtel, loin du cœur historique de la ville.

Dans les pages du journal *Le Devoir* mercredi, de nombreux organismes liés à l'histoire et au patrimoine ont dénoncé le sort qui est réservé à cette résidence, habitée par la même famille pendant huit générations.

Le cabinet de la ministre Roy précise que le rôle du ministère de la Culture est de «veiller à la protection des biens présentant un intérêt patrimonial à l'échelle nationale». La protection du patrimoine qui est d'intérêt local et régional est la responsabilité des municipalités, fait-on valoir.

David O'Brien, porte-parole de la Ville de Québec, explique que la valeur patrimoniale de la Maison Pasquier n'était pas suffisante pour qu'elle soit protégée. «Dans sa Vision du patrimoine, la Ville s'est engagée à protéger les bâtiments présentant une valeur patrimoniale supérieure ou exceptionnelle. [...] Or, la valeur patrimoniale de la Maison Pasquier n'était pas au classement supérieur ou exceptionnel, principalement à cause de son état d'authenticité et des différents travaux réalisés dans le passé», réagit-il par courriel.

M. O'Brien ajoute que cette maison a «perdu tous ses éléments extérieurs d'origine au fil des ans : revêtement de toiture et de murs, portes et fenêtres, son ornementation et ses éléments en saillie». Ainsi, la Ville ne pouvait refuser la demande de démolition déposée par son propriétaire en août.

La Ville de Québec poursuit la mise à jour de ses inventaires du patrimoine bâti en concentrant ses efforts sur les bâtiments qui ont le plus de valeur patrimoniale. M. O'Brien indique de plusieurs autres maisons situées dans le secteur de la Maison Pasquier datent de la même période et ont une valeur patrimoniale supérieure ou exceptionnelle.

Il cite en exemple la Maison Allard, la Maison L'Heureux-Auclair et la Maison du Meunier.

Penchant vers le confort !



Pendant le mois de la relaxation,
obtenez jusqu'à 20 % de rabais
sur nos mobiliers inclinables.*

VISITEZ NOS 2 MAGASINS DISTINCTIFS.

LA GALERIE DU MEUBLE
MON ESPACE DE VIE^MC

LA GALERIE DU MEUBLE.COM

COLLECTIONS DU 18
ESPACE GRANDES MARQUES
18, rue de Courcelette
Québec, QC G1N 4S2
418 681-0171

COLLECTIONS DU 1215
MUST
1215, boul. Charest Ouest
Québec, QC G1N 2C9
418 681-0171

L M M 10 h à 18 h
J V 10 h à 21 h
S 9 h à 17 h
D 11 h à 17 h
1 800 463-2277

*Détails en magasins. Offres en vigueur jusqu'au 29 septembre 2019.
Non applicable sur les commandes antérieures ou sur les autres promotions en cours.

0010844

Le racisme de Bissonnette a pesé trop lourd, disent ses avocats

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Malgré l'horreur de ses crimes, Alexandre Bissonnette n'est pas le monstre de haine et de racisme dépeint dans la décision du juge François Huot, plaident les avocats de défense dans leur avis d'appel.

Dans son mémoire déposé mercredi matin à la Cour d'appel, l'avocat de défense Me Charles-Olivier Gosselin énumère lui aussi beaucoup de reproches envers le juge de première instance. La défense convient que le fait que la tuerie ait été commise dans une mosquée constitue bel et bien un facteur aggravant. Mais, aux yeux de la défense, ce facteur prend une place démesurée dans la décision sur la peine qui condamne Bissonnette au pénitencier pour 40 ans.

Le juge parle notamment d'une «haine insondable pour l'islam» et d'un racisme «profondément ancré dans le cœur et l'esprit» du tueur, «d'une aversion pathologique et inextinguible pour les musulmans».

Les avocats de Bissonnette considèrent que, pour rendre son crime acceptable à ses yeux, leur client s'était convaincu qu'il y aurait au moins un «terroriste» au Centre culturel islamique. Mais il ne souhaitait pas s'en prendre spécifiquement aux musulmans, disent-ils.

Les croyances de Bissonnette découlent d'une santé mentale précaire, insistent ses avocats et non d'un fanatisme haineux. Le juge Huot a estimé que la violence extrême du tueur à l'endroit de certaines victimes, qui ont reçu de multiples coups de feu, est une preuve supplémentaire de sa xénophobie. Il n'en est rien, disent les avocats de Bissonnette. «La violence déployée par l'appelant n'a aucun lien avec l'appartenance religieuse et ethnique des victimes ou de la haine portée envers elles, mais bien avec un déversement de rage et de colère accumulées non spécifique», écrit Me Charles-Olivier Gosselin.

RÉÉCRITURE IMPRÉCISE

Le juge François Huot aurait dû invalider purement et simplement la disposition sur les peines consécutives, croient les avocats d'Alexandre Bissonnette. Sa réécriture de la loi ne règle rien et sa peine de 40 ans est beaucoup trop sévère, soutiennent-ils.



Alexandre Bissonnette
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

La réécriture de la disposition légale sur les peines consécutives est «imprévisible, trop imprécise» et n'apporte pas de balise quant à la période maximale d'inadmissibilité à la libération conditionnelle d'un délinquant.

La défense estime que le juge Huot aurait dû se contenter de déclarer invalide l'article du Code criminel qui «permet l'infliction de peines démesurément longues en contravention avec les objectifs pénologiques et les valeurs canadiennes».

Dans sa décision, le juge Huot considérait excessif de condamner Bissonnette à passer 50 ans en prison et à attendre jusqu'à 77 ans pour espérer sortir.

Ce n'est pas seulement mourir en prison qui va à l'encontre de la dignité humaine, plaide la défense, mais bien le fait de passer un aussi grand nombre d'années, en l'occurrence 40 ans, derrière les barreaux.

25 ANS : DÉJÀ SÉVÈRE

La société canadienne n'avait pas besoin de la disposition sur les peines consécutives pour réclamer le «juste dû» aux meurtriers, croient les avocats de Bissonnette. La période d'incarcération de 25 ans est déjà l'une des plus élevées au monde, dit la défense. Cette période «était déjà considérée comme sévère et représentait un compromis entre les abolitionnistes de la peine de mort et ceux qui souhaitaient son maintien», ajoute Me Gosselin. Au Canada, la peine de mort a été abolie en 1976.

Imposer une période de 25 ans au tueur de la Grande Mosquée n'aurait donc en rien déconsidéré l'administration de la justice, estime la défense.

La société n'est pas davantage protégée par des peines sévères, note l'avocat de Bissonnette. «Si l'incarcération protégeait le public, un pays comme les États-Unis d'Amérique, par exemple, serait parmi les plus sécuritaires au monde, ce qui n'est définitivement pas le cas.»



VOLVO

FAITES UNE PREMIÈRE IMPRESSION DURABLE

C'est le moment idéal de vous procurer le Volvo XC90 2019. Avec ses trois rangées de sièges ergonomiques de série, son moteur hybride rechargeable de 400 chevaux en option et son écran tactile de 9 pouces permettant une connexion Wi-Fi à l'intérieur du véhicule, votre Volvo fera parler les gens longtemps après votre départ.

Plus d'information sur volvocars.ca/XC90

NOTRE VISION DU LUXE

VOLVO XC90

OFFRE À DURÉE LIMITÉE

LOUEZ OU FINANCEZ-LE À UN TAUX DE **2,9%** OU PLUS + ÉCONOMISEZ JUSQU'À **4000$**

PRIX DE DÉTAIL **74 915$**

VOLVO DE QUÉBEC

2230, Cyrille-Duquet
Québec

418 682-1112
www.volvodequebec.com

*Offres à durée limitée par l'entremise des concessionnaires Volvo participants aux acheteurs au détail admissibles seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Exemple de location annuel sur le XC90 T6 AWD MOMENTUM 2019. Taux de location annuel de 2.9% pour 48 mois (le taux à 2.9% inclus le rabais fidélité ou nouveau client de 1%). La mensualité est de 799 $ (incluant frais de transport et d'inspection prélivraison de 2 015 $, frais d'administration et consultation du RDPRM/PPSA de 92 $, les frais d'administration de 350 $, frais de la banque Scotia pour location de 350$, taxes sur l'air climatisé de 100 $ (le cas échéant), taxe de recyclage des pneus de 3 $/pneu) avec un acompte de 2,652.75 + taxes ou un véhicule en échange de valeur équivalente. Rabais de 4,000$ inclus. Obligation de location totale de 47,168.72$. Le PDSF est de 74,915 $. Les autres taxes et les frais d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement sont en sus. La location alloue un nombre total de 16 000 km par année (0,20 $ par km supplémentaire). Les mensualités peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. Prix d'achat en fin de location 36,002.75 $ plus les taxes. La participation du concessionnaire est obligatoire. Offre valide jusqu'au 30 septembre 2019 et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre et peut devoir échanger le véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. ©2018 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez toujours à boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocars.ca.

0013612

Grève à la Sépaq pour le début de la chasse

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

À moins d'une entente de dernière minute, les employés syndiqués de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) amorceront un mouvement de grève, du samedi 21 septembre au jeudi 26 septembre. Plus de 500 employés participeront au débrayage qui aura des impacts sur le début de la saison de la chasse à l'orignal.

Le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) a annoncé les avis de grève qui vont toucher les 13 réserves fauniques de la Sépaq, le parc national d'Anticosti, ainsi que le service de ventes et de réservations du siège social à Québec. L'Auberge Port-Menier d'Anticosti sera également fermée.

Dans la région, les réserves fauniques Ashuapmushuan et des Laurentides sont touchées. La chasse à l'orignal à l'arbalète, à l'arme à feu et à l'arc débute le 28 septembre dans la Réserve faunique Ashuapmushuan et elle se termine dimanche pour les chasseurs à l'arc et à l'arbalète. Pour la Réserve faunique des Laurentides, il est possible de chasser le gibier à l'arbalète et à l'arc depuis le 14 septembre, jusqu'au 29. Elle reprend du 5 au 20 octobre à l'arme à feu.

La Sépaq et le SFPQ n'ont toujours pas réussi à trouver un terrain d'entente vers une nouvelle convention collective. Une entente de principe avait été conclue avant le début des vacances de la construction, pour finalement être rejetée par les employés lors d'une assemblée.

50 % DE PLUS DIT LA SÉPAQ

Selon un communiqué envoyé en début de soirée par la Sépaq, le «SFPQ fait exploser de près de 50 % le coût de ses demandes par rapport à l'entente de principe qu'il jugeait pourtant lui-même satisfaisante en juillet».

Responsable des relations avec les médias à la Sépaq, Simon Boivin a confirmé par téléphone que les établissements visés vont demeurer ouverts, mais que des impacts se feront sentir. Un plan de contingence a été mis en place, «pour faire en sorte de garder les établissements visés ouverts, même s'il y a un débrayage». Le fonctionnement sera toutefois à effectifs réduits.

Néanmoins, les chasseurs qui ont pris un forfait avec guide pourraient bien se retrouver le bec à l'eau, tout comme ceux qui ont payé un plan avec les repas inclus, par exemple. Le ménage des chalets loués pourrait aussi ne pas être fait, a indiqué, M. Boivin.

Les visiteurs qui pourraient subir des effets négatifs du mouvement de grève sont invités à communiquer avec la Sépaq.

«On va évaluer au cas par cas, mais si la personne qui avait payé pour un guide n'a pas obtenu ce service, on va lui offrir une compensation, de même que pour ceux qui auront été affectés négativement par le débrayage, a expliqué Simon Boivin. On veut que les utilisateurs soient affectés le moins possible par les négociations en cours.»

Ce dernier a convenu que les cadres appelés en renfort ne pourront complètement remplacer les quelque 500 employés en grève.

Les négociations en vue du renouvellement de la convention collective à la Sépaq ont été interrompues mercredi soir, les positions des parties semblant irréconciliables pour le moment.

Les demandes des employés de la Sépaq sont «irréalistes et déraisonnables» pour la direction, qui elle, se fait reprocher par les syndiqués de ne pas avoir amélioré son offre «d'un iota». Les nouvelles demandes «ne peuvent servir de base à la poursuite des pourparlers», note la Sépaq qui somme le syndicat de présenter des demandes qui respectent le «cadre financier» imposé par le gouvernement Legault.

L'augmentation demandée ne rattrape même pas l'inflation, a rétorqué en soirée Christian Daigle, le président général du SFPQ, lors d'une entrevue téléphonique. **AVEC LA PRESSE CANADIENNE**



TOUT BÉTON | STAT. INTÉRIEUR | ASCENSEUR | AIR CLIMATISÉ
TERRASSES SURDIMENSIONNÉES | BOUDOIR | 2E SALLE D'EAU

Les Belvédères sur le fleuve

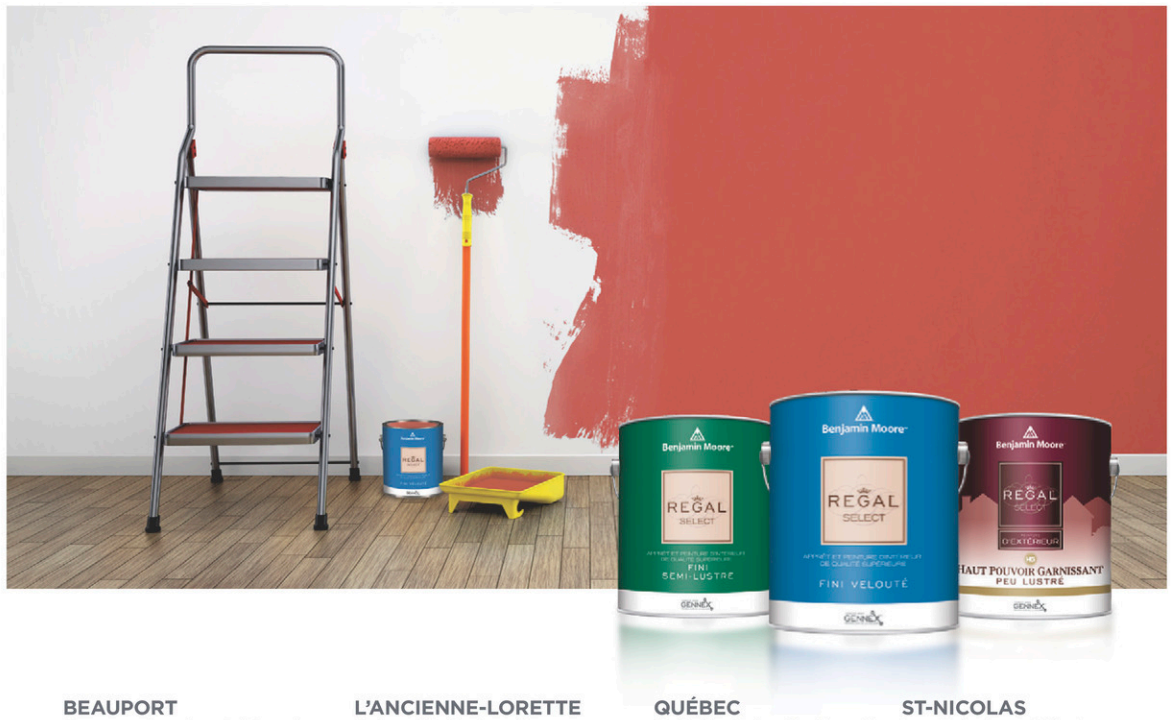
«Vue spectaculaire sur le St-Laurent»

1320, boul. des Chutes, app.103, Québec
(angle autoroute de la Capitale)

418 262-2566 belvederessurlefleuve.com

0009966

Achetez-en deux, le 3e est **GRATUIT!**
19 - 23 septembre 2019



BEAUPORT
Couvre-plancher Orléans*
5, côte du St-Grégoire
418-663-3147

BEAUPORT
Peinture et Décor Évolution
3320, rue du Carrefour
418-663-0067

BEAUPRÉ
Centre de rénovation R. Boies
215, rue Lachance
418-827-4531

CHARLESBOURG
Clinique de la couleur
8985, 1re Avenue
418-622-0007

CHÂTEAU-RICHER
Centre de rénovation R. Boies
8540, boul. Ste-Anne
418-824-4533

L'ANCIENNE-LORETTE
Quincaillerie Gauvin
1955, rue Notre-Dame
418-872-1473

LÉVIS
Pelletier Déco Surfaces*
4600, boul. Guillaume-Couture
418-837-3681

LÉVIS
Pur Design Déco*
1610, Alphonse-Desjardins, suite 130
418-903-4242

LIMOILOU
Quincaillerie Limoilou
1266, 3e Avenue
418-522-3766

QUÉBEC
Labrecque Couvre-Plancher & Décor*
688, rue St-Vallier Ouest
418-682-3131

QUÉBEC
Pelletier Déco Surfaces*
5000, av. des Replats
418-624-1290

SILLERY
Quincaillerie Corriveau
1744, ch. Saint-Louis
418-683-1901

ST-APPOLINAIRE
Quincaillerie 2000
309, route 273
418-881-2000

STE-FOY
Décoration Lamontagne*
1570, av. Jules-Verne suite 101
418-659-3611

STE-FOY
Décoration de la Falaise
13229, ch. des Quatre-Bourgeois
Suite 110
418-656-9971

ST-NICOLAS
Les Créations Réka*
608, route des Rivières
418-831-0790

ST-ROMUALD
Léopold Bouchard*
385, av. Taniata
418-839-9538

VAL-BÉLAIR
Distinction MC Décor
1940, rue de l'interlude
418-842-1331

* Fermé le dimanche

CHOIX DU CONSOMMATEUR 2019 PROVINCE DE QUÉBEC 11 ANNÉES GAGNANTES

Benjamin Moore

Achetez deux (2) contenants de 3,79 L au prix détail suggéré et obtenez le troisième contenant de 3,79 L gratuitement. Cette offre est valable sur les produits Regal MD Select (d'intérieur ou d'extérieur) seulement. Les produits offerts peuvent varier d'un magasin à l'autre et sont sujets aux disponibilités. Les achats admissibles doivent être effectués en une (1) seule fois chez les détaillants participants seulement, jusqu'à épuisement des stocks. Le rabais s'applique au moment de payer. Valable du 19 au 23 septembre 2019, cette offre ne peut être combinée à aucun autre rabais ou aucune autre promotion, et ne peut s'appliquer à des achats antérieurs. Détails en magasin. ©Benjamin Moore & Cie Limitée, 2019. Benjamin Moore, Gennex, Regal et le symbole triangulaire « M » sont des marques déposées de Benjamin Moore & Cie Limitée. 9/19

0013500

Jusqu'au 6 novembre pour trouver un acheteur



ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

La recherche officielle d'un acheteur pour Groupe Capitales Médias (GCM) commence lundi et se terminera le 6 novembre. Et ce n'est pas nécessairement le plus offrant qui obtiendra les six quotidiens régionaux, dont *Le Soleil*, affirme le syndic.

Le comptable Christian Bourque du syndic PricewaterhouseCoopers a expliqué en Cour supérieure mercredi le plan de sauvetage pour le groupe de presse. Groupe Capitales Médias a fait appel à la Loi sur la faillite et l'insolvabilité le 19 août et le gouvernement du Québec a consenti un prêt de 5 millions $ pour permettre le maintien des opérations le temps qu'un repreneur se manifeste. Jusqu'à présent, une douzaine d'entreprises ont communiqué avec le syndic. La liste de ces entreprises a été présentée à la Cour dans une enveloppe scellée.

À partir du 23 septembre et jusqu'au 17 octobre, les acheteurs pourront envoyer leur avis d'intention et accéder aux informations financières après avoir signé une entente de confidentialité. Ils auront ensuite jusqu'au 25 octobre pour présenter une offre. Ces offres seront ensuite analysées. L'offre jugée optimale sera présentée à la Cour supérieure le 6 novembre, date de la prochaine audience.

Christian Bourque de PricewaterhouseCoopers a expliqué que plusieurs critères entreront en ligne de compte pour l'analyse des offres. L'acquéreur ne sera pas nécessairement le plus offrant, précise M. Bourque. «Il y a plusieurs autres critères.»

Parmi ces critères, le nombre d'emplois qui seront maintenus et l'impact de l'acquisition sur la concentration de presse dans une région.

Le juge Daniel Dumais de la Cour supérieure a indiqué qu'il approuverait formellement au cours des prochaines heures le processus et l'échéancier.

DES FONDS JUSQU'À LA MI-NOVEMBRE

Après trois semaines passées à surveiller les finances de Groupe Capitales Médias, le comptable Christian Bourque estime que les prévisions budgétaires permettent toujours de publier les six journaux jusqu'à la mi-novembre.

Les revenus publicitaires du groupe sont toujours en baisse (9 %), note le séquestre, mais les revenus de tirage sont stables. Depuis trois semaines, les dépenses ont connu des baisses, qui sont temporaires, constate Christian Bourque.

Le juge Daniel Dumais a demandé au syndic un état de situation sur les régimes de retraite des employés passés et présents de GCM.

Christian Bourque a confirmé qu'en date du 31 décembre 2018, les régimes de retraite avaient un surplus de 5 millions $ sur un actif total de 225 millions $.

Mais dans une hypothèse de faillite et de terminaison des régimes, où les sommes seraient placées dans des obligations à faible rendement, le déficit actuariel serait de 65 millions $, soit une perte de 25 % pour les membres.

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

L'édition du lundi continue



PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Groupe Capitales Médias (GCM) n'arrêtera pas d'imprimer l'édition du lundi de ses journaux. Si cette option a été étudiée pour réduire les coûts de l'entreprise, elle «a été rejetée», indique Stéphane Lavallée, président exécutif par intérim de GCM.

Cette idée a été évoquée en mêlée de presse mercredi par le ministre de l'Économie Pierre Fitzgibbon, qui souhaite «étirer» le plus possible le prêt de 5 millions $ que son gouvernement a octroyé à GCM, le temps que ces journaux trouvent un ou des repreneurs.

«On peut arrêter d'imprimer le lundi par exemple, on peut faire des choses. Il y a des services qu'on pourrait se départir temporairement. Mais il faut pas faire des choses qui vont mettre en péril une structure qu'un repreneur voudrait avoir. C'est très délicat», commente M. Fitzgibbon.

À l'heure actuelle, l'entreprise a les fonds nécessaires pour poursuivre ses activités jusqu'à la mi-novembre. Le ministre Fitzgibbon se dit «confiant» que son gouvernement n'aura pas à injecter de nouveau de l'argent dans GCM le temps de trouver un nouvel acheteur.

«S'il y a des choses qu'on peut couper, qui vont faire qu'on va rallonger la période pour s'assurer qu'on ait une concomitance avec une offre, je pense que ce serait désirable», a-t-il soutenu.

RETOURNER TOUTES LES PIERRES

Stéphane Lavallée assure qu'il est actuellement au travail pour réduire les coûts de GCM et augmenter ses revenus. «Depuis un mois, ce qu'on fait, avec les équipes, c'est de retourner toutes les pierres», indique-t-il.

> **«C'est pas le genre d'opération qu'on peut improviser. On a convenu qu'il vaut mieux remettre ça entre les mains des futurs acquéreurs»**
>
> — Stéphane Lavallée, président exécutif par intérim de GCM

L'idée de couper l'édition papier du lundi a été étudiée, mais M. Lavallée indique que c'était difficile de le faire en quelques semaines. «C'est pas le genre d'opération qu'on peut improviser. On a convenu qu'il vaut mieux remettre ça entre les mains des futurs acquéreurs.»

M. Lavallée assure qu'il «gère de façon très serrée» l'argent prêté par le gouvernement du Québec. Les rencontres entre éditeurs des journaux ont lieu par vidéoconférence, afin d'éviter des frais de transport. Le coût de l'abonnement aux journaux sera également augmenté au cours de l'automne et une campagne de souscription volontaire au contenu en ligne des journaux est en cours. Cette campagne a déjà rapporté 90 000 $ à l'entreprise.



Le président exécutif par intérim de Groupe Capitales Médias, Stéphane Lavallée, assure qu'il est actuellement au travail pour réduire les coûts de GCM et augmenter ses revenus. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, CAROLINE GRÉGOIRE

Arrivé à la barre de GCM le 19 août, M. Lavallée croit aux chances de réussite de cette transition. «J'y crois plus que ce que je croyais il y a un mois», dit-il.

Pierre Fitzgibbon a quant à lui souligné qu'«il y a beaucoup de personnes qui sont intéressées» à racheter ces médias d'information. Il aimerait avoir toutes les offres en main le 27 octobre, afin de pouvoir prendre une décision. Le programme gouvernemental d'aide aux médias écrits sera annoncé quelques semaines plus tôt.

Si le ministre ne peut garantir que les 350 employés de GCM, dont l'auteure de ces lignes, pourront conserver leur emploi, il indique qu'aucune suppression de poste n'est prévue à court terme. «Notre objectif, c'est d'assurer une pérennité aux six journaux.»

FONDS DE RETRAITE

La question du fonds de retraite des employés de GCM a rebondi au Salon bleu mercredi. Le député du Parti québécois Sylvain Gaudreault a présenté une motion pour que l'Assemblée nationale demande à Retraite Québec de déclencher une enquête pour comprendre les causes du déficit actuariel de 65 millions $ du régime de retraite des employés de Groupe Capitales Médias.

M. Gaudreault souhaitait que l'impact du transfert en 2015 du fonds de retraite de Gesca, une filiale de Power Corporation, vers le Groupe Capitales Médias soit étudiée et que des pistes de solution soient identifiées. Sa motion n'a toutefois pas été acceptée par le gouvernement.

Le député s'est dit «extrêmement étonné» et «déçu» de la réponse du gouvernement caquiste. «Comment ça se fait que personne, du côté de Power Corporation et du côté également du gouvernement, n'a insisté pour que Power Corporation garde la responsabilité du régime de retraite des employés, à ce moment-là? Et quel était le niveau de l'insolvabilité connu à l'époque [en 2015]?»

Le ministre Fitzgibbon a quant à lui voulu rassurer les retraités, qui craignent une baisse de 20 % de leur rente de retraite si l'entreprise fait faillite. «Je pense que quand on regarde la performance des actifs de la société, sur une base de pérennité, on peut conclure que le fonds de pension est équilibré.»

Melançon appuie la presse régionale



JUDITH DESMEULES
jdesmeules@lesoleil.com

La députée libérale Isabelle Melançon avait déposé une motion sur l'exemplarité de l'État en chambre parlementaire le 2 mai dernier stipulant que le gouvernement devait privilégier la presse régionale plutôt que les géants du Web pour les investissements en publicité. La motion avait été acceptée à l'unanimité. Mercredi, la députée apprenait qu'aucun effort n'avait été déployé pour faire respecter cette motion.

La députée de Verdun était en visite au *Soleil* mercredi afin de démontrer son appui envers la presse régionale, dont le Groupe Capitales Médias (six journaux du Québec), qui s'est placé sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers le 19 août dernier. Dans les dernières semaines, elle a aussi visité les bureaux de *La Voix de l'Est* et du *Nouvelliste*.

«Je voulais faire le tour pour rencontrer les gens, je vois à quel point c'est dynamique. Il y a de l'expérience, il y a de la nouveauté. Je vois aussi des bureaux qui sont vides. J'ai compris que les gens du *Soleil* ne sont pas assis sur leurs mains. Il y a déjà du travail qui avait été fait, indique M^me^ Melançon. L'importance des journaux, elle ne date pas d'hier. L'information de qualité, partout sur le territoire du Québec, c'est nécessaire. Et une information diversifiée aussi, il faut se le rappeler», a partagé la députée.

La motion du 2 mai dernier voulait que le gouvernement arrête d'injecter des sommes dans les géants du Web, comme Facebook ou Google, et qu'il investisse plutôt dans la publicité dans les médias locaux et régionaux.

«J'ai fait une demande d'accès à l'information. J'ai appris qu'aucune correspondance n'avait été acheminée de la part de Nathalie Roy. Rien n'a été fait. Quand la ministre me dit : "Je suis en action", je trouve ça tellement dommage, c'était facile à faire», indique M^me^ Melançon.

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la députée souhaitait avoir copie de toute lettre ou directive de la part de Culture et des Communications à tout ministère ou organisme au sujet des placements publicitaires gouvernementaux depuis le 18 octobre 2018.

«Au terme des recherches effectuées, nous constatons que nous ne détenons aucun document», peut-on lire dans la réponse du ministère, dont *Le Soleil* a pu prendre connaissance.

La députée de Verdun juge que «la ministre de la Culture est totalement absente depuis le début de ce débat». Elle reconnaît qu'un chèque de 5 millions $ a été fait pour permettre au Groupe Capitales Médias de poursuivre ses activités jusqu'à la mi-novembre, mais rappelle que «la ministre de la Culture disait que c'était de garrocher de l'argent par les fenêtres».



La députée de Verdun était en visite au *Soleil* mercredi afin de démontrer son appui envers la presse régionale, dont le Groupe Capitales Médias. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

MOTION REFUSÉE

Mercredi, en rencontre parlementaire, M^me^ Melançon a déposé une autre motion en lien avec la crise des médias. La motion parlait notamment d'imposer une taxe de 3 % sur les revenus des géants du Web, comme le fait la Norvège et la France.

«Je demandais au gouvernement du Québec de bouger. On en parle beaucoup, mais on n'a pas beaucoup agi. Tout le monde des oppositions, et même les indépendants, m'appuyait à l'intérieur de cette motion-là. Je demandais de passer à l'action, malheureusement ils ont décidé de dire non.»

La motion voulait aussi que le gouvernement se montre exemplaire face aux investissements publicitaires qu'il choisit.

«On ne sait pas où on s'en va. Il n'y a pas de pilote dans l'avion, en pleine crise, c'est tellement triste de voir que personne n'est aux commandes. Moi, je vais continuer à en parler, je vais continuer à demander au gouvernement de bouger.»

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

L'ÉVÉNEMENT
72 HEURES CHRONO LEXUS

LEXUS
VIVEZ L'EXCEPTIONNEL

OFFRES EXCEPTIONNELLES
DU 18 AU 20 SEPTEMBRE

RÉDUCTION DE **1,5 %**∞ SUR LES TAUX DE LOCATION ET DE FINANCEMENT
AVEC
DES TAUX AUSSI BAS QUE **0,4 %***‡ SUR LES MODÈLES LEXUS SÉLECTIONNÉS
PLUS
DES CRÉDITS À LA LIVRAISON ALLANT JUSQU'À **4 500 $**^ SUR LES MODÈLES LEXUS SÉLECTIONNÉS



BOULEVARD LEXUS | boulevardlexus.com
Les offres prennent fin le 20 septembre. Visitez votre concessionnaire Lexus aujourd'hui.

122, rue du Marais, Québec 418 681-2121

∞Les offres de l'Événement 72 heures Chrono Lexus sont valides pour les clients au détail sur approbation du crédit chez les concessionnaires Lexus du Québec participants du 18 au 20 septembre 2019 («Période de l'offre»). ‡Pour être admissibles à la réduction de 1,5 % sur les taux de location et de financement («l'Offre»), les clients au détail doivent signer une nouvelle entente de location ou de financement pour un véhicule Lexus 2018/2019/2020 neuf et non enregistré auparavant par l'entremise de Lexus Services Financiers chez un concessionnaire Lexus du Québec participant pendant la Période de l'offre. L'Offre ne peut être combinée à toute offre de fidélité existante. Le taux de location ou de financement du client sera réduit de 1,5 % (pour un minimum de 0 % - dans aucun cas les taux ne seront réduits en bas de 0 %) pour toute la durée du terme, le cas échéant. Certaines conditions s'appliquent. ^Le crédit à la livraison maximum de 4 500 $ s'applique seulement aux nouveaux modèles Lexus RX 350 AWD 2019 (suffixe A) et sera déduit du prix négocié après que les taxes seront appliquées. Consultez votre concessionnaire Lexus pour connaître les montants des crédits à la livraison offerts sur les autres modèles. Cette offre est d'une durée limitée et peut être modifiée ou annulée sans préavis. *‡Les offres de location et de financement sont faites par l'entremise de Lexus Services Financiers et sont conditionnelles à l'approbation du crédit. Exemple de location pour un modèle Lexus RX 350 AWD 2019 suffixe «A» au prix total Lexus de 53 537 $ (incluant le crédit de 4 500 $) sur un terme de 39 mois au taux d'intérêt annuel de 0,4 % (incluant la réduction de 1,5 %) : total de 84 paiements aux deux semaines de 218 $ chacun (incluant le crédit à la livraison de 4 500 $) avec acompte de 6 350 $ ou échange équivalent et aucun dépôt de garantie (0 $). Le premier paiement est exigible au début du contrat de location et les taxes, l'immatriculation, les assurances et les droits sur les pneus neufs (15 $) sont en sus. Le kilométrage total est limité à 64 000 km, et des frais de 0,20 $ pour chaque kilomètre excédentaire s'appliquent. Exemple de financement pour un modèle IS 300 AWD 2019 suffixe «F» au prix total Lexus de 46 087 $ (incluant le crédit à la livraison de 4 000 $) sur un terme de 48 mois au taux d'intérêt annuel de 0,4 % (incluant la réduction de 1,5 %) : les paiements mensuels sont de 648 $ chacun (incluant le crédit à la livraison de 4 500 $) ; le coût d'emprunt est de 563 $ pour une obligation totale de 46 650 $. L'immatriculation, les assurances et les taxes applicables sont en sus. Les concessionnaires Lexus sont libres d'établir leurs propres prix. Ces offres d'une durée limitée sont valides seulement pour les clients au détail chez les concessionnaires Lexus du Québec participants. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être nécessaire (mais peut être impossible dans certains cas). Les offres sont sujettes à changement ou annulation sans préavis. Les offres sont valides pendant la Période de l'offre. Consultez votre concessionnaire Lexus ou Lexus.ca pour tous les détails.
0014197

Un «mystère Legault»?

JEAN-MARC SALVET
CHRONIQUE
jmsalvet@lesoleil.com



On connaissait déjà à peu près les positions des chefs des partis fédéraux avant même que François Legault leur adresse ses demandes «prioritaires». Ce qu'on ne sait toujours pas, c'est ce que lui ferait en cas d'échec avéré sur ce front politique.

Le premier ministre du Québec a placé la barre de ses attentes plus en haut qu'en bas. Pas à la même hauteur que ce que promettait le document *Nouveau projet pour les nationalistes du Québec* produit par la Coalition avenir Québec en 2015, mais pas mal plus haut que ce que peuvent ou veulent accorder les partis fédéraux.

Les fins de non-recevoir des chefs fédéraux portent soit sur l'ensemble des demandes présentées par M. Legault — c'est le cas pour Justin Trudeau —, soit sur plusieurs ou quelques-unes d'entre elles. C'est vrai pour ses exigences en immigration, en matière de signes religieux, en ce qui a trait à l'élargissement de la loi 101 aux entreprises sous juridiction fédérale, à la déclaration de revenus unique, à l'encadrement du pouvoir fédéral de dépenser ou au fait que le Québec doive avoir le dernier mot en matière d'évaluation environnementale.

Le succès de M. Legault dans l'opinion publique québécoise doit beaucoup à sa casquette de capitaine Québec qu'il s'est vissée sur la tête depuis son arrivée au pouvoir. Il n'allait pas et ne pouvait pas s'arrêter en si bon chemin.

Il sait qu'il ne perd jamais de points en jouant à fond la carte «nationaliste». Elle parvient même parfois à masquer ou à faire oublier d'autres décisions de son gouvernement. C'est gagnant-gagnant pour lui.

DE SCHEER À TRUDEAU

En présentant ses demandes, François Legault a insisté sur le fait que le Québec «forme une nation distincte et libre de faire ses choix», paraphrasant une phrase demeurée célèbre de Robert Bourassa — tout en ajoutant les mots suivants : «dans tous les domaines liés à son existence». Il a aussi tenu à dire aux chefs fédéraux que son gouvernement «est de bonne foi», qu'il «veut participer pleinement à la fédération canadienne»; mais qu'un «vrai partenariat, ça commence par le respect mutuel».

Pour l'heure, l'élection des conservateurs d'Andrew Scheer permettrait sans doute plus que celle de tout autre chef fédéral de tendre vers le concept de «nation distincte» qu'il promeut. Mais «tendre» ne veut pas dire «atteindre». Pensons seulement ici à l'oléoduc de M. Scheer. M. Legault demeurera évidemment opposé à un coup de force d'Ottawa.

La réélection de Justin Trudeau, elle, permettrait beaucoup moins de tendre vers le fédéralisme imaginé par M. Legault que l'élection d'un autre chef fédéral. Or, M. Trudeau, qui domine dans les intentions de vote au Québec, pourrait très bien former un deuxième gouvernement cet automne, d'après les enquêtes d'opinion.

PAS UNE OPTION...

François Legault remporterait un très gros pari en pouvant dire un jour que le rapport de forces qu'il détient est parvenu à faire accepter par Ottawa et les autres provinces la nouvelle donne québécoise qu'il promeut. Peut-être en serait-il le premier surpris.



Le premier ministre du Québec François Legault a placé la barre de ses attentes plus en haut qu'en bas. Pas mal plus haut que ce que peuvent ou veulent accorder les partis fédéraux. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT

Mais pour l'heure, rien ne permet de croire qu'il remportera ce pari. Voilà pourquoi, au-delà des réponses qu'il a déjà reçues jusqu'ici, il manque quelque chose. Il manque la réponse à une question qui pourrait lui être adressée. Que ferait-il lui-même en cas d'échec sur ce vaste front?

Un responsable politique ne répond pas à des questions comme celle-là. Pour un premier ministre, l'échec ne doit pas être une option. C'est vrai.

François Legault fait même valoir qu'il a bon espoir d'être entendu à un moment ou l'autre. Or, l'échec est très possible sur ce terrain.

Puisque le premier ministre est très sensible à l'«opinion publique», ce n'est pas en fait, au fond, un «mystère Legault» qui existe.

C'est un mystère quant à la suite des choses; quant à la situation politique qui pourrait naître dans quelques années en cas de refus répétés concernant des morceaux importants de la gouvernance autonomiste du gouvernement Legault.

PROJET DE PIPELINE

Le premier ministre du Québec riposte au chef conservateur

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

Le premier ministre François Legault a riposté, mercredi, au chef conservateur Andrew Scheer, qui voudrait imposer un nouveau pipeline au Québec, même sans son consentement.

Si un gouvernement conservateur est élu le 21 octobre à Ottawa, M. Scheer a dit qu'il fera avancer les «projets [énergétiques] qui sont dans l'intérêt national» et qu'il défendra les champs de compétence du fédéral, en d'autres mots, la prérogative d'Ottawa pour l'approbation des projets d'oléoducs interprovinciaux.

En mêlée de presse avant la période de questions, M. Legault a rétorqué que le Québec défendra ses compétences en matière d'environnement.

«On voudrait que la compétence du Québec soit la seule reconnue», a-t-il déclaré, faisant ainsi écho à ses revendications adressées mardi à tous les chefs fédéraux en campagne, soit de reconnaître la compétence exclusive, plutôt que partagée, du Québec en environnement.

Le chef caquiste a aussi ajouté qu'«il y a une question de politique, de légitimité, et on sait que les Québécois sont contre cet oléoduc», répétant ainsi son argument selon lequel il n'y a pas d'acceptabilité sociale pour un tel projet.

«PAS D'INTÉRÊT»

Pour sa part, son ministre de l'Environnement, Benoit Charette, a dit qu'il n'y avait «pas d'intérêt» pour un pipeline qui traverserait le pays.

«La stratégie [du gouvernement Legault] va être développée en fonction d'une décision qui pourrait être prise au niveau fédéral», a-t-il poursuivi, concernant la façon dont le Québec pourrait bloquer un éventuel projet. Il a toutefois refusé d'élaborer davantage sur les recours à sa disposition.

La veille, le chef de l'opposition libérale, Pierre Arcand, autrefois ministre des Ressources naturelles, avait pourtant souligné que le Québec avait un arsenal à sa disposition en vue de contrecarrer les velléités fédérales. Ottawa a bien beau approuver l'oléoduc, mais c'est le Québec qui délivre le permis pour les stations de pompage nécessaires aux oléoducs, avait-il fait remarquer.

Andrew Scheer soutient quant à lui que les Québécois préfèrent avoir accès au pétrole de l'Ouest plutôt que d'en acheter de l'étranger. En outre, il a répété que le transport par pipeline est plus sécuritaire que par voie ferrée.

«On voudrait que la compétence du Québec soit la seule reconnue. [...] il y a une question de politique, de légitimité, et on sait que les Québécois sont contre cet oléoduc»

— François Legault, premier ministre du Québec

Des invités gênants à l'investiture du candidat libéral dans Drummond

Le nouveau candidat libéral dans Drummond, William Morales, se serait peut-être passé de la présence de deux invités présents à sa cérémonie d'investiture, mardi soir.

Le journal local *L'Express* de Drummondville rapporte que deux individus liés au crime organisé, par le passé, étaient présents pour soutenir la candidature de M. Morales.

Julian Andrey Mazuera avait été condamné à 10 ans de prison, en 2013, pour importation de cocaïne en provenance de la Colombie. Il a été arrêté dans le cadre de l'opération Loquace de la Sûreté du Québec. Sa conjointe, Ana Milena Padilla Vaquero, a pour sa part été à la tête d'un stratagème pour inviter des personnes immigrantes à frauder l'aide sociale. Elle a reçu en 2016 une peine de 12 mois à purger dans la collectivité. Questionné au sujet de la présence de ces invités gênants, l'organisateur en chef de M. Morales, Jacques Sigouin, a précisé que ces deux individus n'étaient «pas des amis» de M. Morales, mais bien des «connaissances».

M. Sigouin a par ailleurs ajouté qu'ils avaient purgé leurs peines respectives, qu'ils avaient été réhabilités par la société et qu'ils participaient à un exercice démocratique de leur plein droit.

M. Morales, lui aussi d'origine colombienne, est un conseiller municipal de la Ville de Drummondville depuis 2013. Il a remporté l'investiture libérale mardi soir contre Julie Lemieux, la mairesse de Très-Saint-Rédempteur.

Dans une déclaration écrite, M. Morales affirme pour sa part que «ces personnes ne sont pas impliquées dans ma campagne et toute suggestion du contraire est sans fondement». **LA PRESSE CANADIENNE**

Trudeau s'excuse pour une *blackface* en 2001

LINA DIB
La Presse canadienne

OTTAWA — Le chef libéral Justin Trudeau s'est excusé pour une photo dans un album de fin d'année le montrant avec le visage couvert d'un maquillage «brun» lors d'une soirée costumée en 2001.



Le magazine *Time* a dévoilé la photo qui, selon le média, a été publiée dans l'album de la West Point Grey Academy, une école privée de Vancouver où Justin Trudeau a travaillé comme enseignant. — PHOTO TIRÉE DU COMPTE TWITTER DU MAGAZINE TIME

Dans un point de presse organisé d'urgence en Nouvelle-Écosse, mercredi soir, M. Trudeau a parlé d'une erreur à l'époque, et a dit qu'il aurait dû agir autrement.

Le magazine *Time* a dévoilé la photo qui, selon le média, a été publiée dans l'album de la West Point Grey Academy, une école privée de Vancouver, où Justin Trudeau a travaillé comme enseignant avant de se lancer en politique.

«J'aurais dû savoir, même à cet âge-là, que je n'aurais pas dû faire ça, mais je l'ai fait et je m'en excuse profondément», a dit M. Trudeau.

L'article parle d'un événement de gala sur le thème des «Mille et une nuits». La photo montre M. Trudeau vêtu d'un turban et d'une robe, avec un maquillage sombre sur les mains, le visage et le cou.

Les images dites de *blackface* (visage noir) ont été à l'origine de plusieurs controverses ces dernières années, principalement aux États-Unis, où un certain nombre de politiciens bien en vue ont été forcés de présenter des excuses pour des photos semblables retrouvées dans des albums de finissants.

Le chef du NPD, Jagmeet Singh, qui participait à une assemblée publique lorsque la nouvelle a été annoncée, a déclaré qu'il devenait de plus en plus clair que la personnalité publique de M. Trudeau n'est peut-être pas un reflet fidèle de son identité.

«Qui est le vrai M. Trudeau? Est-ce celui derrière des portes closes, celui que personne ne voit quand les caméras sont éteintes? Est-ce lui le vrai M. Trudeau? Parce qu'il semble de plus en plus que ce soit le cas.»

Le chef conservateur Andrew Scheer n'a pas mâché ses mots, estimant que M. Trudeau n'était «pas apte à gouverner ce pays».

«C'était raciste en 2001, et c'est raciste en 2019», a dit M. Scheer dans une brève déclaration.

M. Trudeau a dit qu'il avait joint au téléphone des amis et collègues pour s'excuser personnellement pour cette photo, ajoutant qu'il s'attendait à faire d'autres appels jeudi.

«C'est quelque chose que je ne croyais pas être raciste à l'époque, mais aujourd'hui je reconnais qu'il s'agissait de quelque chose de raciste, et je suis profondément désolé», a affirmé le chef libéral, concernant cette soirée qui a eu lieu il y a près de 20 ans.

La photo montre M. Trudeau au côté de quatre jeunes femmes — ses mains ceinturant l'une d'entre elles — dans ce qui semble être des robes de soirée, aucune n'étant vêtue de manière aussi élaborée que M. Trudeau.

L'image constitue certainement un moment de crise pour M. Trudeau, dont la marque politique comme chef libéral et premier ministre a été forgée par des thèmes de tolérance, d'inclusion et d'harmonie culturelle.

«En même temps que je regrette ce que j'ai fait, on a aussi agi en tant que gouvernement qui a lutté contre l'intolérance, a lutté contre le racisme. On a reconnu le travail qu'il faut faire avec les différentes communautés. [...] Et je considère que j'ai été, et que je suis un allié à ces communautés, et c'est pourquoi je suis tellement déçu de moi-même», a fait valoir le chef libéral.

RÉPONSES TIÈDES À LEGAULT

Les demandes de Québec aux chefs des partis fédéraux ont été accueillies avec prudence et retenue par Justin Trudeau et Andrew Scheer.

Mercredi matin à Hamilton, le chef conservateur n'était pas prêt à s'engager sur les demandes du Québec en matière d'immigration.

Devant la réclamation de Québec pour un plus grand contrôle de la province sur le système d'immigration, M. Scheer a préféré rester évasif. «Nous avons toujours dit que nous sommes ouverts à travailler avec le gouvernement du Québec pour donner plus d'autonomie du système d'immigration, s'assurer que le système puisse répondre aux besoins de la province du Québec», a-t-il dit en se contentant de promettre d'étudier la possibilité de faire disparaître la duplication des démarches administratives pour les travailleurs étrangers temporaires.

Justin Trudeau, à Fredericton, a offert quelque chose d'encore moins précis. «Nous prenons toujours très au sérieux les demandes de tout premier ministre provincial, y compris de M. Legault. Et on va travailler avec lui pour trouver des façons d'aider les Québécois, d'aider les Canadiens, de façon responsable», s'est-il borné à dire.

PROMESSES DU JOUR

M. Trudeau promettait mercredi d'augmenter les prestations de sécurité de la vieillesse de 10 % après l'âge de 75 ans et de hausser de 25 % la prestation de survivant du Régime de pension du Canada et du Régime de rentes du Québec.

Le chef conservateur était à Hamilton pour exposer que son éventuel gouvernement trouverait des économies — 1,5 milliard $ par an — en éliminant des subventions à des entreprises qui n'ont pas besoin de l'aide fédérale.

À Sudbury, le chef du NPD a rappelé la promesse de son parti de couvrir les frais du dentiste grâce à une assurance mise en place par un gouvernement fédéral néo-démocrate. Dans un premier temps, le NPD propose la gratuité aux citoyens qui n'ont pas d'assurance dentaire et qui ont un revenu inférieur à 70 000 $. Les Canadiens qui gagnent entre 70 000 $ et 90 000 $ verraient une partie de leurs soins dentaires remboursée.

Le chef du Bloc québécois, lui, est passé en Montérégie pour proposer son plan d'interdiction complète, bien que progressive, des pesticides tueurs d'abeilles. Yves-François Blanchet, s'il est élu, présenterait aux Communes un plan de retrait d'ici quatre ans des pesticides néonicotinoïdes, assorti d'un fonds de 300 millions $ pour la recherche et la transition pour les producteurs agricoles.

SITE D'INJECTION SUPERVISÉE À QUÉBEC

Les conservateurs «attendent la suite» avant de se prononcer



OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

Alors que libéraux et bloquistes se prononcent en faveur d'un site d'injection supervisée de drogues près du parc Victoria, la candidate du Parti conservateur dans la circonscription de Québec préfère plutôt «attendre la suite» avant de se prononcer.

En début d'été, le directeur général de l'organisme Point de repères, qui pilote le dossier, disait craindre l'élection d'un gouvernement conservateur au fédéral, cet automne. Mario Gagnon voyait dans la venue d'Andrew Scheer au poste de premier ministre un danger pour la réalisation du projet.

«On n'est pas rendu là. Le projet est toujours en développement, à ce que je comprends, alors je veux attendre la suite», a commenté la candidate conservatrice Bianca Boutin au *Soleil*, mercredi.

«Je vais écouter la communauté et attendre qu'on me présente le projet. Je veux avoir une bonne idée du projet, rencontrer l'organisme, visiter les lieux, entendre ce que la communauté a à dire. Je veux voir les consultations s'il y en a eu et y assister, s'il y en a [d'autres]. Moi, je n'ai pas pu entendre tout ça. Je vais suivre le dossier de près avant de me prononcer», indique M^me^ Boutin.

Si la création d'un site d'injection supervisée relève en majeure partie du gouvernement du Québec, l'organisme responsable doit obtenir un permis de Santé Canada pour aller de l'avant. Le gouvernement fédéral n'est donc pas dénué de pouvoir, avec la possibilité de compliquer ou de simplifier la réglementation administrative, selon l'orientation politique.

«J'ai parlé avec Mario [Gagnon] au cours des dernières semaines, j'ai donc une sensibilité pour cette préoccupation, assure M^me^ Boutin. [Le site d'injection supervisée] est un outil disponible et chaque communauté a des projets différents. C'est sûr que je vais suivre le dossier de près.»

La candidate conservatrice souhaite «écouter de la communauté». Mais celle qui avance avoir «cogné à 15 000 portes» dans son comté au cours des derniers mois n'a pas identifié une quelconque inquiétude à ce sujet chez les électeurs.

«On ne m'en a jamais parlé jusqu'à présent. Je ne dis pas que ça n'arrivera pas d'ici la fin de la campagne, mais à ce jour, le sujet n'a pas été soulevé.»

DUCLOS APPUIE LE PROJET

Le député sortant et candidat libéral dans la circonscription de Québec, Jean-Yves Duclos, a pour sa part transmis une déclaration par courriel, où il réitère son appui à ce genre de projet.

«Les sites d'injection supervisée sauvent des vies et accroissent la sécurité publique. La crise des opioïdes a fait 10 000 morts aux pays dans les trois dernières années. Nous avons le devoir d'agir, affirme M. Duclos.

«Avant de procéder à l'ouverture d'un site d'injection supervisée, un processus rigoureux est mené en partenariat avec la communauté, la ville, le gouvernement du Québec et le gouvernement canadien. Partout au Canada, depuis leur ouverture, les sites d'injection supervisée ont permis de sauver des milliers de vies.

«Contrairement aux conservateurs, les libéraux continueront à soutenir une approche humaniste en appui à la santé et à la sécurité publique», dit celui qui était ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social dans le gouvernement de Justin Trudeau.

INDEXATION

Quant au Bloc québécois, la candidate Christiane Gagnon a été députée de cette circonscription durant 18 ans. Elle a «toujours appuyé cette initiative». «Il s'agit d'une aide aux citoyens qui ont besoin d'accompagnement, si ça peut leur permettre de laisser les drogues.»

M^me^ Gagnon insiste que «si le gouvernement provincial interpelle le fédéral, ce n'est pas pour qu'il investisse dans un programme. L'argent doit revenir au Québec sans condition pour que le Québec puisse intervenir comme il l'entend».

Dans la foulée, elle rappelle qu'«autant les libéraux que les conservateurs ont coupé l'indexation [annuelle] des transferts en santé aux provinces de 6 % à 3 %. Un centre [d'injection supervisée] comme celui-là va demander l'aide du gouvernement du Québec et le Bloc va réclamer que l'indexation des transferts en santé revienne à 6 %, au lieu de donner seulement 3 %, qui est beaucoup moins que l'augmentation des dépenses en santé», conclut M^me^ Gagnon.

CHANGEMENT DE LIEU

Le Soleil rapportait mercredi que les futurs services d'injection supervisés verront vraisemblablement le jour à mi-chemin entre les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur, près de l'Hôpital Général et du parc Victoria, sur un terrain appartenant au CIUSSS et qui sert actuellement de stationnement pour les employés de l'établissement. Le site initialement choisi, soit celui situé à l'angle des rues Sainte-Marguerite et Monseigneur-Gauvreau, près des piliers de l'autoroute Dufferin-Montmorency, ne serait plus dans les plans.

Les services seraient installés dans un bâtiment neuf qui pourrait aussi accueillir l'organisme Point de repères, dont les locaux sont situés dans le même secteur, sur Dorchester. D'autres services reliés aux besoins des personnes utilisatrices de drogues par injection y seraient offerts. En attendant la construction de ce bâtiment, qui ne verrait pas le jour avant au moins deux ans, un site d'injection supervisée temporaire pourrait être mis en place.

Le CIUSSS n'a pas confirmé ces informations. Selon une porte-parole, Mélanie Otis, il resterait encore «des choses à mettre en place avec la Ville, Point de repères et le Service de police avant d'annoncer quoi que ce soit». Cette annonce serait toutefois imminente. Si le site privilégié se confirme, les résidents et commerces voisins seront consultés, a assuré Mélanie Otis.

AVEC ÉLISABETH FLEURY



La candidate conservatrice Bianca Boutin souhaite «écouter la communauté». Mais celle qui avance avoir «cogné à 15 000 portes» dans sa circonscription au cours des derniers mois n'a pas identifié une quelconque inquiétude au sujet d'un site d'injection supervisée chez les électeurs. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

«Je veux avoir une bonne idée du projet, rencontrer l'organisme, visiter les lieux, entendre ce que la communauté a à dire. Je veux voir les consultations s'il y en a eu et y assister, s'il y en a [d'autres]. Moi, je n'ai pas pu entendre tout ça»

— Bianca Boutin, candidate conservatrice dans la circonscription de Québec

«Les sites d'injection supervisée sauvent des vies et accroissent la sécurité publique. La crise des opioïdes a fait 10 000 morts aux pays dans les trois dernières années. Nous avons le devoir d'agir»

— Jean-Yves Duclos, député sortant et candidat libéral dans la circonscription de Québec

La FTQ dépense 150 000 $ pour une campagne d'affichage

OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

PLC, PCC, BQ, NPD, PVC, PPC et… FTQ. Les affiches électorales envahissent les rues depuis une semaine. Aux partis politiques, il faut ajouter la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Le syndicat a déboursé 150 000 $ pour une campagne d'affichage public durant cette campagne électorale.

«On a des revendications. Et on souhaite que la population les voie et que les candidats des différents partis les voient», explique le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux.

M. Cadieux rappelle qu'aux dernières élections fédérales, en 2015, la FTQ avait procédé à une campagne beaucoup plus ciblée. «On disait que n'importe quoi était mieux que les conservateurs», alors au pouvoir. «On avait alors ciblé certaines circonscriptions où les conservateurs étaient forts, comme à Québec et au Saguenay, avec de la publicité dans les journaux et à la radio.»

Cette fois, l'approche est tout autre. Sous un visage en noir et blanc de ce que l'on imagine être un travailleur ou une travailleuse, qui remplace en quelque sorte la bouille du candidat électoral, on peut lire en rouge sur noir l'une des quatre phrases thématiques. «Le gros bon sens, c'est», suivi d'«une véritable justice sociale», d'«un meilleur programme d'assurance-emploi», d'«une économie verte» ou d'«une assurance médicaments publique et universelle».

Le budget de cette campagne d'affichage provinciale s'élève à 150 000 $, montant comparable à ce qui avait été dépensé par la FTQ pour la campagne fédérale de 2015.

PAS BERNIER NI SCHEER

Les membres du bureau de direction de la FTQ ont lancé une invitation aux chefs des cinq principaux partis à venir les rencontrer pendant la campagne, à leur quartier général de Montréal. Question de faire valoir leurs demandes en personne.

Chef du Parti populaire du Canada, Maxime Bernier n'a pas été convié. «On est plus sévères que la commission des débats», laisse tomber M. Cadieux, mi-blagueur. «Notre critère était que le parti devait avoir au moins un député» élu sous cette bannière. Ce qui n'est pas le cas de M. Bernier, élu en 2015 pour les conservateurs avant de quitter et de fonder son propre parti.

Il est de notoriété publique que les idées beaucoup plus à droite de Bernier s'avèrent éloignées des points de vue adoptés au fil des ans par les entités syndicales, dont la FTQ.

> **«On a des revendications. Et on souhaite que la population les voie et que les candidats des différents partis les voient»**
>
> — Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ

Celui qui a battu M. Bernier dans la course à la chefferie du Parti conservateur, aussi considéré plus à droite, Andrew Scheer, a quant à lui proposé aux gens de la FTQ de rencontrer son chef de cabinet. Contre-proposition accueillie par une fin de non-recevoir. «On a refusé. C'est les chefs ou rien», tranche M. Cadieux.

La réponse des verts et d'Elizabeth May se fait attendre, tandis que Justin Trudeau, Yves-François Blanchet et Jagmeet Singh travaillent à trouver un trou dans leur horaire.

INSCRIT… OU PRESQUE

Pour participer à la campagne électorale à l'aide d'une stratégie d'affichage publicitaire, l'organisation doit s'enregistrer auprès d'Élections Canada à titre de tiers.

Ce que la FTQ a fait au surlendemain du déclenchement des élections, soit le 13 septembre, courriels et accusé de réception en preuve.

Le dossier s'avérait toutefois en cours d'analyse chez Élections Canada mercredi en fin de journée, ce qui fait que la FTQ n'apparaît toujours pas, pour l'instant, parmi les tiers enregistrés. Mais ça ne devrait pas tarder.

Un parti tiers doit déclarer ses dépenses électorales et remplir des rapports qu'analysera ensuite Élections Canada pour s'assurer de la conformité du processus. La FTQ a droit de dépenser jusqu'à 500 000 $ et un maximum de 4500 $ par circonscription.



Contrairement à celles de la campagne de 2015, les pancartes de la FTQ ne ciblent pas un parti en particulier. Sous un visage en noir et blanc de ce que l'on imagine être un travailleur ou une travailleuse, qui remplace en quelque sorte la bouille du candidat électoral, on peut lire en rouge sur noir l'une des quatre phrases thématiques. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

De la buée dans vos fenêtres ?
Nous avons la solution ! GARANTIE 15 ANS*
AVANT
APRÈS
Pourquoi changer vos fenêtres lorsqu'on peut les réparer ? Économisez gros !
basco MC
• Désembuage • Remplacement de vitres thermos
• Calfeutrage • Mécanismes de fenêtres
*Certaines conditions s'appliquent. R.B.Q. : 5611-3756-01
www.bascoworld.com • 418 456-2111 • 1 888 668-0880
0013654

ÉLECTRIFIEZ VOTRE AVENTURE
route ou montagne
Le plus grand choix de vélos électriques de qualité à Québec
BOSCH GIANT HYBRID SCOTT NORCO MOUSTACHE
- Rapide
- Léger
- Puissant
- Fiable
- Jusqu'à 150 km d'autonomie
- 0$ d'essence
- 0$ frais de stationnement
- 0$ permis
- 0$ immatriculation
- 0 pollution
100% amusement
SERVICE, QUALITÉ ET BONS PRIX
CYCLISTE DEPUIS 1941 MATHIEU PERFORMANCE .COM L'univers du vélo
496, 1re Avenue (coin 5e Rue)
Québec QC
418 524-2650
mathieuperformance.com
0007440

leSoleil
SOULIGNE



DÉCATHLON

La troisième succursale maintenant ouverte à Québec

Rentrée rythmée pour la chaîne d'articles de sport Décathlon. C'est maintenant au tour des clients de la grande région de Québec de pouvoir découvrir la large sélection de produits et services proposés pas l'enseigne, au 3390 de l'avenue Blaise-Pascal, à Sainte-Foy.

Ce sont plus de 65 sports qui sont proposés aux sportifs de la région de la capitale, sur une surface de 47 000 pieds carrés. Les singularités du projet Décathlon Canada seront bien présentes. Le meneur du projet, Jesse Cabon, nous en dit plus : « Je suis très heureux de pouvoir ouvrir un magasin dans cette ville qui respire le sport. Nous nous sommes entourés de collaborateurs passionnés de sport et qui sont très engagés dans leurs communautés sportives, afin d'offrir la meilleure sélection de produits, les meilleurs conseils et, surtout, de donner envie de bouger à tout le monde ! Nous avons un gymnase, un pumptrack à la disposition des membres, des clubs et des associations locales, en accès gratuit, afin de rendre réellement le sport accessible au plus grand nombre. Bien sûr, nos désormais célèbres zones de test seront disponibles dans tout l'espace du site. »

« Beaucoup de Québécoises et de Québécois nous expriment chaque jour, leur grande satisfaction de nos services et de la qualité de nos produits, s'enthousiasme Nicolas Roucou, leader du projet Canada. Nous avons donc souhaité très rapidement nous rapprocher de tous les habitants de la capitale en leur proposant un site magnifique, incroyable, qui représente ce que Décathlon peut faire de mieux. Ils découvriront aussi une équipe merveilleuse, pleine d'énergie. » Il est déjà possible de devenir membre de la communauté Décathlon gratuitement via le site Internet decathlon.ca ou de l'application mobile Décathlon, et pouvoir ainsi profiter de services personnalisés. « Le succès que connaît Décathlon repose sur l'innovation, l'expérience et l'implication au sein de ses communautés », indique Marie-Andrée Boutin, vice-présidente exécutive, Commerce de détail et développement.

Fondée en 1976, la chaîne mondiale d'articles de sport Décathlon compte aujourd'hui plus de 1500 magasins répartis dans 52 pays. Avec plus de 100 000 coéquipières et coéquipiers, l'entreprise est animée par une ambition constante : innover dans tous les domaines pour rester le principal partenaire de jeu de tous les sportifs. Pour plus d'information, rendez-vous au www.decathlon.ca.

Une réalisation du service de la promotion



0015737



Jessie Bérubé, qui demeurait à Sayabec, a finalement été retrouvée sans vie dans son véhicule par un citoyen dans le secteur de Saint-Moise, dans le Bas-Saint-Laurent. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET

L'ex-avocate Jessie Bérubé retrouvée morte

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

Portée disparue, l'ex-avocate de Québec Jessie Bérubé a été retrouvée sans vie mercredi.

La Sûreté du Québec avait publié un communiqué pour retrouver la femme de 36 ans, qui n'avait pas été vue depuis le 13 septembre. Le corps policier mentionnait que ses proches avaient des raisons de craindre pour sa santé et sa sécurité.

Jessie Bérubé, qui demeurait à Sayabec, a finalement été retrouvée sans vie dans son véhicule par un citoyen dans le secteur de Saint-Moise, dans le Bas-Saint-Laurent. Comme il n'y aurait pas d'élément criminel en cause, c'est le Bureau du coroner qui mènera l'enquête sur son décès, a indiqué l'agent Claude Doiron, du service des communications de la SQ.

RADIÉE EN 2013

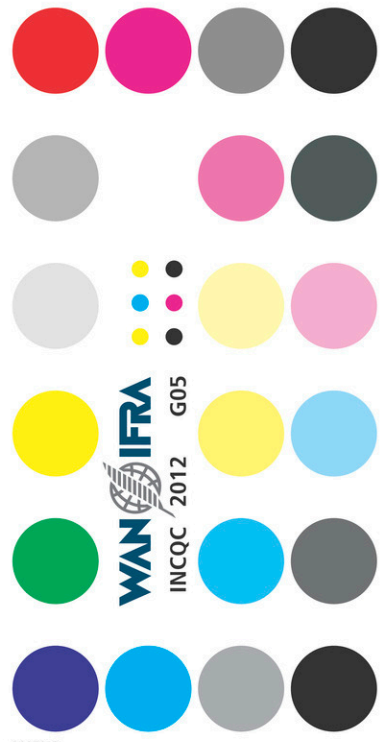
Radiée du Barreau en 2013, Jessie Bérubé s'était fait connaître dans des causes hautement médiatisées, dont le premier procès d'Alain Perreault, avant de faire la manchette pour des raisons personnelles. En mai 2012, elle s'était effondrée en cour au palais de justice de Montmagny. Elle était alors intoxiquée à la cocaïne.

En février 2014, Jessie Bérubé plaidait coupable à des accusations de possession de stupéfiants et d'entrave à la justice. Elle avait écopé une peine de neuf mois dans la collectivité pour l'accusation d'entrave et avait reçu une absolution conditionnelle pour la possession de stupéfiants. L'ex-avocate s'était fait prendre par la suite pour vol à l'étalage.

En entrevue à Radio-Canada, l'ex-juriste avait confié à quel point la drogue avait ruiné sa carrière. Elle conseillait d'ailleurs aux jeunes professionnels de ne pas hésiter à demander de l'aide «avant qu'il soit trop tard». Elle disait ne pas l'avoir fait à temps à cause de la honte qu'elle éprouvait. Avant sa rechute de 2012 causée par le rythme de travail effréné, elle n'avait pas consommé depuis 2007.

LOTO QUÉBEC
RÉSULTATS DU : MARDI 17 SEPTEMBRE 2019
lotoquebec.com
Lotto MAX 02 04 17 39 40 43 46 — 44 COMPL. (C)
Extra 6001773
Québec MAX 03 10 15 16 17 38 39 — 35 COMPL. (C)
14 LOTS ADDITIONNELS DE 1 000 000 $ (PARTAGEABLE)
25 30 37 41 43 47 50
08 14 27 28 42 45 48
20 29 35 39 40 47 50
02 15 19 30 38 41 47
01 08 09 33 35 45 46
01 02 03 15 32 36 41
15 16 19 22 23 29 48
09 18 21 23 28 37 45
02 12 16 27 36 41 49
04 08 09 19 41 43 48
07 11 16 21 42 46 48
01 11 18 20 22 36 42
28 29 32 33 38 41 49
05 07 23 27 31 32 49
(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)
Quotidienne 2 75 3 831 4 6282
banco 05 08 17 18 20 21 22 23 26 29 30 32 38 42 44 47 53 56 68 70
Turbo x 1
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
61 MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE

0006607



0007917

Drogué au Festival de Saint-Tite

JUDITH DESMEULES
jdesmeules@lesoleil.com

Un séjour plaisant au Festival western de Saint-Tite a vite tourné au cauchemar pour Laurie Picard et son copain, Francis Martineau. Ce dernier s'est retrouvé à l'hôpital, il ne pouvait plus se tenir debout. Quelqu'un de malhonnête aurait glissé de la drogue dans son verre.

«En l'espace de quelques minutes, Francis n'était plus capable de parler et plus capable de marcher. J'ai essayé de le ramener à l'auto parce que je pensais qu'il avait trop bu, mais Francis n'a jamais perdu la carte sur l'alcool et il avait consommé seulement quelques verres. On ne s'est jamais rendus à l'auto, il est tombé sur la tête, il a commencé à être malade et c'est là que les ambulanciers l'ont pris en charge», raconte M^me^ Picard.

La jeune femme de 19 ans a dénoncé la situation sur sa page Facebook à son retour à Québec. Sa publication a récolté plus de 1000 commentaires et a été partagée près de 4500 fois.

«Dans ma publication, plusieurs autres victimes ont commenté que ça leur est arrivé aussi. Et plusieurs personnes m'ont écrit en privé. Mon but, c'est de sensibiliser les gens à ça, ça peut arriver à tout le monde, autant les garçons que les filles. Il faut surveiller son verre et prendre soin de ses amis.»

À l'hôpital, le médecin de Francis, qui est âgé de 26 ans, lui a confirmé que son état n'avait pas été causé par une trop forte consommation d'alcool. Comme Francis n'a pris aucune drogue lors de la soirée, le couple originaire de Québec a vite deviné ce qui s'était passé.

«Mon but, c'est de sensibiliser les gens à ça, ça peut arriver à tout le monde, autant les garçons que les filles. Il faut surveiller son verre et prendre soin de ses amis»

— Laurie Picard

«J'ai commencé à refaire le film dans ma tête et j'ai réalisé que son état a empiré vraiment vite et que ce n'était pas normal. Les ambulanciers ont vite compris aussi la situation. Je n'aurais jamais pensé que ça arriverait au festival», ajoute M^me^ Picard.

PAS LE SEUL

Francis ne serait pas le seul à s'être retrouvé à l'hôpital samedi soir, après sa soirée au Festival de Saint-Tite. D'autres festivaliers ont raconté une histoire similaire sur les réseaux sociaux, dont deux jeunes filles de 18 ans de Joliette qui disent avoir été droguées à leur insu.

Sur Facebook et dans les commentaires en dessous des publications, certains internautes parlent de 73 hospitalisations dans la journée de samedi pendant le festival, tous des cas d'intoxication. Le chiffre a cependant été démenti par la Sûreté du Québec (SQ), par le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux (CIUSSS) de la région ainsi que par l'équipe d'organisation du festival.

«Le chiffre n'est pas fondé, il n'y a pas eu de plaintes à ce sujet. On est en communication constante avec les ambulanciers et ce n'est pas ça qui a été relevé», insiste la porte-parole de la SQ, Hélène Nepton.

La directrice des communications du Festival, Geneviève Frappier, indique elle aussi qu'aucune plainte ou commentaire n'a été fait à leur bureau pour des cas semblables à celui de Francis Martineau. L'équipe de la sécurité du Festival n'avait rien à signaler.

Du côté du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, pendant les 10 jours du Festival, il y aurait eu un total de 59 visites à l'urgence en provenance du festival, dont 10 visites pour intoxication à l'alcool, drogues ou autre. Parmi les 59 visites, 16 d'entre elles seraient survenues samedi, dont six pour une intoxication.

À titre comparatif, les cas d'hospitalisation pour intoxication étaient plus nombreux lors des années antérieures, avec 17 cas en 2018 et 22 en 2017.



Un séjour plaisant au Festival western de Saint-Tite a vite tourné au cauchemar pour Laurie Picard et son copain, Francis Martineau, qui aurait été drogué.
— PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

Simon Jolin-Barrette accuse Marc Tanguay de l'avoir menacé

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

Le leader parlementaire du gouvernement, Simon Jolin-Barrette, a accusé, mercredi, son vis-à-vis de l'opposition officielle, Marc Tanguay, de l'avoir menacé en pleine séance.

Les libéraux ont opposé un démenti formel et reprochent au gouvernement de détourner ainsi l'attention pour commettre «une ingérence directe» dans le travail d'une commission — la présidence de l'Assemblée nationale devra d'ailleurs rendre une décision sur cette affaire dans les prochains jours.

Au deuxième jour des travaux parlementaires à Québec, caquistes et libéraux sont donc déjà à couteaux tirés. À l'origine : un débat au Salon bleu sur un gazouillis du ministre de l'Environnement, Benoit Charette, qui donnait un ultimatum à des membres d'une commission parlementaire visant à trouver une solution à la crise du recyclage du verre.

Simon Jolin-Barrette a laissé entendre que les libéraux faisaient de l'obstruction dans les travaux de la commission. De surcroît, il a soulevé des doutes sur l'impartialité de la présidente de la commission, la députée libérale de L'Acadie, Christine St-Pierre.

«ON ME MENACE?»

Marc Tanguay n'a pas digéré cette insinuation sur sa collègue et a répliqué par une remarque qui n'a pas été captée par le microphone.

«Est-ce qu'on me menace? a alors demandé M. Jolin-Barrette. Le principal droit d'un parlementaire est son droit de parole. Je n'accepterai pas de me faire dire par un collègue de l'opposition officielle : "fais attention à ce que tu vas dire". Si ça, ce ne sont pas des menaces...» a-t-il lancé, avant d'être interrompu par la présidence.

Un porte-parole libéral a tenu à préciser que les accusations de M. Jolin-Barrette étaient complètement fausses et que les caquistes cherchaient à leur faire porter le blâme.

UN TWEET COMPROMETTANT

Sur le fond de l'affaire, l'opposition libérale dénonçait ce message transmis par Twitter du ministre Benoit Charette : «Vous avez jusqu'à 14h aujourd'hui pour accepter que le rapport de la commission contienne de véritables constats et recommandations.»

Marc Tanguay a demandé au président de l'Assemblée nationale de condamner ce gazouillis comme étant une ingérence du pouvoir exécutif dans le domaine du pouvoir législatif, c'est-à-dire une commission parlementaire.

La porte-parole du PLQ, la députée Marie Montpetit, déplore que la commission n'ait eu qu'une heure pour rédiger le rapport final, en raison de l'ultimatum du gouvernement, qui refuse d'accorder aux élus une ou deux heures supplémentaires de travaux.

«On ne ressent pas qu'on a une ouverture, une latitude pour faire notre travail», a-t-elle déclaré en entrevue avec La Presse canadienne.

«On a un ministre qui est informé du travail qui a été fait alors que les travaux sont censés être faits à huis clos», a poursuivi la députée, avec une pointe de soupçon visant les députés caquistes membres de la commission.

«Il ne se cache même pas pour s'ingérer dans les travaux d'une commission. Ce n'est pas à lui à nous dicter la façon dont on va se gouverner.»

M^me^ Montpetit exige que la commission qui a entendu de nombreux intervenants puisse effectuer son mandat et formuler ses recommandations, mais craint que le gouvernement ait déjà ses solutions en tête sans être à l'écoute.

opinions

Président et éditeur CLAUDE GAGNON Rédactrice en chef VALÉRIE GAUDREAU

CARREFOUR

Le crucifix n'avait pas la vocation

On apprend que pour la rentrée parlementaire du 17 septembre, le crucifix retiré de l'Assemblée nationale le 9 juillet dernier se retrouve dans une alcôve dans le corridor près du Salon bleu avec sa version originale de 1936.

On en fait l'historique intimement lié à notre nation.

Il a été difficile d'en arriver à cette décision, certains plus religieux criant au sacrilège, d'autres en faisant un objet patrimonial, prétexte à sa présence au-dessus du siège du président de l'Assemblée.

Mettons les choses en perspective.

De 1867 à 1936, il n'y avait pas de crucifix à l'Assemblée législative de la Province de Québec. Ce n'est qu'à la 20e législature que le crucifix y apparaît, non à la demande de l'Église, mais par un geste politique posé par Maurice Duplessis, nouveau premier ministre du Québec, qui voulait marquer son territoire et plaire au clergé.

Le crucifix à cet endroit n'était pas un objet de culte ni patrimonial, mais le signe d'un geste politique.

Il fallait un geste politique responsable pour l'enlever et cela est survenu alors que François Legault est le nouveau premier ministre et que la loi 21 sur la laïcité a été promulguée.

Qu'il repose en paix!

Richard Gagné
Sainte-Pétronille

Il faut aider nos journaux

Je félicite la Ville de Montréal pour avoir fait paraître sur cinq pages un avis public dans *Le Devoir* du mercredi 18 septembre. Si elle était imitée par les autres municipalités qui suivent la loi 122 (les municipalités ne sont plus tenues de faire publier leurs avis publics dans les journaux locaux) et les gouvernements, les journaux et hebdos s'en porteraient mieux.

Rappelons que la Fédération professionnelle des journalistes du Québec a lancé une campagne invitant les gouvernements et les municipalités à publier comme avant leurs avis publics dans les journaux locaux.

Sylvio LeBlanc
Montréal



POINT DE VUE

Le quémandeur

Georges Fortin
Baie-Saint-Paul

Voici venu le temps des grandes séductions! François Legault qui quémande. Les candidats transfuges opportunistes. Les mamours et autres câlins des partis fédéraux aux Québécois. Eh oui! Combien encore de ces manigances nauséabondes pour s'arracher le petit «X» que vous tracerez dans la boîte de scrutin. Un refrain déjà connu, me direz-vous dans la belle province. Trêve de cynisme, le premier ministre François Legault a eu le courage de ses convictions en affichant ses quatre demandes aux partis engagés dans la lutte, qui vont dans le sens d'une plus grande autonomie pour le Québec. Cependant, on peut s'attendre à ce que celles-ci restent lettre morte passée la tourmente électorale. Cela assurément si Justin Trudeau obtient son deuxième mandat! Bien qu'ils appuient le concept du rapport d'impôt unique administré par Québec, les conservateurs d'Andrew Scheer, au pouvoir, refuseraient sans doute de se laisser prendre un doigt dans cet engrenage qui impliquerait des pertes d'emplois dans la fonction publique à défaut de réaffectations. Quant au NPD de Jagmeet Singh, il peut bien faire sienne l'idée de reconnaître la spécificité du Québec dans la constitution canadienne, mais à quoi bon? Cette formation trop à gauche est à des années-lumière du pouvoir! Bref, on peut supposer que le Québec n'y gagnera rien au fil d'arrivée.

En ressort une nette impression que les partis fédéraux tentent d'amadouer le vote d'une frange d'électeurs québécois nationalistes d'âge mûr. Pour les jeunes de la génération des milléniaux, on constate malheureusement que ces débats, pourtant si cruciaux, les laissent totalement indifférents. Il ne faut pas leur en vouloir! Quand vous croyez, comme plusieurs d'entre eux, que l'humanité est aux portes de l'extinction en raison de l'emballement climatique, vous vous contrefichez éperdument de l'avenir du français. Dommage. Car il s'agit bien d'une menace qui planera toujours sur nos têtes. Qu'importe. Encore un long mois à digérer cette bouillabaisse électorale. Ce flirt à la belle et incomprise muse québécoise.

Et après ce 21 octobre? Après? «Que reste-t-il de nos amours?», pourrait fredonner à juste titre le grand Charles Trenet. Niet! Rien, que je vous dis, cher électeur.

POINT DE VUE

Le scrutin proportionnel pour 2022

Mercédez Roberge, autrice du livre *Des élections à réinventer**

En démontrant qu'il ne remplirait sa promesse électorale face à l'application d'un nouveau mode de scrutin en 2022, le premier ministre François Legault vient malheureusement d'accroître la perte de confiance de la population envers la démocratie.

Alors qu'il s'était formellement engagé à ce que l'élection de 2022 se tienne selon un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire, il utilise le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) pour se défiler.

Il suffit de lire la lettre transmise le 3 avril par ce dernier à la ministre Sonia Lebel pour s'en convaincre. Dans cette lettre de trois pages, le DGEQ ne mentionne qu'une fois le délai de 42 mois, le plaçant comme un idéal. Il expose cependant en détail la manière de réaliser toutes les étapes en 30 mois, pour une application aux élections d'octobre 2022. Il est surprenant d'entendre la femme de droit qu'est la ministre responsable du dossier, Madame Sonia LeBel, mettre l'accent sur ses discussions avec le DGEQ, plutôt que sur une lettre officielle de cette nature.

Par ce paravent, le gouvernement tente bien maladroitement de cacher le vrai problème : les réticences au sein de son caucus.

On peut dire que l'histoire se répète, puisqu'à chaque fois que le Québec a été sur le point de remplacer le mode de scrutin majoritaire, les réticences du caucus du parti gouvernemental ont balayé le consensus exprimé par la population. Mais cela signifie aussi qu'il était possible de prévenir cette situation. L'écueil étant bien connu du premier ministre, celui-ci pouvait le contrer en allant chercher l'adhésion de son caucus à l'engagement du parti. Dans l'état actuel des choses, on peut même s'interroger sur la motivation des députées et députés de la CAQ envers l'adoption du projet de loi que leur propre gouvernement déposera.

Quant au processus d'adoption du nouveau système électoral, rien ne justifie que la loi électorale soit modifiée par un processus différent des autres lois. Tenir un référendum pour changer le système électoral n'est pas le geste démocratique qu'on tente de présenter. Choisir un système électoral est déjà une question suffisamment importante pour ne pas la noyer dans des considérations supplémentaires. La Loi sur la consultation populaire québécoise n'est pas adaptée à la situation actuelle, ni à un référendum se tenant en même temps qu'une élection. Aller dans cette voie signifie forcer la population à signer un chèque en blanc, ce qui est très loin d'une pratique démocratique.



Alors qu'il s'était formellement engagé à ce que l'élection de 2022 se tienne selon un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire, le premier ministre François Legault se défile. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

De plus, soumettre au référendum le futur projet de loi, après adoption, signifie faire abstraction de deux processus parlementaires sur le même sujet : celui qui analysera le projet de loi caquiste et celui mené en 2005-2006 et où des corrections avaient été consensuellement réclamées à l'avant-projet de loi libéral d'alors. La démocratie n'est pas en santé lorsque la participation de la population et le travail parlementaire sont à ce point dénigrés. Plutôt que de justifier ses échappatoires et de déplacer le débat sur son mode d'adoption, le gouvernement devrait déployer de l'énergie à intéresser la population au système électoral proportionnel mixte compensatoire et donner au DGEQ les moyens nécessaires pour assurer la mise en place du nouveau système électoral à temps pour les élections générales de 2022.

Des élections à réinventer, 2019, Montréal, Éditions Somme Toute

POINT DE VUE

Une fiscalité concurrentielle et des finances publiques saines

Yves-Thomas Dorval, président et chef de la direction du Conseil du patronat du Québec

En prévision des élections fédérales qui se tiendront le 21 octobre, le Conseil du patronat du Québec partage ses priorités et ses réflexions sur divers enjeux dans une série de lettres ouvertes.

D'importants enjeux de finances publiques et de fiscalité ne semblent pas faire partie des priorités des partis politiques actuellement en élections. Pourtant, il s'agit d'un élément fondamental pour la vitalité et la compétitivité de notre économie et il devient de plus en plus urgent d'avoir une saine gestion de nos finances publiques afin d'assurer la résilience de l'économie canadienne advenant une récession.

C'est lorsque l'économie se porte bien qu'il faut mettre de l'argent de côté afin de faire face aux imprévus. Or, malgré la croissance du Canada des dernières années, favorisée par une conjoncture économique positive, la culture de déficit budgétaire qui s'est installée à Ottawa réduit considérablement la marge de manœuvre que nous avions, et elle est défavorable aux générations futures et à la qualité des conditions d'affaires au Canada. Il est indispensable que le désendettement public devienne un principe directeur pour un développement responsable.

Il va sans dire que l'impact de la réforme fiscale américaine n'a pas été complètement annulé malgré les efforts du gouvernement. Même si les mesures fiscales implémentées dès la mise à jour économique de l'automne 2018 ont permis d'amoindrir l'écart, il n'en demeure pas moins que l'avantage qu'avait le Canada sur les États-Unis en termes de taux d'imposition effectifs marginaux des entreprises canadiennes a été considérablement réduit. Il est important de rétablir cet avantage pour nos entreprises, surtout celles qui exportent et qui innovent.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Le commerce électronique fait maintenant partie intégrante de la vie de tous et nécessite un meilleur encadrement. Sur ce dossier, le gouvernement sortant a pris la décision de ne pas imposer la TPS aux fournisseurs de produits ou services non-résidents du Canada privant l'État d'une grande source de revenus.

Rappelons que le Québec, comme plusieurs autres États dans le monde, a déjà mis en place un système pour percevoir une taxe de vente sur le commerce en ligne. L'ensemble des partis à Ottawa devrait s'engager à faire la même chose au palier fédéral. Il ne faut pas oublier que les géants du Web ne sont pas soumis aux taxes de nature environnementale pour les produits vendus en ligne.

TRANSFERT D'ENTREPRISE

Avec le vieillissement de la population, plusieurs entreprises familiales passent le flambeau à des repreneurs. Afin de préserver l'entrepreneuriat familial et le savoir-faire de ces compagnies, le prochain gouvernement doit revoir la Loi d'impôt sur le revenu pour que la fiscalité soit plus équitable si l'entreprise est transférée à un membre de la famille.

Les entreprises canadiennes ont besoin de conditions favorables face à des défis de plus en plus complexes et dans un marché ouvert sur le monde. La rigueur budgétaire et la saine gestion des finances publiques doivent aller de pair avec une fiscalité concurrentielle, propice au développement des entreprises canadiennes et à la prospérité du pays.



La Ville de Québec continue de financer de nouveaux sites de compostage communautaire sur son territoire, au-delà des quartiers centraux. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Le compostage communautaire en expansion



BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
bricard@lesoleil.com

Même si elle prévoit toujours lancer la collecte des résidus alimentaires destinés à son usine biométhanisation en 2022, la Ville de Québec continue de financer de nouveaux sites de compostage communautaire. À la fin de l'année, il y en aura 31 sur le territoire de la capitale.

Depuis plusieurs années, l'organisme communautaire Craque-Bitume étend progressivement le service, surtout dans les quartiers centraux. «Au début de 2019, 22 sites étaient ainsi en opération et financés à Québec, tous situés dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou, sauf un [à Charlesbourg]», lit-on dans des documents municipaux récemment mis en ligne.

Ce n'est toutefois pas assez. «Malgré cette augmentation significative du nombre de sites, l'engouement à ce jour inégalé pour le compostage communautaire fait en sorte que ces derniers ne suffisent pas à la demande. Ils sont tous actuellement utilisés au maximum de leur capacité et font l'objet de listes d'attente souvent très longues. En outre, un grand nombre de citoyens résidant hors de La Cité-Limoilou sollicitent l'ouverture de tels sites ailleurs sur le territoire.»

NEUF NOUVEAUX LIEUX

Les élus viennent donc d'octroyer un financement de 45 000 $ à Craque-Bitume pour aménager neuf nouveaux emplacements dans les arrondissements de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, de Beauport et de La Haute-Saint-Charles.

«Dès cet automne, 31 sites de compostage communautaire seront [donc] en service à Québec, pour environ 2000 citoyens», nous écrit Mireille Plamondon, conseillère en communication à la mairie. «Depuis les débuts du programme, près de 300 tonnes de résidus alimentaires ont été détournées de l'élimination.»

«PAS DE CONTRADICTION»

Poursuivre le financement de cette initiative citoyenne est-il toujours pertinent puisque la Ville investit gros dans une future usine de biométhanisation? «La Ville de Québec n'entrevoit pas le compostage communautaire comme étant en contradiction avec son projet de biométhanisation dont le déploiement de la collecte des résidus alimentaires associée est prévu en 2022», répond Mireille Plamondon. «La Ville de Québec s'est engagée à poursuivre ses efforts en compostage communautaire en plus de la biométhanisation.»

«Le compostage communautaire permet d'initier des citoyens à la pratique du compostage faisant en sorte que lors de l'implantation à venir de la collecte à grande échelle des résidus alimentaires, ces derniers seront plus enclins à participer que ceux qui ne s'y sont jamais adonnés», ajoute-t-on dans la documentation municipale. «Ils seront en outre plus à même d'agir comme vecteurs de changement auprès de leur entourage.»

En plus, poursuit Mme Plamondon, le compostage de quartier a une vocation sociale. «À l'instar des jardins communautaires, les sites de compostage permettent de créer des zones privilégiées d'échanges, d'intégration et de partage. Ils permettent en outre de contribuer à briser l'isolement dans certains secteurs tout en dynamisant la vie communautaire.»

Mme Plamondon souligne, par ailleurs, qu'il sera possible de participer à la fois au compostage communautaire et à la grande collecte municipale. «Davantage de résidus alimentaires (viande, produits laitiers, etc.) seront acceptés au centre de biométhanisation comparativement à ceux recommandés en compostage communautaire ou domestique. Les usagers des sites de compostage communautaire pourront donc participer aux deux initiatives s'ils le souhaitent.»

Notons que la Ville prévoit lancer un programme de financement en 2020 pour que tout organisme ayant de l'espace sur son terrain puisse demander une aide pécuniaire afin d'installer des composteurs communautaires sur son terrain.

Les nouveaux sites de compostage domestique

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

1. Parc Nérée-Tremblay,
2. Parc Notre-Dame-de-Foy,
3. Parc Raymond-de-Rosa
4. Parc du Plateau # 1
5. Parc du Plateau # 2

ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT

6. Centre de loisirs Ulric-Turcotte
7. Centre de loisirs Le pavillon Royal
8. Jardin collectif des Ateliers à la terre

ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES

9. École La Chaumière

ALBERTA

Une militaire accusée de tentative de meurtre sur ses trois enfants

COLETTE DERWORIZ
La Presse canadienne

EDMONTON — Une militaire albertaine qui travaille à la base des Forces armées canadiennes à Edmonton a été accusée de tentative de meurtre sur ses trois enfants.

La caporale Chantal Jadwiga Condie, âgée de 41 ans, fait également face à une accusation d'incendie criminel. Elle doit comparaître en cour jeudi à St. Albert, en Alberta.

Dans une poursuite civile distincte, son ex-mari, Drew Condie, allègue que les enfants étaient sous la responsabilité de leur mère le 20 juillet 2015, lorsqu'un incendie s'est déclaré dans le sous-sol de la maison.

Il soutient que l'incendie a été initialement considéré comme un accident par la police militaire, mais que l'enquête a été rouverte par la suite.

La poursuite de Drew Condie allègue que Chantal Jadwiga Condie a donné un somnifère aux enfants cette nuit-là et qu'une lettre «sous forme de note de suicide» a été retrouvée un mois après l'incendie — deux éléments qu'elle réfute dans sa défense.

La poursuite soutient qu'elle a emmené les enfants au Fantasyland Hotel du centre commercial West Edmonton et au parc d'attractions Galaxyland avant l'incendie.

«La défenderesse les a traités comme suit : de beaux restaurants chers, une journée à Galaxyland et environ deux films», indique la déclaration. «Ce comportement était hors de l'ordinaire.»

«Les plaignants mineurs affirment que ce "grand" week-end préparait le plan ultime de la défenderesse de les tuer et de s'enlever la vie dans l'incendie», ajoute-t-on. Ce que la poursuite décrit comme une «note de suicide» aurait été écrite sur la papeterie identifiée au Fantasyland Hotel.

La poursuite allègue également qu'elle a retiré trois détecteurs de fumée dans la maison et les a descendus au sous-sol avant de déclencher un incendie et de fermer la porte.

Aucune de ces allégations n'a été prouvée devant les tribunaux. Chantal Jadwiga Condie les nie toutes dans sa défense.

Elle affirme que c'est son ancien mari ou l'un des enfants qui a allumé l'incendie. Elle réfute avoir donné des somnifères aux enfants et avoir rédigé une note de suicide.

La femme allègue également que le père des enfants a des antécédents de maladie mentale, de dépendance à l'alcool et de violence envers elle et les enfants.

L'avocate de Drew Condie, Me Catherine Christensen, a affirmé que son client se trouvait en Saskatchewan avec l'armée au moment de l'incendie et que toute allégation impliquant son client «est complètement fausse».

Les Forces armées canadiennes ont confirmé que Chantal Condie fait partie de leurs rangs depuis 2007. Elle travaille actuellement à titre de technicienne en approvisionnement au sein du 1er Groupe brigade mécanisé du Canada et Escadron des transmissions, selon ce qu'a indiqué la capitaine Bonnie Wilken.

«Après son arrestation, la membre a été placée en détention par la police militaire et a ensuite été libérée sous conditions», a mentionné Mme Wilken. Elle insiste sur le fait que les Forces armées forment une organisation responsable.

«Si l'un de nos membres est condamné pour un crime grave, cette personne sera tenue responsable de ses gestes, dit-elle dans sa déclaration. Les membres accusés demeurent innocents jusqu'à ce que la preuve de leur culpabilité soit faite. Ils sont étroitement surveillés et on leur fournit les ressources de soutien psychologique et émotionnel dont ils ont besoin.»

Un barrage routier pour l'Alzheimer

La Société Alzheimer de Québec effectuera un barrage routier dans plusieurs intersections de La Cité Limoilou jeudi. L'équipe n'arrêtera bien évidemment personne, l'objectif est d'amasser des fonds pour la maladie, dans le cadre de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer. Plus de 100 bénévoles seront dans les rues entre 7h et 9h, on les retrouvera entre autres au coin de Charest Est et de la Couronne, au coin de la 3e Avenue et de la 4e rue ou encore au coin de René-Lévesque Ouest et Belvédère. La marraine d'honneur Ève-Marie Lortie, à la tête de *Salut Bonjour Weekend* depuis 7 ans, sera quant à elle à l'intersection du Chemin Sainte-Foy et de Saint-Sacrement. L'équipe se déplacera alors vers La Malbaie et Baie-Saint-Paul ce samedi pour poursuivre sa cueillette de dons. **JUDITH DESMEULES**

DÉJÀ PLUS DE
1200
MEMBRES ET AMBASSADEURS !
Merci

Je crois profondément que l'accès à l'information est le fondement même d'une démocratie. Les journalistes, par leur travail, assurent une veille sur les décisions de nos dirigeants et nous permettent d'avoir une vue plus large lorsque vient le temps de prendre des décisions, d'appuyer ou non des projets.

Line Sanschagrin

Devenez vous aussi Membre ou Ambassadeur et contribuez à maintenir l'information locale.

Contribuez sur leSoleil.com

Merci

leSoleil

#lesoleilcontinue



0014628

le monde

Inde : six hommes condamnés pour avoir violé et tué une fillette musulmane

PATHANKOT — La justice indienne a condamné lundi six hommes hindous en lien avec le viol en réunion et le meurtre d'une fillette musulmane l'an dernier, un fait divers au caractère communautariste qui avait ébranlé l'Inde.

Le tribunal de Pathankot a acquitté un septième accusé. Une procédure judiciaire distincte est en cours pour un huitième et dernier accusé, qui dit avoir été mineur au moment des faits et sera jugé à part.

Trois des accusés — dont un responsable de leur village — ont été reconnus coupables de viol et meurtre. Ils ont échappé à la peine capitale et ont écopé de la prison à perpétuité.

Les trois autres, condamnés pour avoir accepté des pots-de-vin et détruit des preuves au cours de l'enquête, ont été condamnés à cinq ans de prison.

Selon le rapport des enquêteurs, la fillette de huit ans a été victime de villageois hindous qui cherchaient à terrifier sa tribu nomade musulmane, les Bakarwals, pour les forcer à quitter leur commune.

Les faits se sont déroulés dans la partie méridionale du Jammu-et-Cachemire (nord de l'Inde), dans les plaines à prédominance hindoue de cet État montagneux à majorité musulmane.

Le «viol de Kathua», du nom du district où se situe le village, est vu comme symptomatique de la crispation communautariste de l'Inde sous la direction des nationalistes hindous, au pouvoir à New Delhi depuis 2014.

En janvier 2018, la jeune victime avait été enlevée puis droguée et séquestrée dans un temple hindou. Son corps sans vie avait été retrouvé dans la nature quelques jours après sa disparition. Selon l'autopsie, elle est morte étranglée et frappée à coups de pierre.

Le parquet a déclaré qu'il allait examiner le verdict avant de décider de faire ou non appel. La famille de la victime, qui n'était pas présente au procès, espérait la peine de mort pour les six accusés. **AFP**

Horreur au Liberia

Au moins 26 élèves tués dans un incendie

Agence France-Presse

MONROVIA — Un incendie peut-être provoqué par un défaut électrique a causé la mort d'au moins 26 jeunes élèves, dont «plusieurs Guinéens», d'une école coranique dans les faubourgs de la capitale libérienne, Monrovia, la pire catastrophe du genre survenue depuis des années dans ce petit pays pauvre d'Afrique de l'Ouest.

Les jeunes garçons ont été surpris par les flammes dans la nuit de mardi à mercredi dans le dortoir attenant à la mosquée et à l'école de Paynesville où, le jour, ils étudiaient le Coran, a indiqué le porte-parole de la police libérienne, Moses Carter.

Le sinistre s'est déclaré près de la seule porte d'accès à leur dortoir et «ils se sont retrouvés piégés», a-t-il dit au téléphone à l'AFP.

Le porte-parole du président George Weah, qui s'est rendu dans la matinée sur les lieux livrés à une grande confusion, a fait état de 28 morts : 26 jeunes âgés de 10 à 20 ans et deux enseignants. Le porte-parole de la police a, lui, parlé de 27 élèves tués et de deux enfants rescapés.

Dans la soirée, le président de la Guinée voisine, Alpha Condé, a fait part dans un communiqué de sa «vive émotion» après cet incendie «qui a coûté la vie à au moins 28 personnes, dont plusieurs Guinéens».

Sans préciser le nombre de victimes guinéennes, M. Condé a présenté ses «condoléances les plus attristées au peuple libérien, à la communauté guinéenne du Liberia et à la nation tout entière», disant suivre «de près l'évolution des enquêtes diligentées par le gouvernement libérien pour déterminer les origines du sinistre».

Le ministère guinéen des Affaires étrangères devrait tenir une conférence de presse «dans les prochaines heures», a-t-on appris à Conakry dans la soirée.

«Notre équipe enquête sur les causes de l'incendie», a dit le porte-parole de la police libérienne. «Il pourrait s'agir d'un problème électrique», a-t-il ajouté, tout en refusant d'exclure une origine criminelle tant que les enquêteurs n'auront pas rendu leurs conclusions.

«On dormait quand on a entendu du bruit dehors», a raconté un voisin, Zayzay Ballah. «J'ai pensé à des voleurs parce qu'on a déjà eu des voleurs armés ici. Quand ma femme a ouvert la porte de derrière, on a vu beaucoup de fumée». Ils sont allés chercher de l'eau pour tenter d'éteindre les flammes jusque tard dans la nuit.

Les enfants ont été surpris pendant leur sommeil, a dit à l'AFP Amadou Sherrif, un responsable de la communauté peule dans laquelle s'est produit le drame selon lui.

PAYS ÉPROUVÉ

Un autre témoin, Wilfried Kaine, raconte avoir demandé : «Est-ce que les enfants sont là-dedans? J'ai dit : "Oh, mon Dieu, allons sauver ces enfants. Ces gens sont en train de mourir là-dedans". Quand nous sommes passés devant la porte de derrière, nous avons entendu [les enfants] crier, s'accrocher aux barreaux des fenêtres et dire : "Nous sommes en train de mourir, nous sommes en train de mourir"».



Dans la matinée, une foule considérable, des proches venus chercher des nouvelles, des personnes venues manifester leur sympathie ou des curieux, s'est pressée près du bâtiment où s'est déroulé le drame. — PHOTO AFP, CARIELLE DOE

Dans la matinée, une foule considérable, des proches venus chercher des nouvelles, des personnes venues manifester leur sympathie ou des curieux, s'est pressée autour du bâtiment jaune et vert aux ouvertures noircies et à la toiture en tôle esquintée, a rapporté un correspondant de l'AFP.

Au même moment, les secours, la bouche couverte par un masque chirurgical, menaient la macabre opération d'extraction des corps des décombres dans de grands sacs, se frayant non sans peine un chemin à travers la foule pour hisser les dépouilles sur un camion.

Le président libérien s'est rendu sur place. «Nous sommes ici pour encourager les parents des victimes à avoir de la force parce que c'est douloureux de perdre des enfants de cette manière. Notre compassion va aux familles endeuillées», a déclaré George Weah à la presse. «Nous ne savons pas encore les causes de l'incendie, mais nous allons pousser nos enquêteurs à chercher comment il est survenu».

La police libérienne est familière des incendies meurtriers, causés par des générateurs défectueux par exemple, a dit son porte-parole, «mais pas de cette dimension». Les enfants ont été inhumés sans attendre, selon la tradition musulmane, lors d'une cérémonie collective.

La très grande majorité des Libériens sont chrétiens, mais la population d'environ 4,5 millions compte une part notable de musulmans.

Le Liberia, l'un des pays les moins développés au monde, a été durement éprouvé dans son histoire récente par les guerres civiles, mais aussi le virus Ebola.

ATTAQUES EN ARABIE

Un «acte de guerre» de l'Iran, réitère Pompeo



Le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, a rencontré l'homme fort de l'Arabie saoudite, le prince héritier Mohammed ben Salmane, mercredi à Jeddah. — PHOTO AFP, BANDAR AL-JALOUD

ANUJ CHOPRA ET SARAH STEWART À DUBAÏ
Agence France-Presse

RYAD — Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo, en visite mercredi en Arabie saoudite, a qualifié l'attaque contre des infrastructures pétrolières du royaume d'«acte de guerre», l'attribuant de nouveau à l'Iran, peu après la présentation d'une enquête saoudienne selon laquelle Téhéran a «incontestablement parrainé» l'attaque.

Dépêché en Arabie saoudite afin de «coordonner les efforts pour contrer l'agression iranienne dans la région», M. Pompeo a réaffirmé que l'Iran était responsable des frappes dévastatrices de samedi, revendiquées par les rebelles yéménites Houthis, tandis que le président américain Donald Trump affirmait depuis Los Angeles disposer de «beaucoup d'options» pour répondre à l'Iran.

À Jeddah (ouest), le chef de la diplomatie américaine a rencontré l'homme fort du pays, le prince héritier Mohammed ben Salmane.

«C'était une attaque iranienne. Ce n'est pas venu des Houthis», a insisté M. Pompeo à son arrivée, évoquant un «acte de guerre» et assurant que «les équipements utilisés ne sont pas connus comme faisant partie de l'arsenal des Houthis».

Mais les rebelles, soutenus politiquement par Téhéran, ont de nouveau revendiqué les attaques et même menacé de frapper «des dizaines de cibles» aux Émirats arabes unis, alliés de Ryad au sein de la coalition qui intervient depuis 2015 au Yémen pour soutenir le gouvernement contre la rébellion.

Ryad a de son côté accusé l'Iran d'avoir «incontestablement parrainé» les attaques.

Lors de la présentation d'une enquête officielle, le porte-parole du ministère saoudien de la Défense, Turki al-Maliki, a dévoilé des débris de «drones» et de «missiles de croisière».

Selon lui, 18 drones et sept missiles de croisière ont frappé samedi deux sites du premier exportateur mondial de pétrole après avoir été tirés du «Nord», or le Yémen est situé au sud du royaume.

Le responsable saoudien n'a toutefois pas accusé directement l'Iran d'avoir lancé les attaques depuis son territoire. Une enquête doit déterminer l'origine exacte des tirs, a-t-il dit.

Hesameddin Ashena, conseiller du président iranien, a qualifié sur Twitter cette présentation de «désastre médiatique» pour l'Arabie saoudite, le lieu de fabrication et de lancement des missiles n'ayant visiblement pas pu être établi.

SANCTIONS AMÉRICAINES DURCIES

L'Iran dément avoir joué le moindre rôle dans les attaques contre Ryad, son rival régional, qui ont fait baisser de moitié la production de pétrole du royaume et fait flamber temporairement les prix du brut.

Mais la chaîne de télévision américaine CBS News a affirmé mercredi que l'attaque avait été bien perpétrée par l'Iran et approuvée par l'ayatollah Ali Khamenei, le guide suprême de l'Iran, citant un responsable américain sous couvert de l'anonymat.

Selon la même source, les Américains possèdent des preuves encore plus probantes que les débris de «drones» et de «missiles de croisière» présentés mercredi par le ministère saoudien de la Défense : des photos des Gardiens de la révolution islamique se préparant pour cette attaque dans une base aérienne du sud-ouest de l'Iran.

M. Trump a annoncé mercredi sur Twitter avoir ordonné un durcissement «substantiel des sanctions» contre l'Iran et ajouté plus tard qu'il en préciserait les détails «d'ici 48 heures».

Le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif a dénoncé des sanctions «illégales» et «inhumaines» contre des «citoyens ordinaires».

Washington a déjà réimposé de lourdes sanctions à l'Iran depuis que M. Trump a retiré son pays en mai 2018 de l'accord sur le nucléaire iranien conclu en 2015.

«Il y a beaucoup d'options [pour répondre à l'Iran]. Il y a l'option ultime et il y a des options bien moins élevées que cela», a tweeté M. Trump.

Avant sa rencontre avec M. Pompeo, Mohammed ben Salmane s'est déjà entretenu au téléphone avec le président russe Vladimir Poutine — qui «a appelé à une enquête approfondie et objective» — et avec le chef d'État français Emmanuel Macron, qui va envoyer des experts pour participer à l'enquête saoudienne. Les Nations Unies enverront également leurs experts, selon des sources diplomatiques.

Le prince héritier a estimé que ces attaques permettaient de tester «la volonté internationale de lutter contre les opérations de sabotage qui menacent la sécurité et la stabilité mondiales», selon l'agence officielle saoudienne SPA.

Un républicain victime d'une fusillade défend le droit de porter des armes

WASHINGTON — Un élu républicain du Congrès américain, gravement blessé lors d'une fusillade en 2017, a farouchement défendu mercredi le droit de posséder une arme, appelant à «prier pour les victimes» plutôt qu'à suivre les démocrates qui «se sont vantés de vouloir venir vous arracher vos armes».

«Chaque fois qu'il y a une grande fusillade, je peux vous le dire pour l'avoir vécu, la première chose que nous devons tous faire est de prier. Prier pour les victimes», a déclaré Steve Scalise. Cet élu de la Chambre des représentants avait été grièvement blessé en juin 2017 lorsqu'un homme avait ouvert le feu sur l'équipe de baseball républicaine du Congrès. Il a depuis à plusieurs reprises défendu le droit de porter des armes.

Devant le Capitole, siège du Congrès, il participait cette fois à la conférence de presse d'un groupe ultra-conservateur, The Tea Party Patriots, qui s'oppose à la tentative des démocrates d'avancer vers un encadrement plus stricte des ventes d'armes aux États-Unis.

Un mouvement poussé par leur nouvelle majorité à la Chambre alors plusieurs fusillades très meurtrières ont récemment endeuillé le pays. Mais la majorité républicaine au Sénat et le président Donald Trump bloquent pour l'instant toute avancée en ce sens. La Maison-Blanche est toutefois en discussions avec les élus républicains sur les réformes qu'elle pourrait soutenir.

«Cela fait longtemps que» les démocrates du Congrès «veulent vous enlever vos droits, vos droits liés au deuxième amendement» de la Constitution américaine sur le port d'armes «que nous chérissons tant», a lancé Steve Scalise. AFP

VILLE DE SHANNON
Province de Québec

DÉROGATION MINEURE
DM2019-90038

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **7 octobre 2019**, aura à statuer sur la demande de dérogation mineure **DM2019-90038**.

Cette demande, déposée par le propriétaire du terrain situé au 4, rue de Cork, lot 4 367 634 dans la zone H-30, vise la construction d'un garage détaché avec une superficie dérogatoire. L'article 7.13 du *Règlement de zonage 601-18* prescrit que la superficie maximale d'un garage détaché est de 100 mètres carrés pour un terrain dont la superficie est de 2 000 mètres carrés et plus. L'élément dérogatoire est donc le garage détaché projeté d'une superficie de 148,6 mètres carrés.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le **lundi 7 octobre 2019 à 19 h 30** à l'Hôtel de Ville, situé au 50, rue Saint-Patrick, Shannon.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 19e JOUR DE SEPTEMBRE 2019

Le directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint,

Me Sylvain Déry, avocat, M.B.A. Adm. A, OMA

5419715

affaires

TORONTO
16 800,29
- 34,46

TSX 60
1005,77
- 1,08

NASDAQ
8177,39
- 8,62

NEW YORK
27 147,08
+ 36,28

LE DOLLAR
- 0,08
¢US 75,35

ÉCRIVEZ-NOUS

Vous avez une nouvelle en lien avec le monde des affaires? Écrivez-nous au *nouvelles@lesoleil.com*



Annie Fortin, présidente et chef de la direction du Groupe Structura, rêve grand pour le projet Adopreneurs, qui vient de commencer à l'école secondaire Saint-Jean-Eudes. — PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Des ados avec la bosse des affaires

La concentration entrepreneuriale Adopreneurs fait son entrée à l'école secondaire



ISABELLE HOUDE
ihoude@lesoleil.com

Quand elle était en cinquième secondaire, Annie Fortin était bien embêtée de formuler un choix de carrière dans un examen. «Finalement, j'avais écrit : "Je veux un ordinateur, des clients, des beaux crayons, du parfum, un char et du beau linge", raconte-t-elle en riant. Ce que je voulais, au fond, c'était être entrepreneure, mais je ne savais pas que c'était ça.»

Il lui a fallu trois emplois marquants, où elle a gravi rapidement les échelons, et une vingtaine d'années avant qu'un patron avisé ne lui signale qu'elle était faite sur mesure pour l'entrepreneuriat. Et c'est un peu en pensant à la jeune fille qu'elle a été que la présidente et chef de la direction du Groupe Structura a lancé le projet Adopreneurs, une concentration d'études pour les élèves du secondaire, à l'image des sports-études et autres.

«Des programmes entrepreneuriaux, il y en a beaucoup à partir du cégep. Moi, je veux cibler les perles entrepreneuriales, parce qu'on en a, et les outiller, leur faire vivre c'est quoi. Si je suis capable de leur sauver des chemins difficiles, et leur faciliter la tâche… Ce sont eux nos dirigeants de demain», rappelle la femme d'affaires. Elle estime qu'il n'est jamais trop tôt pour enseigner les notions de base de l'entrepreneuriat aux jeunes. Certains ont déjà un appétit réel pour le sujet, et surtout, des idées vraiment intéressantes. Elle ne tarit d'ailleurs pas d'éloges à propos de l'ambassadrice du projet, Marie-Philippe Benoît, une jeune étudiante au cégep en gestion commerciale qui cumule déjà de nombreuses distinctions dans le monde des affaires.

DE LA THÉORIE ET DU CONCRET

Le projet-pilote a débuté avec la rentrée à l'École secondaire Saint-Jean-Eudes, où un groupe de 27 jeunes de cinquième secondaire apprend les rouages de l'entrepreneuriat avec un enseignant de l'endroit qui a accepté de relever le mandat. Parmi les modules au cursus : qu'est-ce qu'un entrepreneur, l'ADN d'une entreprise, les aspects juridiques, les plans d'affaires, financiers, marketing, etc. Des stages sont aussi prévus, et ils se passeront pour cette année dans les différentes entreprises rassemblées au sein du Groupe Structura, qui se trouvent à couvrir toutes les sphères de la gestion d'une PME.

Les élèves auront aussi l'occasion de développer un projet entrepreneurial, et trois de ces projets seront choisis à la fin de l'année par un jury de gens du milieu. «Je veux amener ces jeunes à vraiment réaliser leur projet d'affaires. J'ai tout ce qu'il faut dans mon écosystème pour les lancer et les supporter», soutient Annie Fortin.

À terme, elle aimerait qu'un concours du genre de Secondaire en spectacle s'organise à travers la province, mais pour les projets entrepreneuriaux des élèves. Elle aimerait aussi que la concentration commence tranquillement à s'implanter à partir de la troisième secondaire.

Voilà pour le rêve, mais en attendant, il y a déjà cinq écoles privées qui se sont montrées intéressées à intégrer Adopreneurs à leur cursus. Des partenaires financiers ont aussi levé la main, puisque pour le moment, l'initiative est entièrement financée par le Groupe Structura. Le projet-pilote de cette année servira à monter le dossier pour pouvoir éventuellement intégrer la concentration dans le système public.

Bref, il y a encore bien du pain sur la planche, mais Annie Fortin nourrit un enthousiasme propre à déplacer des montagnes. «Les jeunes sont vraiment allumés. Ils sont à un autre niveau», lance-t-elle, visiblement impressionnée par l'intérêt des adolescents.

«Des programmes entrepreneuriaux, il y en a beaucoup à partir du cégep. Moi, je veux cibler les perles entrepreneuriales, parce qu'on en a, et les outiller, leur faire vivre c'est quoi»

— Annie Fortin, présidente et chef de la direction du Groupe Structura

Première hospitalisation liée au vapotage au pays

OTTAWA — Les autorités canadiennes ont annoncé mercredi l'hospitalisation temporaire en Ontario d'une personne souffrant d'une maladie pulmonaire liée au vapotage, présentée comme une première au Canada alors que les États-Unis connaissent une épidémie qui a fait sept morts et des centaines de malades.

«On a diagnostiqué chez un jeune une maladie respiratoire sévère qui est liée à l'utilisation par cette personne de produits de vapotage», a indiqué dans un communiqué l'autorité régionale de Santé. Ni l'âge ni le sexe du malade n'ont été précisés.

Le ou la jeune malade, qui vapotait tous les jours, a dû être admis dans une unité de soins intensifs d'un hôpital de la région. Il a désormais quitté l'hôpital et se porte bien, a expliqué lors d'une conférence de presse un responsable de cette autorité régionale, le Dr Christopher Mackie.

«D'après ce que nous savons, c'est le premier cas de maladie liée au vapotage signalé au Canada», a-t-il souligné.

Les cigarettes électroniques sont commercialisées au Canada et aux États-Unis depuis 2006. Bien que leur vente soit interdite aux mineurs, leur utilisation a explosé ces dernières années chez les adolescents canadiens.

La ministre de la Santé, Ginette Petitpas Taylor, a expliqué que le gouvernement de Justin Trudeau réfléchissait à de nouvelles restrictions sur la publicité pour les produits de vapotage, ou sur la vente de certains parfums prisés des jeunes.

«Ma priorité numéro un, c'est la protection des jeunes», a expliqué la ministre à plusieurs journalistes. «Nous voulons faire en sorte que la règlementation en vigueur protège notre jeunesse, et que ces produits ne soient en rien attirants pour les jeunes.»

Elle n'a pas indiqué si le parti libéral de Justin Trudeau annoncerait de nouvelles mesures en ce sens lors de sa campagne pour les élections législatives du 21 octobre prochain.

«Attendons de voir ce qu'il y a dans le programme des libéraux», a-t-elle indiqué. **AFP**

Couche-Tard veut être un incontournable dans le marché du cannabis

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

LAVAL — Alimentation Couche-Tard veut être l'un des «acteurs incontournables» dans le marché nord-américain du cannabis et compte se servir du Canada, où la consommation de cette substance à des fins récréatives est légale, pour atteindre cet objectif.

Mais le savoir-faire développé par l'exploitant de dépanneurs et de stations-service échappera au Québec, où les ventes s'effectuent par l'entremise de la Société québécoise du cannabis, a déploré le fondateur et président exécutif du conseil d'administration de Couche-Tard, Alain Bouchard, mercredi, au cours d'une entrevue en marge de l'assemblée annuelle des actionnaires qui se déroulait à Laval.

«Je crois que c'est dommage pour le Québec parce que cette expertise s'en ira à l'extérieur du Québec, a-t-il dit, aux côtés du président et chef de la direction du détaillant, Brian Hannasch, et du chef de la direction financière, Claude Tessier. Lorsque nous allons déployer un réseau aux États-Unis ou toute autre expérience en sol américain, cela se fera depuis l'extérieur du Québec.»

Dans le passé, l'homme d'affaires avait dénoncé à plus d'une reprise les incursions du gouvernement dans le secteur du commerce de détail et critiqué la Société des alcools du Québec pour son monopole.

Incapable de percer le marché québécois du cannabis, la multinationale a plutôt décidé de se tourner vers Fire & Flower, en investissant dans ce détaillant albertain dans le cadre d'une transaction qui pourrait lui permettre, à terme, d'acquérir une participation majoritaire dans cette société. Cela s'ajoute à son partenariat déjà en vigueur avec le géant canadien du cannabis Canopy Growth entourant l'exploitation de boutiques privées.

LES ÉTATS-UNIS DANS LA MIRE

Même si le marché du cannabis récréatif en est encore à ses balbutiements, Couche-Tard désire faire ses classes afin de mettre sur pied une stratégie prête à être déployée ailleurs, où la réglementation le permet, a expliqué M. Bouchard.

«C'est encore tout petit, a-t-il lancé. Nous allons apprendre de cela et je crois vraiment que nous pouvons réussir.»

L'entreprise a bien entendu les yeux tournés vers les États-Unis, où la consommation récréative est légale dans 13 États, mais elle doit prendre le temps de bien connaître les règles du jeu, a expliqué M. Hannasch, qui croit que Couche-Tard est bien outillée en matière de vente de produits soumis à un âge minimal.

Couche-Tard a déjà commencé à vendre des produits au cannabidiol — un des composés du cannabis — dans certains de ses établissements aux États-Unis et en Irlande.

«C'est un peu le Far West, mais je crois que nous avons une place dans ce marché, a souligné M. Hannasch. Mais ce n'est que le début.»

D'ici 2023, la multinationale souhaite doubler son résultat avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA), qui a été d'environ 4 milliards $ l'an dernier. Elle n'a toutefois pas identifié la marijuana comme un vecteur de croissance dans son plan stratégique en raison des nombreuses incertitudes réglementaires.

M. Hannasch n'a pas caché que le marché de la marijuana récréative pourrait toutefois faciliter la tâche de la société, qui exploite actuellement un réseau d'environ 16 000 points de vente au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Amérique latine, en Asie ainsi qu'au Moyen-Orient.



Les burgers avec «viande» de protéines végétales n'ont pas eu le succès escompté dans les Tim Hortons. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

TIM HORTONS

Fini les burgers sans viande au Canada

La Presse canadienne

TORONTO — Tim Hortons retirera ses produits de «viande» de protéines végétales dans des milliers de ses restaurants canadiens, à peine trois mois après les avoir ajoutés à son menu.

La société mère de la chaîne de cafés, Restaurant Brands International (RBI), a indiqué qu'elle retirait des menus de tous ses restaurants les hamburgers garnis de boulettes du producteur de protéines végétales Beyond Meat. Pour leur part, les sandwichs de petit-déjeuner avec saucisses végétales ne seront désormais offerts qu'en Colombie-Britannique et en Ontario, en raison de la «réaction positive» des clients de ces provinces.

Cette décision n'est pas surprenante compte tenu de la spécialisation première de Tim Hortons, soit la vente de café et de beignes, mais c'est un revers pour le producteur californien Beyond Meat, a souligné Sylvain Charlebois, professeur en distribution et politique alimentaire à l'Université Dalhousie, à Halifax.

«UNE MAUVAISE NOUVELLE»

«Je vois cela comme une mauvaise nouvelle pour Beyond Meat, absolument, car cela pourrait nuire à la marque au Canada. Tim Hortons n'est pas un petit joueur», a-t-il noté lors d'une entrevue.

La décision de Tim Hortons, qui semble s'appuyer sur les volumes de ventes, pourrait indiquer que Beyond Meat atteint un niveau de saturation sur le marché canadien, après avoir été adopté par les restaurants A&W et largement offert dans les supermarchés, a-t-il indiqué.

«Nous sommes toujours à l'écoute de nos clients et testons une grande variété de produits à travers le pays», a affirmé dans un courriel la porte-parole de la chaîne, Jane Almeida.

«Comme pour toute offre d'une durée limitée, nous pourrions explorer la possibilité de proposer de nouveau le produit dans d'autres provinces à une date ultérieure, en fonction des commentaires des clients.»

Tim Hortons a annoncé en mai qu'elle testerait ses trois sandwichs Beyond Meat pour le petit-déjeuner dans certains restaurants.

En juin, la société a annoncé que ces produits seraient déployés dans les quelque 4000 restaurants Tim Hortons du pays, avant d'ajouter en juillet qu'elle proposerait également des hamburgers garnis de boulettes Beyond Meat.

La société n'avait alors fait aucune mention du fait que ces nouveaux produits étaient offerts pour une durée limitée.

Cependant, lors de la conférence téléphonique sur les résultats financiers du deuxième trimestre, le mois dernier, le chef de la direction de RBI, Jose Cil, avait laissé entendre que ces produits n'étaient peut-être pas un ajout permanent au menu de la chaîne.

INDICE RÉGIONAL

L'indice boursier régional IBR Québec/Chaudière-Appalaches valait hier

2377,18 points

en hausse de

3,84 points ou

0,16 %

sur la journée précédente.

L'IBR-QCA, marque de commerce du cyberjournal CommerceMonde (www.commercemonde.com) est mis à jour par Frédérick Tremblay.

Lire les cotes

Au moment de dresser cette liste, les titres retenus avaient eu un volume moyen de transactions d'au moins 100 actions au cours des 60 séances précédentes. Elle sera révisée périodiquement et contient principalement les actions ordinaires, celles généralement détenues par les particuliers. Chaque titre est identifié par le nom de la société et son symbole boursier. Le volume des transactions est en milliers d'actions.

Ferm : cours à l'arrêt de transactions.

Ch. net : changement en argent par rapport au précédent cours de fermeture.

Les valeurs sont fournies par la firme Financial Content et sont exprimées en dollars.

● : Indique que le cours a touché en séance le haut ou le bas des 52 dernières semaines.

PÉTROLE (BRUT LÉGER)

58,04 $US

-1,06

OR

1515,80 $US

+2,04

ARGENT

17,790 $CAN

-0,260

TAUX DE CHANGE

UN dollar US coûte	UN euro coûte
1,3271$	**1,4669$**

Société	Volume (x1000)	Ferm.	net	Ch.
A à C				
5NPlusInc	VNP	24	2.23	-0.07
AberdeenAsia-P	FAP	47	3.45	-0.02
AberdeenIntlJ	AAB	74	0.04	-0.01
AbsoluteSoftwa	ABT	32	7.84	-0.01
Acerus Pharmac	ASP	51	0.12	0.00
AcuityAds Hold	AT	98	1.35	-0.02
ADFGroupIncS	DRX	58	1.15	0.00
AdvantageOil&	AAV	997	2.10	-0.05
Aecon Group	ARE	318	18.99	-0.22
Africa Oil Cor	AOI	65	1.24	0.00
AGFManagementB	AGF.B	49	5.80	-0.01
AgGrowIntInc.	AFN	60	43.74	-0.14
Agnico-EagleMi	AEM	816	75.56	-0.88
Aimia Inc.	AIM	145	3.50	-0.02
AirCanadaClA	AC	1093	43.40	-0.61
Alacer Gold Co	ASR	750	5.12	-0.09
AlamosGoldInc	AGI	1187	8.30	-0.09
AlarisRoyaltyC	AD	128	19.97	+0.06
AlbionPete	FF	188	0.26	-0.01
Alcanna Inc.	CLIQ	43	5.34	0.00
Alderon Iron O	IRON	25	0.22	+0.01
●Aleafia Health	ALEF	308	0.94	-0.01
AlgonquinPower	AQN	932	17.88	-0.03
AlimentationCB	ATD.B	1320	81.07	+0.10
Alithya Group	ALYA	40	3.85	-0.23
AlmadenMineral	AMM	63	0.98	+0.02
AltaGas Canada	ACI	34	24.76	-0.11
AltaGas Ltd.	ALA	571	19.73	-0.12
AltiusMinerals	ALS	55	11.40	-0.05
Altus Group Li	AIF	41	37.91	-0.32
Americas Gold	USA	370	3.74	-0.15
AmerigoResourc	ARG	137	0.73	+0.06
AmorfixLifeJ	PMN	176	0.23	0.00
AnacondaMining	ANX	332	0.23	-0.01
Aphria Inc.	APHA	1322	8.36	+0.08
AquilaResource	AQA	138	0.17	+0.01
ARCResourcesEx	ARX	2081	7.01	-0.29
ArgonautGoldLt	AR	360	2.30	-0.03
Aritzia Inc. S	ATZ	233	17.55	0.00
AsankoGoldInc.	AKG	135	1.27	-0.02
●AtcoLtdCIIN	ACO.X	176	47.84	+0.28
AthloneEg	ATH	480	0.70	-0.01
AtlanticPower	ATP	35	3.28	-0.10
Atrium Mortgag	AI	16	13.82	+0.03
ATS Automation	ATA	110	18.40	-0.37
Aurinia Pharma	AUP	78	7.92	-0.55
Aurora Cannabi	ACB	4389	7.02	+0.03
AuroraEne	AXU	363	2.68	-0.11
AutoCanadaInc	ACQ	52	8.28	-0.15
AvalonRareMeta	AVL	404	0.05	0.00
Avicanna Inc.	AVCN	45	4.31	-0.04
AvinoS&G	ASM	27	0.81	0.00
B2GoldCorpJ	BTO	4588	4.28	-0.07
BadgerIncomeFn	BAD	102	42.82	+0.77
BallardPowerSy	BLDP	550	7.28	-0.14
BalmoralResLtd	BAR	235	0.23	-0.01
BankofMontreal	BMO	1475	97.22	+0.61
BankofNovaSco	BNS	2103	74.58	-0.17
BarrickGoldCor	ABX	6461	23.40	-0.50
Baylin Technol	BYL	17	3.22	-0.01
Baytex Energy	BTE	6190	2.20	-0.01
BCE	BCE	2314	64.00	+0.44
BellatrixExplL	BXE	112	0.44	-0.05
BELLUSHealthIn	BLU	181	9.64	+0.29
Belo Sun Minin	BSX	419	0.50	0.00
BevoAgro	ZENA	396	0.99	-0.03
Birchclif	BIR	2203	2.28	-0.15
BirdConstrIncm	BDT	102	5.95	0.00
Black Iron Inc	BKI	717	0.08	0.00
BlackBerry	BB	1436	10.00	-0.07
BlackDiamondGr	BDI	43	1.90	-0.01
BNKPetroleumIn	BKX	18	0.16	-0.01
BombardierCIA	BBD.A	53	1.94	+0.03
BombardierCIB	BBD.B	5821	1.91	+0.05
Bonavista Ener	BNP	470	0.67	-0.09
BonterraEnergy	BNE	58	4.76	-0.18
BoralexIncCl	BLX	168	22.24	+0.31
Brick Brewing	WBR	13	3.01	-0.03
BromptonLifeSp	LCS	15	5.20	-0.04
BromptonSpltBa	SBC	24	13.00	-0.09
Brookfield Ass	BAM.PF.C	11	20.81	+0.06
BrookfldAssetA	BAM.A	951	71.17	+0.11
BRP Inc. Subor	DOO	311	51.86	-0.28
BurconNutrasci	BU	2212	1.69	+0.21
CAE	CAE	359	33.94	+0.11
CaEngySeTechCo	CEU	1141	2.06	-0.06
CalfracWellSer	CFW	205	1.65	-0.08
Callidus Capit	CBL	23	0.73	+0.01
CamecoCorporat	CCO	667	12.46	-0.30
CanaccordFinan	CF	468	5.22	-0.13
CanacolEgy	CNE	37	4.68	-0.01
Canada Goose H	GOOS	347	56.21	+0.02
CanarcResource	CCM	74	0.07	-0.01
CanBancCorp.	BK	17	10.38	-0.16
Canfor Pulp Pr	CFX	52	8.95	-0.30
CanforCorporat	CFP	209	15.34	+0.06
CanNatrResLtd	CNQ	5929	36.01	-0.84
●CannTrust Hold	TRST	5074	1.72	+0.02
Canopy Rivers	RIV	293	2.35	+0.15
CanPacRawayLtd	CP	209	307.82	-0.21
CanTireCorLtd	CTC.A	188	141.70	-0.94
●CanUtilityLtd	CU	259	38.83	+0.19
CanWelHoldings	CWX	50	4.87	+0.02
CanWestBnk	CWB	143	33.31	0.00
CanZincCorp	NZC	59	0.11	0.00
CapitalPowerCo	CPX	381	30.47	+0.29
CapstoneMining	CS	198	0.56	0.00
Cardinal Energ	CJ	153	2.68	0.00
Cardiol Therap	CRDL	32	4.29	+0.04
Cargojet Inc.	CJT	43	98.70	-0.77
Cascades	CAS	144	11.87	-0.16
CathedralEngyS	CET	30	0.31	-0.02
CCLIndustriesB	CCL.B	243	55.83	-0.39
CelesticaIncSV	CLS	107	9.58	-0.08
CenovusEnergyI	CVE	2861	13.23	-0.23
CentaminEgyptO	CEE	12	2.10	+0.04
CenterraGoldIn	CG	1397	10.47	-0.34
CentricHealthJ	CHH	20	0.12	0.00
Ceridian HCM H	CDAY	9	69.68	+0.34
CGIGroupCIAS	GIB.A	435	103.51	+0.09
●Chalice Gold M	CXN	58	0.18	+0.01
Champion Iron	CIA	321	2.32	0.00
Charlotte?s We	CWEB	285	21.99	-0.68
ChesswoodIncom	CHW	15	9.09	0.00
China Gold Int	CGG	165	1.32	-0.03
Chinook Energy	CKE	66	0.07	+0.01
Chorus Aviatio	CHR	253	7.58	+0.07
CI First Asset	CGXF	26	11.73	-0.19
CI First Asset	FLI	10	11.32	-0.01
CI First Asset	BXF	20	10.31	+0.03
CIBC	CM	2493	109.88	+0.48
CIDETEducati	MBA	37	0.64	-0.02
CIFinCorp.	CIX	322	19.47	-0.02
CineplexGalaxy	CGX	267	25.87	+0.04
CipherPharmaJ	CPH	22	1.37	+0.03
CLifComSplitCo	LFE	28	3.40	-0.01
CNationRwayCo	CNR	852	120.56	-0.55
CogecoCableInc	CCA	148	107.21	-1.76
CogecoIncSV	CGO	20	98.01	-1.89
Colliers Inter	CIGI	23	92.69	-0.55
ColumbusGld	CGT	36	0.15	+0.01
Com Dev	CDV	10	0.43	0.00
ComputerModell	CMG	160	6.02	+0.03
Condor Petrole	CPI	19	0.14	-0.01
Conifex Timber	CFF	88	0.68	-0.01
ConstellationS	CSU	42	1294.33	+5.64
Continental Go	CNL	444	3.91	-0.10
CopperMountain	CMMC	91	0.72	-0.03
CorbyDistiller	CSW.A	9	17.28	-0.13
CoroMiningCorp	COP	90	0.10	0.00
CorusEntrtmntB	CJR.B	763	5.35	-0.01
Corvus Gold In	KOR	79	2.31	+0.02
CottCorp	BCB	339	17.23	-0.12
CounselCorpora	SCB	205	0.67	0.00
CrescentPointC	CPG	6473	6.07	+0.02
CrewEnerg	CR	135	0.76	-0.02
CRH Medical Co	CRH	37	3.96	-0.02
CrocodileGldCo	KL	1223	61.09	-0.16
Cronos Group I	CRON	595	14.55	-0.24
CtiSunMin	CSM	15	0.06	+0.01
D à G				
D-Box Technolo	DBO	9	0.13	-0.01
DeeThreeEx	GXO	37	0.63	-0.06
DejourEntDEJ	DXI	11	0.04	0.00
DelphiEnergyCo	DEE	66	0.09	0.00
Delta 9 Cannab	DN	37	0.81	-0.02
DenisonMinesCo	DML	363	0.63	-0.01
Descartes	DSG	120	52.45	+0.49
DetourGoldCorp	DGC	1322	20.24	-0.70
DHXMedia	DHX	58	1.64	-0.05
DIRTT Environm	DRT	117	5.99	-0.06
Diversified Ro	DIV	51	2.91	-0.02
DivGrowthSplt	DGS	86	5.28	+0.03
Dividend Selec	DS	31	7.28	+0.05
Dividend15Spli	DF	40	5.16	+0.04
Dividend15Splt	DFN	38	8.90	-0.02
Dollaramalnc	DOL	837	47.74	-0.12
DomtarCorporat	UFS	27	46.13	-0.59
DorelIndIncB	DII.B	24	9.17	+0.06
DREAM Unlimite	DRM	255	9.56	+0.08
DundeeCorpCl	DC.A	51	1.05	-0.01
DundeePrecious	DPM	644	4.59	-0.18
DynagoldMin	DNG	10	1.85	-0.02
Eagle Energy I	EGL	2313	0.03	-0.01
EastmainResour	ER	176	0.13	-0.01
easyhomeLtd	GSY	42	56.86	+0.42
ECN Capital Co	ECN	318	4.64	-0.05
EcoSynthetix I	ECO	35	2.87	-0.05
EldoradoG	ELD	1944	10.78	-0.33
Electrovayalnc	EFL	174	0.20	-0.02
Element Fleet	EFN	164	10.65	-0.07
EmcMetalsCorp	SCY	94	0.13	+0.01
EmeralInCorpora	EMA	816	56.95	+0.04
EmpireCoClAN	EMP.A	398	35.81	+0.03
Enbridge	ENB	3597	46.73	+0.03
Enbridge Inc.	ENB.PF.A	17	15.05	-0.08
Enbridge Inc.	ENB.PF.C	34	15.05	-0.04
Enbridge Inc.	ENB.PF.G	9	15.12	-0.12
Enbridge Inc.	ENB.PF.K	31	22.75	-0.22
Enbridge Inc.	ENB.PF.I	14	25.24	-0.24
EnCanaCorporat	ECA	8963	6.69	-0.18
EndeavourFin	EDV	329	25.48	-0.72
EndeavourSilve	EDR	493	3.17	-0.12
Enerflex Ltd.	EFX	162	12.62	-0.44
EnergyFuelsInc	EFR	116	2.70	-0.04
Enerplus Corpo	ERF	938	10.56	-0.03
EnghouseSystem	ENGH	69	37.36	+0.05
EnsignEngyServ	ESI	1087	3.44	-0.51
Enterpris	E	52	0.20	0.00
EntreeGoldInc	ETG	84	0.26	-0.01
Equitable Grou	EQB	43	99.88	+0.13
ErdeneRes	ERD	195	0.21	+0.03
Ero Copper Cor	ERO	113	20.09	-0.68
Essential Ener	ESN	41	0.31	0.00
Euro Sun Minin	ESM	48	0.38	0.00
Evertz Tech	ET	16	16.64	+0.17
ExcellonResour	EXN	185	0.97	-0.02
Excelsior Mini	MIN	11	0.98	-0.02
ExchangeInvcome	EIF	53	39.24	+0.08
ExcoTechnologi	XTC	29	7.64	0.00
ExtendicareREI	EXE	187	8.62	-0.10
FairfaxFinanci	FFH	18	588.03	-0.49
Fiera Capital	FSZ	92	10.41	-0.09
Fin15Splttll	FFN	72	5.86	+0.10
Financial15Spl	FTN	273	7.17	+0.19
FinningInt'lIn	FTT	281	23.23	-0.41
FiranTechGrpC	FTG	17	3.60	-0.07
Fire & Flower	FAF	645	1.58	-0.01
FirmCapMortgag	FC	17	13.98	+0.03
●FirstAsseREIT	RIT	26	18.71	+0.02
FirstCapitalRe	FCR	557	22.10	+0.13
FirstMajesticJ	FR	1023	12.79	-0.20
●FirstNat'lFin	FN	29	37.60	+0.31
FirstQuantumMn	FM	4358	10.15	-0.45
FirstService C	FSV	25	135.52	+1.65
Fission Uraniu	FCU	269	0.38	-0.02
Fortisinc	FTS	1190	55.45	-0.18
FortunaSvrFVI	FVI	560	4.51	-0.18
FortuneMineral	FT	61	0.09	-0.01
Franco-NevadaC	FNV	713	122.78	-0.52
Freegold Ventu	FVL	135	0.08	-0.01
Freehold Royal	FRU	299	8.05	-0.09
Freshii Inc. C	FRII	52	3.12	+0.02
Frontera Energ	FEC	152	13.36	-0.04
Gear Energy Lt	GXE	58	0.49	-0.02
GeneNewsL	SZLS	102	0.10	-0.01
●GenworthMICana	MIC	113	52.49	-0.36
Georgetown	AUG	67	1.76	-0.06
●GeorgeWestLtd	WN	242	111.36	+0.65
Gibson Energy	GEI	573	23.55	-0.03
GildanAct	GIL	492	48.07	-0.82
GlacierMediaIn	GVC	16	0.67	0.00
GLGLifeTe	GLG	16	0.21	0.00
GoGold Resourc	GGD	160	0.62	-0.03
Gold Standard	GSV	128	1.18	0.00
GoldenStarReso	GSC	83	4.15	-0.12
●Goldgroup Mini	GGA	24	0.04	-0.01
Goldmining Inc	GOLD	103	1.17	-0.03
GoldMoney Inc.	XAU	69	2.21	-0.11
Goodfood Marke	FOOD	16	2.88	-0.07
Gran Colombia	GCM	261	4.60	-0.08
GranTierraEner	GTE	677	2.04	-0.02
Great-WestLife	GWO	435	31.11	+0.10
GreatCdnGaming	GC	251	41.48	-0.81
GrtPateSilvLtd	GPR	206	0.96	+0.01
GuyanaGol	GUY	342	1.03	-0.03
H à M				
HarteGold	HRT	123	0.28	+0.01
Harvest Brand	HBF	21	9.42	+0.03
Harvest Health	HHL	25	7.45	-0.03
Harvest Tech A	HTA	13	10.47	-0.08
Heroux Devtek	HRX	19	16.80	-0.26
HEXO Corp.	HEXO	938	5.44	+0.05
HighArcticEngy	HWO	34	2.56	-0.15
HighLinerFoods	HLF	53	11.32	-0.11
HomeCapitalGro	HCG	209	24.33	-0.03
HorizonNthLogs	HNL	288	1.11	-0.03
HudBayMinerals	HBM	838	4.93	-0.17
Hudson's Bay C	HBC	228	9.83	-0.11
HuskyEnergyInc	HSE	2600	9.75	-0.28
Hydro One Limi	H	415	24.21	-0.06
●iA Financial C	IAG	154	59.77	-0.08
IamgoldCorpora	IMG	2823	4.58	-0.04
IBI Group Inc.	IBG	12	4.98	+0.02
IGMFinanc	IGM	123	38.00	-0.17
Immonovaccin	IMV	26	4.32	+0.22
ImperialMetals	III	43	2.11	+0.01
ImperialOilLtd	IMO	746	36.83	+0.26
Information Se	ISV	471	16.13	+0.13
InMed Pharmace	IN	151	0.32	-0.01
InnergexRenewE	INE	146	15.19	+0.02
InPlay Oil Cor	IPO	23	0.76	-0.01
Int'lForestCl	IFP	301	14.33	+0.35
IntactFinCorp	IFC	146	130.77	-0.20
Intellipharmac	IPCI	12	0.25	+0.02
Inter Pipeline	IPL	1960	24.52	-0.25
International	IPCO	28	5.12	-0.02
IntertapePolym	ITP	155	17.15	-0.09
INVMetalsInc.	INV	196	0.45	+0.03
IPL Plastics I	IPLP	18	8.81	+0.05
iShares Core M	XEF	104	30.20	-0.03
iShares Core S	XUS	103	49.84	+0.19
IvanhoeMinesLt	IVN	706	3.59	-0.17
MTYFoodGr	MTY	23	63.63	+0.20
MullenGroupLtd	MTL	280	9.38	-0.07
N à Q				
Nat'lBank	NA	1101	64.83	+0.24
NemaskaExpl	NMX	463	0.31	+0.02
Neo Performanc	NEO	31	10.62	-0.10
Neovasc Inc.	NVCN	16	5.40	-0.01
NeptuneTech	NEPT	137	5.39	-0.13
●NevadaCopperCo	NCU	316	0.28	-0.01
NewGoldIncJ	NGD	1680	1.64	0.00
NewMillenni	NML	37	0.07	-0.01
Newmont Goldco	NGT	120	51.78	-0.66
NexGen Energy	NXE	528	1.65	-0.08
NextSource Mat	NEXT	279	0.06	0.00
NFI Group Inc.	NFI	308	29.50	-0.65
NGExResourcesI	JOSE	41	0.69	0.00
Nighthawk Gold	NHK	58	0.53	-0.01
NioCorp Develo	NB	11	0.58	-0.02
NorAmePaladLtd	PDL	79	16.33	+0.07
NorbordInc	OSB	185	31.83	+0.10
NornDynMinLtd	NDM	93	0.83	0.00
Northcliff Res	NCF	9	0.07	0.00
Northland Powe	NPI	1404	24.35	+0.10
NovaGoldResour	NG	420	8.19	-0.21
NRAmEngyParInc	NOA	44	16.07	-0.11
Nutrien Ltd	NTR	1301	68.75	+0.24
NuVistaEnergyL	NVA	1887	2.52	-0.02
●NuvoResearchIn	NRI	50	0.43	-0.04
NXTEgySolu	SFD	14	0.40	0.00
OceanaGoldCorp	OGC	2950	3.30	-0.07
Oncolytic	ONC	14	0.94	+0.01
OnexCorp	ONEX	181	82.60	-0.82
OpenText	OTEX	648	54.22	-0.12
Organigram Hol	OGI	573	5.60	+0.03
Orosur Mining	OMI	10	0.08	-0.01
OrvanaMin	ORV	163	0.24	+0.01
Osisko Gold Ro	OR	714	15.63	-0.22
Osisko Mining	OSK	433	3.30	-0.08
Painted Pony E	PONY	95	0.82	-0.04
PanAmericanSil	PAAS	637	21.95	-0.59
ParamountResCl	POU	339	7.56	-0.06
ParexResIn	PXT	611	21.97	-0.75
Park Lawn Corp	PLC	71	26.04	-0.19
Parkland Fuel	PKI	360	42.70	-0.39
PasonSystemsIn	PSI	101	17.00	-0.04
Patriot One Te	PAT	185	1.72	-0.01
Pattern Energy	PEGI	35	36.25	-0.02
Shopify Inc. C	SHOP	238	432.80	-2.87
ShoreGoldInc	DIAM	166	0.22	0.00
SierraMetalInc	SMT	11	1.60	0.00
SierraWireless	SW	107	14.81	-0.04
Silver Bull Re	SVB	156	0.11	0.00
SilvercorpMeta	SVM	1125	5.67	-0.06
SilverCrest Me	SIL	179	7.20	-0.30
SilvermetInc.	GLO	87	0.49	-0.01
SilverWheatonC	WPM	1376	35.92	-0.30
Sleep Country	ZZZ	44	21.62	-0.33
SNC-Laval	SNC	1455	20.59	+0.52
●SolGold plc Or	SOLG	19	0.39	-0.01
SOPerior Ferti	SOP	44	0.03	0.00
Spectra7 Micro	SEV	194	0.04	0.00
SpectralDiagns	EDT	49	0.43	+0.02
Spin Master Co	TOY	52	42.90	-0.53
Sprott Physica	CEF	32	19.31	-0.14
SprottInc	SII	75	3.32	-0.03
SSR Mining Inc	SSRM	589	18.77	-0.62
●St. Augustine	SAU	138	0.03	0.00
StantecInc	STN	152	29.73	-0.10
Stelco Holding	STLC	96	12.01	-0.34
Stella-JonesIn	SJ	136	40.01	+0.03
STEP Energy Se	STEP	62	1.56	-0.02
Stingray Group	RAY.A	54	7.10	-0.14
●StornowayDiamo	SWY	15947	0.02	0.00
Stuart Olson I	SOX	22	3.00	+0.09
SueEngyServInc	SES	211	6.25	-0.27
Sulliden Minin	SMC	36	0.07	0.00
●Sun Life	SLF	903	58.52	+0.01
SuncorEne	SU	3947	42.35	-0.22
SunOpta,Inc	SOY	32	2.90	-0.09
SuperiorPlusCo	SPB	1021	12.23	+0.02
Supreme Cannab	FIRE	871	1.40	+0.02
SupremexIncmFn	SXP	12	2.60	+0.02
SurgeEnergyInc	SGY	631	1.20	-0.04
SynexInternt'l	SXI	44	0.25	-0.01
T à Z				
TagishLake	TLG	23	0.73	-0.02
TagOilLtd	TAO	9	0.35	-0.01
TaigaBuildingP	TBL	15	1.00	0.00
TalonMetalsCor	TLO	117	0.18	0.00
Tamarack Valle	TVE	231	2.20	-0.10
TanzanianRoyal	TNX	62	1.06	-0.01
TasekoMinesLtd	TKO	273	0.62	-0.03
TchstoneExplnc	TSX	158	0.26	+0.01
TD Bank	TD	3469	76.03	+0.34
TeckResClBSV	TECK.B	1526	23.82	-1.00
Verde Agritech	NPK	14	0.80	0.00
Vermilion Ener	VET	1525	22.68	-0.32
Viemed Healthc	VMD	54	9.07	+0.02
VillageFarmsIn	VFF	318	13.99	-0.45
VIPharmIntlInc	BHC	714	30.78	+0.19
Wajax Corporat	WJX	47	16.19	-0.29
WallbridgeMngC	WM	246	0.35	0.00
Waste Connecti	WCN	352	119.43	+0.63
WeIgrnPlatiLtd	NCP	94	0.11	-0.01
WEngyServCorp.	WRG	15	0.25	-0.03
WesdomeGoldMin	WDO	652	5.85	-0.12
WesternForestP	WEF	874	1.32	-0.03
WestFraserTimb	WFT	648	56.17	+2.85
WestJet	WJA	207	30.66	+0.06
WestportInnova	WPRT	23	3.90	-0.09
WestrnCopperCo	WRN	47	0.81	-0.02
WestshoreTermn	WTE	147	20.57	+0.10
Whitecap Resou	WCP	2705	4.71	-0.09
WinpakLimited	WPK	27	43.32	-0.58
WLithiuUSACorp	LAC	75	4.26	+0.02
WPotashCorp.	WRX	31	0.24	+0.01
●WSPGlobalInc.	WSP	143	77.37	+0.61
YamanaGoldInc	YRI	3938	4.43	-0.15
Yangarra Resou	YGR	282	1.75	-0.05
YorbeauResCl A	YRB	9	0.03	0.00
ZargonEnergyTr	ZAR	18	0.38	-0.02
FONDS INDICIELS (IShare)				
AGFiQ Enhanced	QCD	9	27.81	-0.12
BetaPro S&P 50	HUV	210	3.98	-0.13
BMO Canadian D	ZDV	13	17.51	-0.01
BMO Canadian H	ZWC	49	19.23	+0.03
●BMO Covered Ca	ZWU	39	13.97	+0.04
BMO Covered Ca	ZWB	71	18.46	+0.04
BMO Covered Ca	ZWA	11	23.39	+0.09
BMO Equal Weig	ZRE	11	24.77	+0.05
BMO Equal Weig	ZUB	18	27.83	+0.24
BMO Europe Hig	ZWE	25	20.59	+0.09
BMO Floating R	ZFH	10	15.59	-0.03
BMO Internatio	ZDI	11	20.81	+0.04
BMO Laddered P	ZPR	216	9.58	-0.05
BMO Low Volati	ZLU	22	38.83	+0.15
BMO Low Volati	ZLB	31	34.53	+0.03
BMO Mid-Term U	ZIC	12	19.71	+0.05
BMO MSCI EAFE	ZEA	12	18.72	+0.04
BMO S&P 500 In	ZSP	363	44.05	+0.13
●BMO Tactical D	ZZZD	10	32.15	-0.01
BMO Ultra Shor	ZST	22	51.00	+0.02
BMO Ultra Shor	ZST.L	12	52.52	0.00
BMO US High Di	ZWH	101	21.10	+0.02
BMOAggregateBn	ZAG	94	16.04	+0.04
●BMODJCdaTitan	ZCN	17	22.85	-0.04
BMODJIndAvHed	ZDJ	48	45.12	+0.02
BMOEqlWgtBank	ZEB	537	29.10	+0.08
●BMOEqlWgtUtil	ZUT	10	19.01	+0.09
BMOEqWgtOil&Ga	ZEO	44	43.85	-0.23
BMOHYUSCrpHed	ZHY	11	13.80	-0.03
BMOLongCrpBnd	ZLC	111	19.41	+0.11
BMOMidCrpBond	ZCM	13	16.56	-0.01
BMONasdaqEqHed	ZQQ	53	58.68	+0.02
BMOShrtCrpBnd	ZCS	46	14.18	-0.01
BMOUSEqtyHed	ZUE	12	44.61	+0.03
Canadian Crude	CCX	12	11.45	-0.11
CI First Asset	TXF	16	16.20	-0.03
CI First Asset	FGO	22	10.74	+0.02
CI First Asset	NXF	27	6.69	-0.05
CI First Asset	FAO	10	9.52	-0.05
CI First Asset	FSB	39	9.94	+0.01
CIBC Active In	CACB	18	21.06	0.00
Dynamic iShare	DXU	11	34.60	+0.12
Dynamic iShare	DXG	22	34.61	+0.06
Dynamic iShare	DXP	9	18.27	+0.01
Fidelity Canad	FCCD	10	26.40	-0.02
Fidelity U.S.	FCRR	24	25.65	0.00
Franklin Liber	FLCI	37	19.71	+0.06
Harvest Global	HGGG	20	24.28	-0.33
HorizonBetaGld	HGD	1487	4.22	+0.12
HorizonGldBull	HBU	10	9.95	0.00
Horizons Activ	HPR	48	7.83	-0.04
Horizons Activ	HYI	18	9.63	-0.01
Horizons Enhan	HEP	12	29.00	-0.43
Horizons HAB	HAB	15	10.98	+0.02
Horizons HED	HED	27	10.94	+0.29
Horizons HEU	HEU	61	4.98	-0.15
Horizons HGU	HGU	1633	17.55	-0.52
Horizons HND	HND	1217	6.34	+0.15
Horizons HNU	HNU	1236	12.12	-0.31
Horizons HOD	HOD	5991	4.33	+0.13
Horizons HOU	HOU	6600	6.08	-0.18
Horizons HQD	HQD	661	5.04	0.00
Horizons HQU	HQU	100	73.24	-0.13
Horizons HSD	HSD	333	12.66	-0.02
Horizons HSU	HSU	103	60.34	+0.02
●Horizons HXD	HXD	113	4.69	+0.01
●Horizons HXU	H

leSoleil FIER PARTENAIRE UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE QUÉBEC

GRAND LANCEMENT 2019-2020

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE QUÉBEC

Le grand lancement 2019-2020 de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) s'est tenu le 17 septembre au Diamant. Cette soirée de réseautage, un incontournable de la rentrée à Québec, avait comme thème l'intelligence artificielle. Pour l'occasion, 450 personnes de la communauté d'affaires de Québec étaient réunies pour assister au dévoilement de la programmation de la CCIQ.

Consultez les applications du Soleil pour voir toutes les photos.

PHOTOS : JÉRÔME BOURQUE



Julie Bédard, présidente et chef de la direction (CCIQ) et Stéphan Poirier, président et chef de la direction (Aéroport international Jean-Lesage de Québec)



André Beaulieu, premier vice-président, services généraux (Bell & BCE) et Julie Bédard, présidente et chef de la direction (CCIQ)



Audrey Périgny et Louis-Clément Picard, gestionnaires de projets (CCIQ)



Martin Cousineau, nouveau président du CA (CCIQ)



Julie Bédard, présidente et chef de la direction (CCIQ)



Nathalie Lachance, directrice des événements (CCIQ)



Mélanie Kéroack, directrice positionnement stratégique, communication et marketing (CCIQ); Sylvain Nolet, vice-président – assurance des entreprises (La Capitale) et Sylvie Lessard, directrice de comptes assurance des entreprises (La Capitale)



Mathieu Claise, directeur des affaires publiques et gouvernementales et Stéphan Poirier, président et chef de la direction (Aéroport international Jean-Lesage de Québec)



Geneviève Desautels, présidente et Philippe R. Bertrand, chef de la croissance et des partenariats (Illuxi)



Steve Labrie, responsable des partenariats et du développement des publics (Le Diamant)

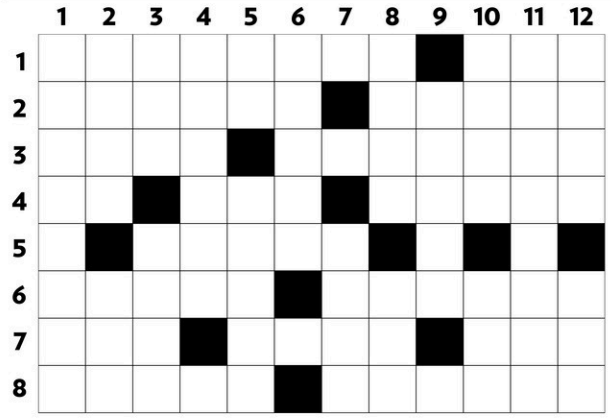


Sandra Houde, directrice principale marketing; Michael Drolet, directeur, projets spéciaux et Karine Pelletier, conseillère publicitaire (Le Soleil)



Une ambiance festive pour ce grand lancement.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Plonger entièrement dans un liquide. – Parc où l'on peut observer des animaux exotiques.
2 Prendre l'empreinte de quelque chose. – Qui ont une saveur aigre.
3 En état d'être récoltée. – Entourée d'une enveloppe ou d'une couche protectrice.
4 Le fémur en est un. – Action de prendre ce qui appartient à autrui. – Boîtes à lunettes.
5 Chapeau de laine souple, rond et plat.
6 Petit trait horizontal. – Épouvanté.
7 Celui qui a eu le plus de voix à une élection. – Troublé par l'effet de l'alcool. – Qui sont à toi.
8 Qui n'est pas rapide. – Le Sahara en est un.

VERTICALEMENT

1 Qui ne meurt jamais.
2 Qui ne sont pas durs. – On s'y rend en bateau.
3 Il sert à diviser les pièces d'une maison. – De couleur sombre, entre le roux et le noir.
4 Qui atteint une grande hauteur.
5 Avant le mi. – Plante couverte de poils.
6 Précipitation constituée de grains de glace.
7 À une heure avancée de la journée.
8 Vraiment pas courant. – Dans les contes, femme qui a des pouvoirs surnaturels.
9 Dessin qui se répète dans une décoration.
10 Grand bovidé domestique caractérisé par une bosse graisseuse sur le garrot. – Retranché.
11 Pièce de literie qui sert à soutenir la tête quand on est couché.
12 As le courage de faire quelque chose. – Le soleil s'y lève.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	A	R	N	I	S	O	N	■	P	R	E
2	U	N	I	O	N	■	T	E	N	U	E	S
3	E	N	D	E	T	T	E	■	U	S	E	S
4	R	U	E	■	R	O	S	E	E	■	D	O
5	R	E	■	O	U	I	■	P	E	R	I	R
6	I	L	L	U	S	T	R	E	■	E	T	E
7	E	L	U	S	■	S	A	L	I	V	E	R
8	R	E	S	T	E	■	P	E	L	E	R	■

MOT MYSTÈRE

ARCHITECTURE - Un mot de 8 lettres

AALTO
BLONDEL
CABLE
CAGE
CHINOISE
CIPPE
CLOITRE
COUPE
DARD
EAMES
ECOLE
EGAS
EMPIRE
ENTREE
EPURE
ERECTION
ESCAPE
ETAGE
ETOILE
FERME
FUT
GABRIEL
GALERIE
GEOMETRE
GIRAL
INFLECHI
INGENIEUR
IONIQUE
LAVIS
LESCOT
LIMON
LYCEE
MEANDRE
MUR
NATTE
NEF
NOUVEL
OEUVRE
OGIVE
OLIVE
ORLE
OVE
PEI
PIANO
PILE
PORT
RAMPE
REDAN
RESIDENCE
ROSE
SALLE
TALON
TEMPLE
TIGE
TOUR
TRESSE

S	N	O	U	V	E	L	P	M	E	T	A	G	E	O
A	A	A	L	T	O	E	L	I	P	N	D	A	R	D
G	D	E	L	L	A	S	R	L	U	O	P	L	U	E
E	E	R	T	N	E	I	O	E	O	L	E	E	E	R
R	R	R	U	L	U	O	S	D	C	A	R	R	I	U
I	O	V	I	M	Q	N	E	N	A	T	T	I	N	P
P	T	O	U	R	I	I	T	O	G	U	I	E	E	E
M	T	V	N	E	N	H	T	L	E	F	O	O	G	C
E	O	E	L	A	O	C	A	B	L	E	L	R	N	N
A	L	L	E	M	I	I	N	F	L	E	C	H	I	E
N	E	A	I	E	E	P	E	N	E	I	C	Y	E	D
D	S	V	R	S	V	P	F	V	P	R	M	O	L	I
R	C	I	B	I	I	E	I	M	M	E	M	O	L	S
E	O	S	A	N	G	L	E	P	A	C	S	E	N	E
T	T	I	G	E	O	M	E	T	R	E	S	S	E	R

Solution du dernier numéro : CHANTIER 19-09-2019

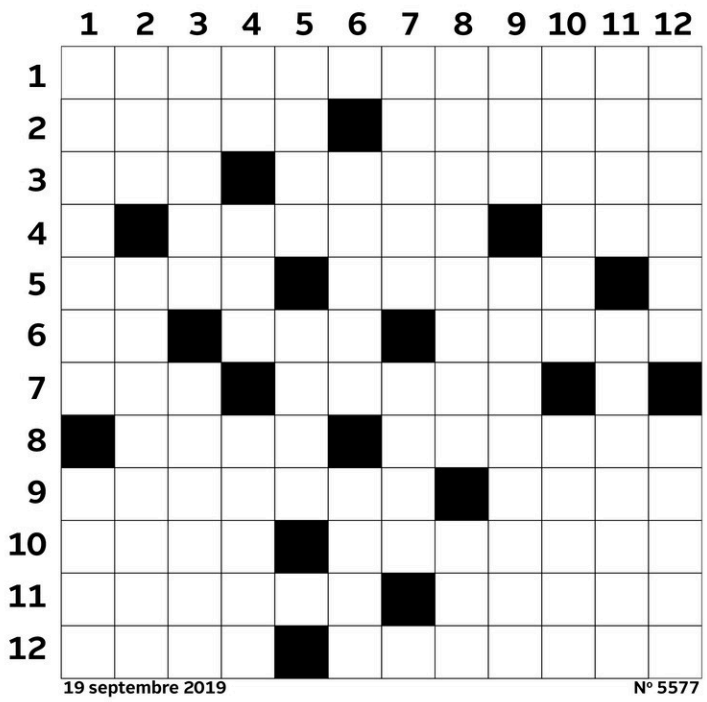
MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Acrobate.
2. Mélange d'épices d'origine indienne - Léger.
3. Plante à fleurs bleues - Demander avec insistance.
4. Pompette - Norme internationale.
5. Attitude du corps - Entreprise publique.
6. Connu - Inséparable du yin - Pousse sur le vieux arbres.
7. À la fin d'une liste - Petite cloison.
8. Enchanté - Se dit de certains chiffres.
9. Protège des rayons UV - Après le mariage.
10. Vieux - Métal du groupe des terres rares.
11. Revient à son lieu habituel - Hors d'ici!.
12. Inventé - Volées de coups.

VERTICALEMENT

1. Disparition momentanée de quelque chose - Vaste jardin d'agrément.
2. Pronom relatif - Insulter.
3. Se remplissent le jour du scrutin - Partie de coque.
4. Conjugaison - Dépose - Spacieux.
5. Instrument du Moyen Âge - Camarades.
6. Partie de boulon - Créer un vide.
7. Toile épaisse - Montre sa mauvaise humeur.
8. Mettre à l'écart - Masse de pierre.
9. Du verbe aller - Principale ville de Turquie.
10. Relatif au singe - Couvert d'arbres.
11. Accessoires de golfeur - Interprète une pièce musicale.
12. Grassouillet - Distancés.

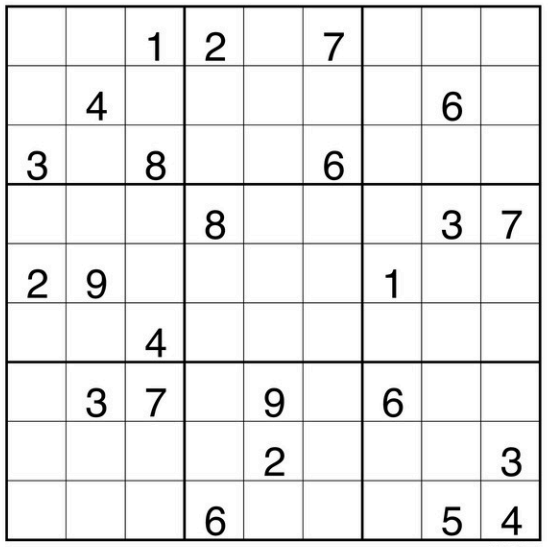


19 septembre 2019 N° 5577

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	A	R	A	N	G	U	E	■	D	O	T
2	E	L	E	V	E	■	S	P	E	E	C	H
3	D	E	C	O	N	S	E	I	L	L	E	E
4	O	■	T	R	E	K	■	S	A	T	A	N
5	N	E	O	T	T	I	E	■	N	A	N	A
6	I	X	■	E	T	■	N	D	■	S	I	R
7	S	P	I	■	E	F	F	E	T	■	E	■
8	M	U	S	E	■	L	E	S	I	O	N	S
9	E	L	O	G	I	E	U	S	E	S	■	A
10	■	S	L	A	N	G	■	E	D	I	T	S
11	R	E	E	L	■	M	A	R	I	E	E	S
12	A	R	R	E	T	E	■	T	E	R	R	E

SUDOKU



Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Niveau de difficulté : très difficile 4854

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

8	7	5	6	4	2	3	9	1
1	2	4	3	9	7	8	5	6
6	9	3	5	1	8	7	4	2
9	8	1	2	6	4	5	3	7
3	4	2	1	7	5	6	8	9
7	5	6	8	3	9	2	1	4
2	3	9	7	5	1	4	6	8
4	6	8	9	2	3	1	7	5
5	1	7	4	8	6	9	2	3

4853

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

S L M	E C M I	E N E E L	L S N T	U T S P	R J I	I F A E	A M Q T G	U A A U	I I R X E	S M E	N I E	E S Q N	T E U
	■							■					
					■					■			
■						■				■			■
				■							■		
■			■		■								

Thème : Citation de Joseph Joubert

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Jules Romains : La jeunesse est le temps qu'on a devant soi.

HOROSCOPE

Jeudi 19 septembre 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
L'actuel duo Mercure-Vénus en Balance, juste en face du Bélier, vous incite à prendre les choses étape par étape et à vous concentrer sur l'instant présent. Certaines préoccupations relatives à l'avenir sont superflues au moment présent, et ne contribueraient qu'à miner votre plaisir quotidien. Avec la Lune arrivant ce soir en Gémeaux, une surprise pourrait venir vous charmer. Sachez en profiter...

Taureau (20 avril au 20 mai)
Le cycle de la Lune encore de passage en Taureau devrait créer un climat favorable pour vos affaires financières. Vous pourriez recevoir une proposition d'investissement intéressant qui vous permettrait de réaliser des profits substantiels à moyen terme. Fiez-vous à votre intuition, et si vous signez des documents, petite suggestion, lisez attentivement les petits caractères.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Dès ce soir, et durant deux journées, attendez-vous à recevoir davantage d'attention. Le passage de la Lune en Gémeaux pourrait orienter les regards sur vous, que vous le souhaitiez ou non. Ce n'est pas le temps d'essayer de cacher des choses aux autres ou de mener une existence que vous désirez garder secrète. Par contre, les choses que vous rendrez publiques devraient être bien accueillies.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
Avec la Lune encore en Taureau, vos aptitudes organisationnelles devraient être mises en relief. Si vous planifiez un évènement, votre souci du détail en garantira le succès. Toutefois, les personnes qui collaboreront avec vous ne partageront peut-être pas votre degré de perfectionnisme. Demeurez flexible quant à vos exigences afin de ne pas les braquer contre vous...

Lion (23 juillet au 22 août)
La présence du duo Mercure-Vénus en Balance, Signe d'Air ami de votre Feu, devrait avoir l'effet d'un second souffle, marquant la fin d'une éventuelle période de découragement. Vous pouvez envisager un plan d'action que vous jugiez difficile. Les obstacles qui semblaient insurmontables ne représenteront désormais que de petits défis que vous serez parfaitement capable de relever.

Vierge (23 août au 22 sept.)
Vous devriez bénéficier de protection. L'influence du Soleil et de Mars en Vierge vous permettra de recevoir l'appui de personnes influentes ou haut placées. Il est probable que vos proches vous protègent affectivement ou financièrement, vous épargnant ainsi des tracas et tourments. Réciproquement, vous pourriez aussi servir de bouclier pour quelqu'un d'autre.

Balance (23 sept. au 23 oct.)
Il faut battre le fer tant qu'il est chaud. Grâce au duo Mercure-Vénus en Balance, vos idées seront susceptibles d'être bien accueillies. N'attendez pas plus longtemps et saisissez cette étape propice pour passer à l'action. Votre vie sentimentale bénéficiera également d'un aspect favorable. Profitez-en pour vous rapprocher de la personne qui fait battre votre coeur.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
L'heure est aux explications. Si une personne que vous côtoyez n'affirme pas franchement ses attentes, sentez-vous libre de lui demander de s'exprimer honnêtement. Vous méritez de savoir à quoi vous attendre. Personne ne peut vous demander de lire dans ses pensées. Si tout le monde accepte de mettre cartes sur table, les déceptions ultérieures seront évitées.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
L'arrivée ce soir de la Lune en Gémeaux, face au Sagittaire, risque de mettre vos émotions à l'épreuve. Même si le comportement de certaines personnes vous agace, essayez de ne pas abuser de votre force et de votre autorité. Si vous alliez la douceur à la fermeté, vous obtiendrez ce que vous désirez tout en recevant un maximum de respect.

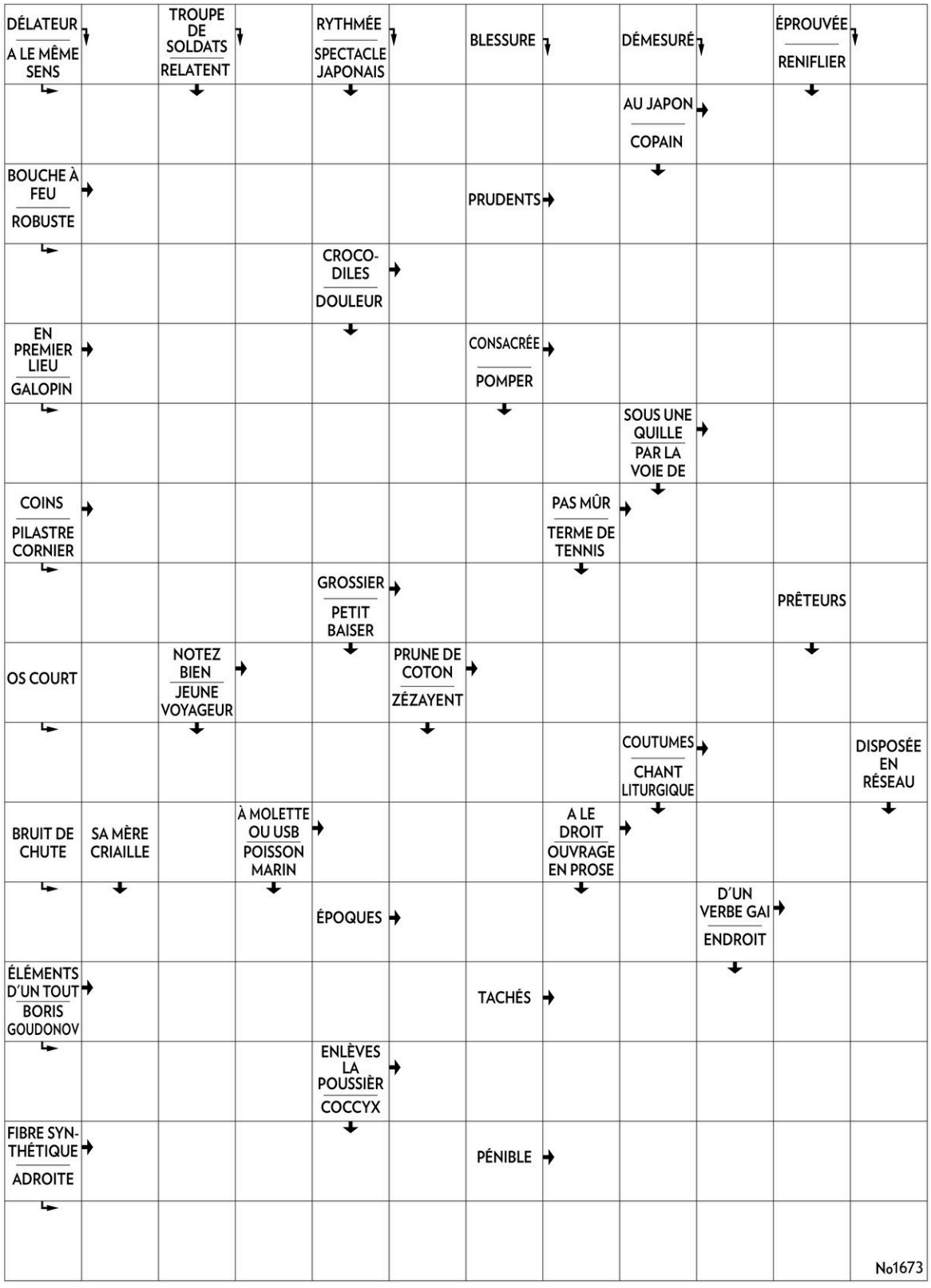
Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Il est inutile de continuer à vous acharner sur un défaut que vous avez déjà bien corrigé. En prenant un peu de recul, vous constaterez que vous avez réussi à modifier ce qui vous dérangeait et qu'il n'est pas nécessaire d'en faire davantage. Par ailleurs, de nouvelles unions ou associations salutaires pourraient maintenant voir le jour et combler vos espérances...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Voici le premier jour du restant de votre vie. Il n'est jamais trop tard pour changer de parcours et orienter notre vie différemment. " L'influence " possible de plusieurs astres vous permettra toujours d'effectuer des transformations majeures dans le plus profond de votre être. Débarrassez-vous de la crainte de l'inconnu et embrassez la vie!

Poissons (19 fév. au 20 mars)
Tant que la Lune se situera au carré de votre Signe, à partir de ce soir en Gémeaux, 'patience' semblera le mot clé. Quelqu'un pourrait avoir besoin de plus de temps pour comprendre votre message. Toutefois, la cause n'est pas perdue. Efforcez-vous simplement de ne pas brusquer l'autre, car cela pourrait le faire fuir. Les commentaires insidieux seront permis s'ils sont subtils...

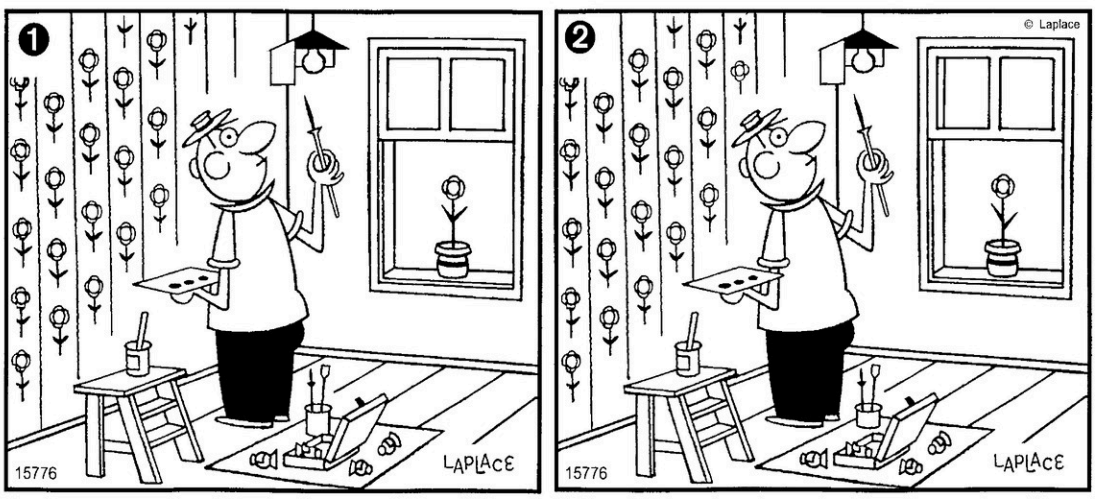
Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS



No1673

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 La manche droite du peintre.
2 La palette du peintre est plus large. • 3 Le pot à pinceaux est plus petit. • 4 Plinthe du mur non indiquée sous l'escabeau. 5 Un motif de fleur en plus au-dessus du peintre. • 6 Coin du mur non indiqué au-dessus de la lampe. • 7 Les feuilles de la fleur en pot. • 8 Coin supérieur gauche de la fenêtre complété.

WWW.HANNEQUART.COM

0006408



Le récit de *Lentement la beauté* s'intéresse à la vie rangée de M. L'Homme (Hughes Frenette), un père de famille et fonctionnaire. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

LENTEMENT LA BEAUTÉ

Le sens de la vie



ÉRIC MOREAULT
emoreault@lesoleil.com

CRITIQUE

Michel Nadeau, le directeur artistique de la Bordée, a vu juste en ouvrant la 43e saison du théâtre avec une reprise de *Lentement la beauté*. Sa pièce — texte et mise en scène — n'a pas pris une ride, bien au contraire. Dans un contexte où le rythme de la vie s'accélère sans cesse, prendre le temps de réfléchir au sens de celle-ci ne s'avère pas un luxe, mais bien une nécessité, suggère-t-il. Une proposition accueillie par un tonnerre d'applaudissements mercredi soir.

Déjà, à l'époque, la pièce a reçu les accolades du public et de la critique. Elle s'attarde à la crise existentielle d'un homme de 47 ans, mais Michel Nadeau a eu le flair d'en faire une comédie dramatique. Les traits d'humour, nombreux, permettent d'éviter que le propos devienne trop lourd. Le dramaturge a un peu modifié le texte pour l'actualiser, avec des références à Netflix, à Ricardo, etc.

Le récit s'intéresse à la vie rangée de M. L'Homme (Hughes Frenette). Le père de famille et fonctionnaire de carrière empêtré dans sa routine aura un choc lorsqu'il assiste, un peu par hasard, à une représentation des *Trois sœurs* de Tchekhov.

La célèbre pièce du dramaturge russe agit comme un effet miroir. M. L'Homme se demande s'il devient bien ce qu'il a voulu. Alors qu'il traîne son spleen comme un boulet, les réflexions de Tchekhov envahissent peu à peu son esprit et l'entraînent à poser un regard plus attentif sur la beauté qui l'entoure — d'où le titre. Des effets de ralenti et de répétition réussissent à concrétiser l'idée de lenteur.

La pièce se sert ici très efficacement de la mise en abîme — le théâtre dans le théâtre. Des extraits des *Trois sœurs* viennent s'immiscer dans la représentation, dans un habile aller-retour entre la «supposée» réalité et la fiction.

Un dispositif scénique simple — une façade (grise, bien sûr), percée de fenêtres et munie de deux portes — permet à la distribution d'évoluer avec aisance.

JEU TOUT EN FINESSE

Car on peut souligner la pertinence du propos, l'efficacité des dialogues et de la mise en scène autant qu'on veut, reste que le succès de cette nouvelle version repose aussi beaucoup sur l'interprétation tout en finesse d'Hughes Frenette, notamment dans l'utilisation du langage non verbal.

Saluons également la polyvalence de Charles-Étienne Baulne, Claude Breton-Boivin, Véronika Makdissi-Warren, Marc-Antoine Marceau et Nathalie Séguin qui défendent tous plusieurs rôles avec brio.

Malgré les transitions rapides qui créent en un effet de dynamisme, la pièce souffre de quelques temps morts. Certaines scènes, avec le fils et la fille de M. L'Homme, par exemple, s'avèrent superflues.

Les cyniques pourront voir un certain paternalisme dans le propos — le dramaturge devrait leur répondre que quand le sage désigne la Lune, l'idiot regarde le doigt...

Au fond, la pièce de Nadeau propose au spectateur de prendre le temps de profiter du moment présent parce que «la vie nous coule entre les doigts», justement.

Aussi bien en profiter pour aller voir *Lentement la beauté*.

Lentement la beauté est présentée à la Bordée jusqu'au 12 octobre.

LE MIEL EST PLUS DOUX QUE LE SANG

Au cœur d'un bouillonnement artistique



NORMAND PROVENCHER
nprovencher@lesoleil.com

CRITIQUE

Un vent de nostalgie a soufflé sur le Périscope, mardi soir, à l'occasion de la reprise, 25 ans plus tard, du *Miel est plus doux que le sang*, œuvre fondatrice du Théâtre Sortie de secours. Présentée à l'époque au Centre international de séjour, rue Sainte-Ursule, la pièce permet à un nouveau public de s'imprégner d'une douce folie que le passage du temps ne semble pas avoir altérée.

Le coauteur (avec Simone Chartrand) et metteur en scène Philippe Soldevila a raison encore aujourd'hui de qualifier la pièce d'ovni. Avec son trio de personnages truculents, son humour irrévérencieux et sa propension à épouser pour notre plus grand plaisir les codes du vaudeville et du cinéma muet, *Le Miel est plus doux que le sang* se veut certes un divertissement, mais aussi une intéressante réflexion sur la création artistique.

En cela, les auteurs ont eu l'idée géniale de s'abreuver à même une source bouillonnante, celle qui a présidé à l'amitié, dans le Madrid du début des années 20, entre le futur cinéaste Luis Buñuel (1900-1983), le poète et dramaturge en devenir Federico García Lorca (1898-1936) et le peintre Salvador Dalí (1904-1989).

Trois des plus grandes figures de l'art espagnol réunies avec toute leur excentricité, dans une volonté de bouleverser les codes sociopolitiques d'une Espagne soumise à l'anarchie et à la violence, ça fait forcément des flammèches…

La célèbre Residencia de Estudiantes de Madrid sert de décor au rassemblement de ces trois personnages atypiques. Buñuel (Élie St-Cyr), auteur du célèbre court-métrage *Un chien andalou*, mais aussi de *Belle de jour*, est un séducteur exalté et rustre, réfractaire à toute mainmise du politique sur son art. Le flamboyant Lorca (Gabriel Cloutier-Tremblay), hésitant à dévoiler son homosexualité, se sent plus proche de la personnalité du très paranoïaque Dalí (Vincent Legault, notre préféré), avec lequel il partagera une relation passionnée, mais non réciproque.



Federico García Lorca (Gabriel Cloutier-Tremblay, à gauche) et Luis Buñuel (Élie St-Cyr) feront une rencontre marquée au sceau de la douce folie avec Salvador Dalí, dans le Madrid des années 20. — PHOTO LE SOLEIL, CAROLINE GRÉGOIRE

Le ballet verbal (et aussi physique) de l'excentrique trio trouvera quelques moments de répit lors d'envolées imaginaires auprès de leur muse, Lolita (Savina Figueras), une chanteuse de cabaret kitsch, et d'une danseuse de flamenco (Karine Parisé) dont les apparitions fugaces et répétées renvoient de façon humoristique les protagonistes à leur passion pour les textes psychanalytiques de Freud. «Voulez-vous que je vous raconte un rêve?»

De cette rencontre mouvementée entre Buñuel l'Aragonais, Lorca l'Andalou et Dalí le Catalan naîtra, ici et là, une série de chorégraphies fantaisistes qui déclenchent les rires. On donne dans le vaudeville à l'occasion (seau d'eau sur la tête et tarte à la crème en prime), mais également dans le cinéma muet (bonjour Buster Keaton).

À cet égard, la participation du taciturne pianiste Victor (Antoine Breton) s'avère un rouage essentiel de la pièce. Ses notes, tantôt discrètes, tantôt survoltées — un moment à la guitare — épousent à merveille l'état d'esprit des protagonistes. Sans lui, la pièce n'a plus la même charge émotive.

La mise en scène de Soldevila, déclinée dans un environnement de rideau de velours rouge — où trônent un lit, une armoire, un bureau, une table, quelques chaises et le piano — est un trésor d'imagination. Buñuel, Lorca et Dalí font semblant de se déplacer d'une chambre à l'autre, d'un lit à l'autre, dans les couloirs de la résidence, alors qu'en fait, une seule et même pièce rassemble tout ce beau monde. Brillant et efficace.

Pour ne pas l'avoir vue à l'époque, difficile de comparer la pièce originale à cette nouvelle mouture. N'empêche, on comprend maintenant mieux l'importance de ramener, un quart de siècle plus tard, cette œuvre qui fait la part belle au pouvoir de l'imagination.

Le Miel est plus doux que le sang est présenté au Périscope jusqu'au 5 octobre.



0015369

MARC DÉRY

Revenir sur Terre

JOSÉE LAPOINTE
La Presse

***Atterrissage* : c'est le titre du nouvel album de Marc Déry, disponible vendredi, son cinquième depuis le début de sa carrière solo. L'ex-Zébulon se pose donc huit ans après son opus précédent et de gros changements dans sa vie. Discussion par thèmes sur le plaisir intact de faire de la musique.**

Marc Déry n'a pas l'impression de revenir, dans la mesure où il estime n'être jamais vraiment parti. Mais il l'avoue : il y a eu des moments, depuis huit ans, où il a pensé qu'il ne ferait plus jamais de disque. «À un moment donné, tu as l'impression d'avoir raconté ton truc, ta façon de voir la vie», dit le chanteur de 55 ans, pour qui ces questionnements arrivaient en même temps que plusieurs bouleversements personnels, dont sa séparation. «Je ne sentais pas le besoin de le faire. Quand les gens me demandaient si j'allais sortir un autre album, je répondais : tu n'as pas assez de musique dans ton iPod?»

Puis est arrivé, il y a quatre ans, le chanteur du groupe Québec Redneck Bluegrass Project, Jean-Philippe Tremblay, avec la chanson *Miss Météo*. «Je voulais qu'il la trouve bonne, la toune. Je l'ai enregistrée, je me suis forcé et j'y ai repris goût. Alors j'ai continué l'album, en prenant mon temps.»



Marc Déry n'a pas l'impression de revenir, dans la mesure où il estime n'être jamais vraiment parti.
— PHOTO LA PRESSE, HUGO-SÉBASTIEN AUBERT

À LA SOURCE

Marc Déry continue de tracer son sillon sans se sentir menacé par les jeunes artistes qui poussent. «J'ai l'impression d'être un *kid*, pas d'être vieux ou dépassé. Je fais la musique que je fais et je sens que c'est aussi frais que ce que les jeunes font, parce que je me sens comme eux, comme quand j'étais dans Zébulon ou les Colocs», dit le chanteur, qui est revenu à la programmation et aux sons électroniques, comme il l'avait fait à l'époque de son premier disque solo. «Je l'ai réécouté et j'ai trouvé qu'il avait bien vieilli. Je suis donc revenu à la source et je me suis mis à échantillonner plein de trucs. Et je me suis beaucoup amusé!»

VÉRITÉ

De son propre aveu, *Atterrissage* est un album «planant sombre». Difficile de vieillir? «Non, pas pantoute, mais je trouve que le monde est sombre en criss, par exemple. Ça ne peut que transparaître. Je n'invente rien, je ne fais que capter et le rendre dans mes mots.» Son objectif : rester au plus près de sa vérité. «C'est ma quête», dit l'auteur-compositeur-interprète, qui n'a pas eu peur de se mettre à nu — il a entre autres écrit une chanson post-séparation pour sa fille. «C'est vrai que je lui avais promis ça. Tant qu'à faire un album aux huit ans, je me suis dit que j'irais à fond. Je suis *all in* partout, dans la vulnérabilité de la voix aussi», dit le chanteur, qui explique qu'il y a beaucoup de fins de soirée dans ce nouveau grain de voix qu'on entend.

LA TOURNÉE

Marc Déry a repris officiellement la route au cours de l'été, mais sa tournée démarre réellement cet automne. S'il apprécie l'idée de revenir dans un contexte plus structuré, il tient à préciser qu'il n'a jamais arrêté de faire des spectacles. «J'ai joué beaucoup dans de petits pubs tout seul avec ma guitare. J'étais un peu parti sur une balloune, j'allais jammer chez du monde que je ne connaissais pas et ça durait quatre jours. Ç'a été comme un envol de hippie, mais il fallait atterrir pour faire l'album. C'est comme ça que je suis parti sur le mot "atterrissage".»

Est-ce que ce sera le dernier disque? «Non! Même si j'ai l'impression que la boucle est bouclée. Je me garde ça ouvert.»

PALAIS M( )NTCALM

Rick Wakeman
La tournée Grumpy Old Rock Star
27 SEPTEMBRE

CONCOURS leSoleil

UNE SOIRÉE INTIME TEINTÉE D'HUMOUR ET D'ANECDOTES ORIGINALES AVEC DES CHANSONS DE YES, DAVID BOWIE, THE BEATLES ET PLUS ENCORE

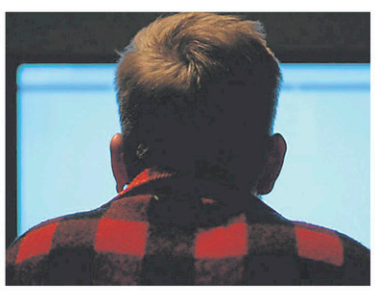
À GAGNER – FORFAIT VIP
- Une paire de billets dans la première rangée
- Une rencontre avec Rick Wakeman
- Une invitation au test de son privé
- Un laissez-passer souvenir

Inscription: concours.lesoleil.com
Tirage vendredi 20 septembre 2019.

Productions RubinFogel
LARRY MAGID ENTERTAINMENT GROUP

0014396

› À VOIR AU FCVQ JEUDI



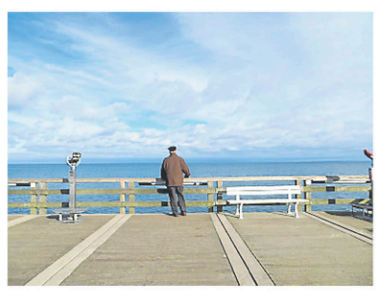
BITCH! UNE INCURSION DANS LA MANOSPHÈRE

CHARLES GERVAIS
(CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE, 17H30)
Une déstabilisante plongée dans l'univers de ces hommes qui se lèvent la nuit pour détester les femmes et le crier sur les toits grâce aux réseaux sociaux. Pour eux, «la femme est tantôt une proie sexuelle, tantôt une manipulatrice responsable de leur malheur»...



VIVRE À 100 MILLES À L'HEURE

LOUIS BÉLANGER
(LE DIAMANT, 20H)
Grande première pour ce récit initiatique (librement inspiré de l'enfance du réalisateur) où Louis Bélanger suit l'évolution de trois petits bums téméraires en pushers à l'adolescence tumultueuse qui vont plonger dans la dope. Le cinéaste filme le vrai visage de Québec, en évitant les clichés de cartes postales. À la fois tendre et implacable.



ENTRE MER ET MUR

CATHERINE VEAUX-LOGEAT
(CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE, 20H)
À la fiction de Bélanger, on peut préférer le documentaire de Catherine Veaux-Logeat qui revisite, elle, ses origines européennes en allant filmer le héros de son enfance, son cousin Frank. Mais elle va frapper un mur, qui résiste au passage du temps. Prix du jury pour le meilleur film au récent Festival du cinéma des femmes de Fort-Coulonge. **ÉRIC MOREAULT**

LOUISIANE

Le français remonte la pente, selon Zachary Richard

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com



La place du français en Louisiane est mieux assurée qu'il y a 50 ans, croit Zachary Richard. — PHOTO COURTOISIE

Comment se porte la francophonie en Louisiane? Pour répondre à cette question, Zachary Richard reprend une formule créée par Gilles Vigneault. «On a frappé le creux de la vague et on est en train de remonter. Le français va demeurer un aspect fondamental de la culture louisianaise», a assuré le chanteur à l'occasion d'une entrevue accordée au *Quotidien*.

Parmi les facteurs qui justifient son optimisme, on note les programmes de francisation menés depuis une cinquantaine d'années. Il parle même d'une identité nouvelle à laquelle s'identifieraient ses compatriotes et pas juste ceux qui s'expriment dans la même langue que lui. «L'identité ethnique et l'identité linguistique ne sont pas liées. On peut être Cajun sans parler français», énonce l'auteur de *La ballade de Jean Batailleur*.

La musique constitue un puissant incitatif et plus que jamais, il entend des choses qui l'encouragent, autant qu'elles l'étonnent. «Chez les jeunes, c'est comme une épidémie. Chaque fois que je me vire de bord, il y en a un qui fait de la musique mieux que moi, lance Zachary Richard d'un ton amusé. Ils réalisent également qu'on ne peut pas chanter ce qu'on ne comprend pas.»

À cet égard, il aime l'esprit qui anime les nouvelles générations au moment d'aborder le répertoire traditionnel. «Les jeunes l'interprètent à leur façon, un bon exemple étant celui des Lost Bayou Ramblers, indique le chanteur. Il faut dire que notre culture n'a jamais été hermétiquement scellée. Moi-même, je ne suis pas un traditionaliste, même si ça m'a secoué de découvrir l'accordéon à l'âge de 21 ans. Or, les traditionalistes m'ont haï quand j'ai fait une version reggae de *L'arbre est dans ses feuilles*. Ça les a heurtés.»

GRÂCE AU QUÉBEC

Un autre élément distinctif tient à son niveau de langage. Élevé dans une maison bilingue, alors que ses grands-parents ont fait partie de la dernière génération d'unilingues francophones, il s'exprimait dans un français auquel étaient maillés des mots anglais avant que sa carrière ne lui fasse voir d'autres horizons. «C'est grâce au Québec que j'ai mieux maîtrisé ma langue», révèle Zachary Richard.

Signe de la vivacité du français dans sa patrie, il a participé récemment à une campagne de sociofinancement, de concert avec le Louisiana Consortium of Immersion Schools, l'Action Cadienne, Louisiane-Acadie et le Council for the Development of French in Louisiana. «Nous avons les bâtiments et l'appui du conseil scolaire pour monter des programmes d'immersion en français, mais nous avons besoin de matériel éducatif», explique le chanteur.

> **«Chez les jeunes, c'est comme une épidémie. Chaque fois que je me vire de bord, il y en a un qui fait de la musique mieux que moi. Ils réalisent également qu'on ne peut pas chanter ce qu'on ne comprend pas.»**
>
> — Zachary Richard

L'auteur Graeme Gibson, conjointe de Margaret Atwood, s'éteint

TORONTO — La maison d'édition Penguin Random House Canada a annoncé que l'auteur canadien Graeme Gibson, conjoint de l'écrivaine Margaret Atwood, est décédé à l'âge de 85 ans. Graeme Gibson avait cofondé le Writers' Trust of Canada et la Writers' Union of Canada, en plus d'avoir été président de PEN Canada. Il a écrit de nombreux romans, dont *Five Legs*, *Perpetual Motion* et *Gentleman Death*. Il était aussi membre de l'Ordre du Canada. Pendant la dernière décennie, il a vécu à Toronto avec sa conjointe, l'écrivaine Margaret Atwood. Cette dernière a précisé par communiqué qu'il était atteint de démence. Elle a ajouté qu'il était mort «entouré d'amour, d'amitié et d'appréciation».

LA PRESSE CANADIENNE

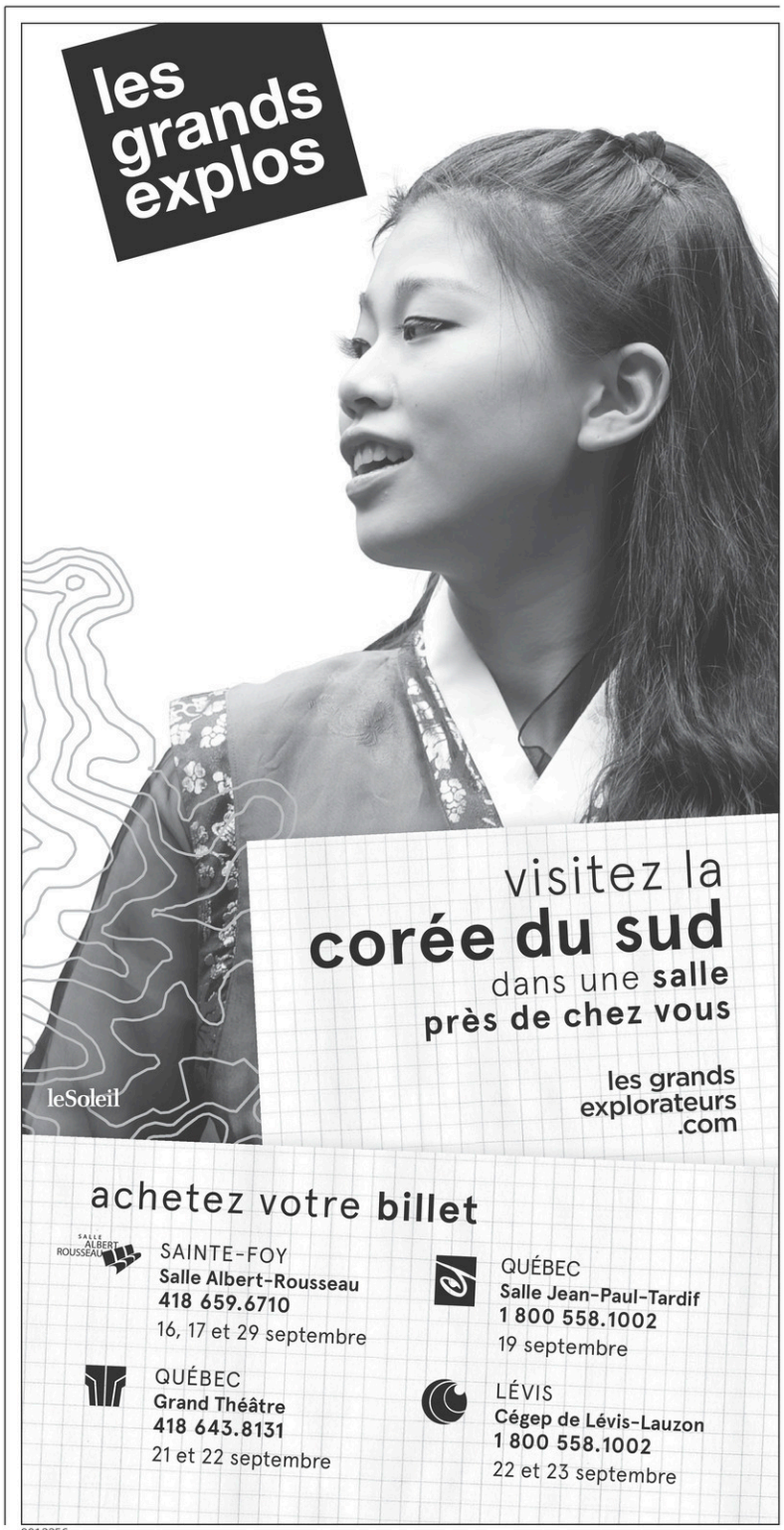
CHOIX TÉLÉ

LE TÉLÉJOURNAL QUÉBEC, ICI TÉLÉ À 18H
En direct de Sainte-Marie de Beauce, les candidats Maxime Bernier, Adam Veilleux et Richard Lehoux débattent.

SURVIVRE À R. KELLY
INVESTIGATION À 20H, 21H ET 22H
Les victimes alléguées du chanteur et producteur prennent la parole dans cette minisérie documentaire choc.

J.E., TVA À 21H
On s'intéresse à la Mission de l'Esprit Saint, communauté religieuse qui permet le mariage à 14 ans.

Discutez de télé avec Richard Therrien sur **therrien.lesoleil.com**



0013356

› DANS LES CINÉMAS

DU 13 AU 19 SEPTEMBRE

› ALOUETTE (SAINT-RAYMOND)

(418 337-2465)

Angry Birds 2 – Le film Ven, Sam 19h15 Dim 13h30 19h Mar, Mer 19h (G)
Les aventuriers voyageurs – Chili et Patagonie Lun, Jeu 19h
Ça – Chapitre deux Ven, Sam 19h15 Dim 13h30 19h Mar, Mer 19h (13+)

› BEAUPORT (418 661-9494)

Angry Birds 2 – Le film Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h30 15h55 Sam 11h15 13h40 16h05 Dim 12h45 15h 17h15 (G)
Angry Birds 2 – Le film 3D Ven, Sam, Lun, Mar, Mer 18h30 20h55 Dim 19h30 21h45 (G)
Arnaque en talons Ven, Lun, Mar, Mer 13h40 16h10 19h30 22h Sam 11h25 13h55 16h25 18h55 21h25 Dim 13h 15h25 19h 21h30 Jeu 13h30 16h10 19h30 22h (13+)
Les bons garçons Ven, Lun, Mar, Mer 13h10 16h30 18h55 22h05 Sam 11h 13h10 15h20 17h30 19h30 21h30 Dim 12h30 14h30 16h30 18h35 20h35 Jeu 13h10 16h30 (13+)
Ça – Chapitre deux Ven, Dim, Lun, Mar, Mer 13h30 14h 17h05 18h30 20h45 22h05 Sam 11h30 13h15 15h 16h50 18h30 20h25 22h05 Jeu 13h30 15h 18h30 21h40 22h05 (13+)
Ceux qui travaillent Ven, Lun, Mar, Mer 19h20 21h40 Sam 18h35 21h Dim 19h35 21h50 Jeu 19h20 22h05 (G)
Le chardonneret Ven, Lun, Mar, Mer 13h15 16h05 18h55 21h45 Sam 12h15 15h25 18h35 21h45 Dim 12h30 15h30 18h30 21h30 Jeu 13h 16h05 21h45 (13+)
Dora et la cité d'or perdue Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h25 15h50 Sam 11h20 13h45 16h10 Dim 12h50 15h05 17h20 (G)
Downton Abbey Jeu 19h 21h40
Fievel et le Nouveau Monde Sam 11h (G)
The Goldfinch (v.o.a.) Jeu 18h55 (13+)
Histoire de jouets 4 Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h20 15h45 Sam 11h10 13h35 16h Dim 12h40 14h55 17h10 (G)
Histoire de jouets 4 3D Ven, Sam, Lun, Mar, Mer, Jeu 18h45 21h10 Dim 19h25 21h40 (G)
Il était une fois à... Hollywood Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h30 15h30 18h55 21h Sam 12h05 15h25 18h40 21h55 Dim 12h25 15h35 18h45 21h55 (13+)
Il pleuvait des oiseaux Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h55 16h40 19h25 22h Sam 12h50 15h35 19h15 22h Dim 13h15 15h50 18h55 21h35 (G)
It – Chapter Two (v.o.a.) Ven, Lun, Mar, Mer 13h05 15h20 18h40 21h15 Sam 11h45 15h20 18h45 22h10 Dim 12h20 15h55 19h45 Jeu 13h05 15h20 18h40 (13+)
Menteur Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h35 16h25 19h15 22h05 Sam 11h30 14h 16h30 19h 21h30 Dim 12h55 15h15 19h15 21h45 (G)
Rambo – La dernière mission Jeu 19h 21h10
Rapides et dangereux présentent Hobbs et Shaw Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 15h55 18h50 21h45 Sam 12h10 15h05 18h55 21h45 Dim 13h20 16h05 19h 21h50 (G)
Ready or Not (v.o.a.) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h15 16h50 18h45 22h05 Sam 12h35 14h40 16h45 18h50 21h Dim 12h35 14h40 16h45 18h50 20h55 (13+)
Le Roi lion Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h45 16h20 Sam 11h35 14h10 16h45 Dim 13h 15h30 (G)
Le Roi lion 3D Ven, Lun, Mar, Mer 19h 21h40 Sam 19h20 21h55 Dim 18h40 21h05 Jeu 19h05 21h40 (G)
L'ultime assaut Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h50 16h30 19h10 21h50 Sam 12h45 15h35 19h10 21h40 Dim 13h10 15h40 19h10 21h40 (13+)
Vers les étoiles Jeu 19h 21h45

› CARTIER (418 522-1011)

Après la noce (v.o.s.-t.f.) Ven, Dim, Mar, Jeu 10h30 14h40 (G)
Ça – Chapitre deux 14h 17h10 20h30 (13+)
Ceux qui travaillent 12h40 16h50 (G)
Le chardonneret Ven, Dim, Mar, Jeu 10h20 18h30 Sam, Lun, Mer 13h10 21h20 (13+)
The Goldfinch (v.o.a.) Ven, Dim, Mar, Jeu 13h10 21h20 Sam, Lun, Mer 10h20 18h30 (13+)
Ibiza 10h20 12h10 (G)
Il était une fois à... Hollywood Ven, Dim, Mar, Jeu 15h10 21h10 Sam, Lun, Mer 18h10 (13+)
Il pleuvait des oiseaux 10h30 13h 15h30 18h50 21h20 (G)
It – Chapter Two (v.o.a.) 18h 21h10 (13+)
Marianne et Leonard – Mots d'amour (v.o.s.-t.f.) 10h50 13h (G)
Museo (v.o.s.-t.f.) 16h (G)
Once Upon a Time in... Hollywood (v.o.a.) Ven, Dim, Mar, Jeu 18h10 Sam, Lun, Mer 15h10 21h10 (13+)

› CLAP (418 653-2470)

Ad Astra (v.o.a.) Jeu 21h40
Bernadette a disparu (v.o.s.-t.f.) 16h10 (G)
Ça – Chapitre deux Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 11h25 14h40 18h Dim, Mer 11h25 14h40 (13+)
Ça – Chapitre deux – Séances VIP Dim, Mer 21h05 (13+)
Le chardonneret Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 10h15 13h10 18h20 Dim, Mer 10h15 13h10 (13+)
Le chardonneret – Séances VIP Dim, Mer 21h15 (13+)
Downton Abbey (v.o.a.) Jeu 21h40
Downton Abbey Jeu 19h05
Le faucon au beurre d'arachide (v.o.s.-t.f.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 10h 19h25 Jeu 19h25 (G)
Le faucon au beurre d'arachide – Séances VIP (v.o.s.-t.f.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 21h30 (G)
The Goldfinch (v.o.a.) Dim, Mer 18h20 (13+)
The Goldfinch – Séances VIP (v.o.a.) Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 21h15 (13+)
Un grand voyage vers la nuit (v.o.s.-t.f.) 12h15 16h40 (G)
La Grand-messe 09h55 15h
Il était une fois à... Hollywood – Séances VIP (v.o.s.-t.f.) 21h (13+)
Il pleuvait des oiseaux Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 10h40 12h 13h25 14h30 16h05 18h45 21h20 Jeu 10h40 11h10 13h25 13h50 16h05 18h45 21h20 (G)
It – Chapter Two (v.o.a.) Dim, Mer 18h (13+)
It – Chapter Two – Séances VIP (v.o.a.) Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 21h05 (13+)
Jeune Juliette 16h15 (G)
Ma vie avec John F. Donovan Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 10h45 13h15 19h05 Jeu 10h45 13h15 (G)
Ma vie avec John F. Donovan – Séances VIP (v.o.s.-t.f.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 21h40 Jeu 21h30 (G)
Menteur Ven, Sam, Dim, Lun, Mer 10h 17h 19h15 21h35 Mar 17h 19h15 21h35 Jeu 10h 16h30 (G)
Le Roi lion Dim 11h 13h35 18h35 (G)
Soleils noirs (v.o.s.-t.f.) 15h55 (G)
Vers les étoiles Jeu 19h

› CLAP – LORETTEVILLE

(418 653-2470)

Ad Astra (v.o.a.) Jeu 21h40
Aquarela (v.o.s.-t.a.) 12h30 14h40 19h10 (G)
Arnaque en talons Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 11h20 13h45 19h05 Dim, Mer 11h20 13h45 (13+)
Arnaque en talons – Séances VIP 21h30 (13+)
Ça – Chapitre deux 12h 15h40 19h15 (13+)
Ça – Chapitre deux – Séances VIP 21h15 (13+)
Le chardonneret Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 12h15 15h30 18h45 21h40 Dim, Mer 12h15 15h30 21h40 (13+)
Comme des bêtes 2 Ven, Sam, Dim, Lun 11h50 (G)
Le faucon au beurre d'arachide (v.o.s.-t.f.) 16h50 (G)
The Goldfinch (v.o.a.) Dim, Mer 18h45 (13+)
Histoire de jouets 4 Ven, Sam, Dim, Lun 13h55 Mar, Mer, Jeu 11h35 13h55 (G)
Hustlers (v.o.a.) Dim, Mer 19h05 (13+)
Il pleuvait des oiseaux 11h 13h40 16h20 19h (G)
Il pleuvait des oiseaux – Séances VIP (v.o.a.) 21h45 (G)
Ma vie avec John F. Donovan 16h15 (G)
Ma vie avec John F. Donovan – Séances VIP (v.o.s.-t.f.) 21h35 (G)
Menteur Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 12h10 14h35 17h 19h25 Jeu 11h50 14h15 16h40 (G)
Rapides et dangereux présentent Hobbs et Shaw 16h10 (G)
Le Roi lion 11h05 13h40 16h15 18h50 21h25 (G)
L'ultime assaut Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 18h55 21h50 Jeu 18h55 (13+)
Vers les étoiles Jeu 19h

› DES CHUTES (SAINT-NICOLAS)

(418 831-2660)

Angry Birds 2 – Le film Sam, Dim 13h 15h30 (G)
Arnaque en talons Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h55 21h30 Sam, Dim 12h55 15h30 18h55 21h30 (13+)
Ça – Chapitre deux Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 12h45 20h Sam, Dim 12h45 16h30 20h (13+)
Le chardonneret Ven, Jeu 13h 18h30 21h30 Sam 12h30 15h30 18h30 21h30 Dim 12h30 15h30 19h30 Lun, Mar, Mer 13h 19h30 (13+)
Ibiza Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 19h 21h30 (G)
Il pleuvait des oiseaux Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (G)
Laos et Cambodge – Au fil du Mékong Dim 15h45 Mar 13h Mer 19h
Menteur Ven, Lun, Mar, Mer 13h 18h50 21h30 Sam, Dim 12h50 15h30 18h50 21h30 (G)
Le mystère Henri Pick Lun 13h 19h Mar 19h Mer 13h (G)
Le Roi lion Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (G)
L'ultime assaut Ven, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam 12h45 15h30 18h45 21h30 Dim 12h45 21h30 Lun, Mar, Mer 21h30 (13+)

› IMAX GALERIES DE LA CAPITALE

(418 624-4629)

Ad Astra – IMAX (v.o.a.) Jeu 21h45
Ça – Chapitre deux – IMAX Ven, Mar 13h10 17h 20h40 Sam, Lun 13h10 17h Dim 17h 20h40 Mer 13h10 20h40 Jeu 15h10 (13+)
It – Chapter Two – IMAX (v.o.a.) Sam, Lun 20h40 Dim 13h10 Mer 17h (13+)
Magnifique Planète 3D Sam, Lun, Mer 11h45 Jeu 13h40
Pandas – IMAX Ven, Dim, Mar 11h45 Jeu 12h15
Vers les étoiles – IMAX (v.o.a.) Jeu 19h

› LIDO (LÉVIS) (418 837-0234)

Angry Birds 2 – Le film Sam 13h 15h30 Dim 13h (G)
Arnaque en talons Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h55 21h30 Sam, Dim 12h55 15h30 18h55 21h30 (13+)
Ça – Chapitre deux Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 12h45 20h Sam, Dim 12h45 16h30 20h (13+)
Le chardonneret Ven, Jeu 13h 18h30 21h30 Sam 12h30 15h30 18h30 21h30 Dim 12h30 15h30 19h30 Lun, Mar, Mer 13h 19h30 (13+)
L'extraordinaire voyage du fakir Lun 13h 19h Mar 19h Mer 13h (G)
Il pleuvait des oiseaux Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (G)
Jolie Turquie Dim 15h30 Mar 13h Mer 19h
Menteur – Séances VIP (v.o.f.) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 Sam, Dim 12h50 15h30 18h50 21h30 (G)
Prêt pas prêt Ven, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 Lun 21h30 Mar 13h 21h30 Mer 19h 21h30 (13+)
Le Roi lion Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (G)
L'ultime assaut Ven 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 18h45 21h30 Lun, Jeu 13h 18h45 21h30 Mar 18h45 21h30 Mer 13h 21h30 (13+)

› SAINTE-FOY (418 871-1550)

Angry Birds 2 – Le film Ven, Sam 11h30 14h 16h20 Dim 13h 15h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h15 15h45 (G)
Arnaque en talons Ven, Sam, Dim 13h30 16h30 19h25 21h55 Lun, Mar, Mer 13h40 16h35 19h20 21h55 Jeu 13h40 16h35 21h55 (13+)
Les bons garçons Ven, Dim 12h20 14h40 19h30 Sam 12h05 14h20 Lun, Mar, Mer 12h35 14h50 19h30 Jeu 13h25 (13+)
Ça – Chapitre deux Ven, Sam 11h25 12h30 14h50 15h15 18h25 18h50 21h30 22h Dim 11h25 12h30 14h50 15h15 18h20 18h45 21h30 21h55 Lun, Mar, Mer 12h30 14h 15h15 18h15 18h45 21h25 21h55 Jeu 12h30 14h 15h15 18h15 21h25 21h55 (13+)
Le chardonneret Ven, Dim 12h10 15h35 19h 22h05 Sam 12h10 15h35 19h 21h20 Lun, Mar, Mer 12h25 15h40 19h 22h05 Jeu 12h25 15h40 19h 22h05 (13+)
Dora et la cité d'or perdue Ven, Sam, Dim 11h45 14h15 16h40 19h05 21h35 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h40 16h15 18h50 21h15 (G)
Downton Abbey Jeu 19h05 21h50
Fievel et le Nouveau Monde Sam 11h (G)
Histoire de jouets 4 Ven, Sam, Dim 12h 14h25 16h55 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h50 16h25 (G)
Histoire de jouets 4 3D Ven, Sam, Dim 19h20 21h45 Lun, Mar, Mer, Jeu 19h15 21h45 (G)
Histoires effrayantes à raconter dans le noir Ven, Sam 22h10 Dim, Lun, Mar, Mer 22h05 (13+)
Hustlers (v.o.a.) Jeu 19h20 (13+)
Il était une fois à... Hollywood Ven, Sam 18h50 22h10 Dim, Lun, Mar, Mer 18h35 21h50 (13+)
Il pleuvait des oiseaux Ven, Sam, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 15h55 19h 21h45 Dim 12h50 15h50 19h 21h45 (G)
Iris – A Space Opera By Justice (v.o.a.) Sam 19h
It – Chapter Two (v.o.a.) Ven, Sam 11h35 15h05 18h35 22h05 Dim 11h30 15h 18h30 22h Lun, Mar, Mer 14h30 18h30 22h Jeu 14h30 18h25 21h55 (13+)
Menteur 12h40 16h05 18h55 (G)
Rambo – La dernière mission Jeu 19h25 21h40
Rapides et dangereux présentent Hobbs et Shaw 13h10 16h10 19h10 22h (G)
Ready or Not (v.o.a.) Ven, Dim 17h 21h50 Sam 16h35 22h10 Lun, Mar, Mer 17h05 21h50 Jeu 16h (13+)
Le Roi lion Ven, Sam, Dim 11h30 14h10 16h45 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h20 16h15 (G)
Le Roi lion 3D Ven, Sam, Dim 19h25 21h55 Lun, Mar, Mer, Jeu 19h05 21h50 (G)
L'ultime assaut Ven, Sam 13h20 16h20 19h20 22h05 Dim 13h20 16h20 19h15 22h Lun, Mar, Mer, Jeu 13h20 16h20 19h25 22h05 (13+)
Vers les étoiles Jeu 19h10 21h55

COMPILATION MEDIAFILM.CA

JEUDI SOIR À LA TÉLÉ

(N) - Nouvelle émission **2019-09-19**

Réseau	Câb.	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00
11 ICI RC Télé	2	District 31 (N)	Infoman (N)	100 génies / H2O (N)		Enquête (N)		Le Téléjournal (N)		SportsEx (N)/ On va se
4 TVA	4	Les Gags (N)	Poule aux oeufs d'or (N)	Le bon docteur / Adieux et retrouvailles (N)		J.E. (N)	Face à la rue (N)	TVA nouvelles (N)	(22h35) Denis Lévesque (N)	
2 V	5	À table avec mon ex (N)	Rire et délire	Les jeux fous d'Ellen (N)		L'Open Mic de... (N)	Occupation Double	Chicago Police / Nouvelle routine (N)		Un souper parfait
15 TQc	3	Génial! (N)	L'indice Mc$ween (N)	180 jours / La grande désillusion (N)		Dans les médias / Mathieu Bock-Côté (N)		House of Cards (v.f.) / La chasse aux voix		Un chef à la cabane
6 CBC	6	Still Standing	Coronation Street	Battle of the Blades (N)				CBC News: The National (N)		CBC Montreal News (N)
12 CTV	7	eTalk (N)	Big Bang Theory	Young Sheldon	Big Bang Theory	Criminal Minds / Luke		Law & Order: S.V.U. / Titus Welliver et Callie Thorne.		CTV National News (N)
20 Global	8	Ent. Tonight Canada	Ent. Tonight (N)	FBI / Doomsday		Big Brother (N)		Hawaii Five-0 / Ke Kanaka I Ha'ule Mai Ka Lewa Mai		Global News (N)
22 ABC	51	Local 22 News at 7 (N)	Inside Edition	Celebrity Family Feud		20/20 / The Last Days of Phil Hartman (N)				Local 22 News at 11 (N)
3 CBS	53	CBS Evening News (N)	Ent. Tonight (N)	Young Sheldon	Young Sheldon	Big Brother (N)		FBI / Exposed		Channel 3 News at 11 (N)
44 FOX	54	LMB Baseball (En direct)						Local 44 News at 10:00 p.m. (N)		Last Man Standing
5 NBC	52	Jeopardy! (N)	Wheel of Fortune (N)	Return to Downton Abbey: A Grand Event (N)		The Paley Center Salutes The Good Place (N)		Law & Order: S.V.U. / Titus Welliver et Callie Thorne.		NBC5 News @ 11 (N)
57 PBS	50	PBS NewsHour (N)		New Tricks / Face for Radio		Death in Paradise / The Complex Murder		Happy Valley		BBC World News
ICI RDI	19	24/60 (N)		Les grands reportages (N)		Le Téléjournal (N)		Mordus de politique (N)		Le National (N)
ICI ARTV	31	(17h30) Downton Abbey	Moi et l'autre	Amour du country / Laurence Hélie et Kevin Parent.		Génie: Einstein / Einstein chapitre trois (N)		Génie: Einstein / Einstein chapitre quatre (N)		MIRACULUM (V.F.)
Canal D	36	Un trésor vu de l'espace		La dynastie Trump / Sous les projecteurs (N)				Docu-D / Le dernier pape? (N)		
Canal Vie	44	3 garçons / Une fête des Mères inoubliable (N)		Stage à la maternité (N)		Nombreux et heureux / Les Bouchard-Boutin		Design V.I.P.	Design V.I.P.	Hung (v.f.) (N)
Évasion	40	Benoît le villageois (N)	5 étoiles	Hôtel Inspector (N)		Traqueur de mystères / Les secrets des Vikings (N)		Vivre sous zéro / Un délai bien mérité (N)		Le Voyageur assoiffé
Historia	42	De l'acier et du feu / Le combat ultime		FantomWorks / Bricklin 1975 et Corvette 1963		Transmission (N)	Rapides dangereuses	Hors route: défi extrême / Thérapie de couple (N)		Détroit
MAX	32	Le mentaliste / Vague sanglante		Chicago Med / Impasse (N)		Imposteurs / Aucune chance		Marvel: Les agents du S.H.I.E.L.D. Partie 2 de 2 (N)		Bones / Par amour
ELLE Fictions	33	Beautés désespérées / Les meilleures intentions (N)		Le guide de la parfaite divorcée (N)		ROMANCE D'AUTOMNE (2017) avec Benjamin Ayres, Julie Gonzalo.				Guide de divorcée
Séries +	41	Élémentaire / Cinq petites perles orange		Madame la Secrétaire d'État / Requiem (N)		Quantico / Le petit prince (N)		Bull (v.f.) / Justice pour notre amie (N)		Solitaire (N)
TV5	29	Champions du monde	Vingt-cinq (N)	Des racines et des ailes / Des terroirs, des châteaux et des vignes (N)				Aux animaux la guerre (N)		Journal/(23h20) C à dire?!
Unis TV	30	(18h30) Vétérinaire (N)	Louis et la faune (N)	Eau fraîche (N)	Fou des oiseaux	Hooké (N)	La main à la pâte (N)	Bouffe en cavale		Peaky Blinders
Z	43	Le must du ridicule (N)	En rodage (N)	Galas Juste pour rire 2018 / Rosalie Vaillancourt (N)		Pas un talk show (N)	Comédie sur mesure (N)	Tosh.0 (N)	T'es pas game	Dexter / Faire le deuil
RDS	25	LNH Hockey / Panthers de la Floride c. Canadiens de Montréal Pré-saison (En direct)					L'antichambre (En direct)		Sports 30 (N)	Canadiens express (N)
Sportsnet	179	LMB Baseball / Blue Jays de Toronto c. Orioles de Baltimore (En direct)						Sportsnet Central (N)	LNH Hockey / Vancouver vs Edmonton (En direct)	
TSN	190	That's Hockey (En direct)	NFL Pre-game (En direct)	(20h20) LNF Football / Titans du Tennessee c. Jaguars de Jacksonville (En direct)						
9 Télé-Mag	10	Passionnés VR	Plaisirs Nautiques	Spécial Mag	Voyage magazine	Aventure Chasse Pêche		Plaisirs Nautiques	Passionnés VR	Motocross Québec
MATV	9	L'Adolescent	LeZarts	Projection libre		La beauté du vin	Des chemins	Parler d'argent	La FacULté	Mise à jour / Québec
Télétoon	56	TeenTitans/ Teen Titans	Pokémon, la série	Têtes à Claques	Faut pas rêver	Les Simpson	Professeur Zarbi (N)	Family Guy	American Dad (N)	Les Simpson
VRAK	38	Mom (v.f.) (N)	Jérémie / Un coeur (N)	Les Foster / La confiance (N)		L'Illusionniste / L'art de l'évasion (N)		The Amazing Race		Jérémie / Un coeur

petites annonces

petitesannonces@lesoleil.com **418 686-3311**

Pour nous joindre du lundi au vendredi
De 8 h à 17 h 30 ..... **418 686-3311**
SANS FRAIS **1 866 686-3311**

Sur place
DU LUNDI AU VENDREDI
..... de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

IMMOBILIER VENTE
4639 à 4687
MARCHÉ MAISON **4639**
VISITES LIBRES **4642**
IMMOBILIER LOCATION ..... **4736 à 4769**
SERVICES ET EXPERTS ..... **4776 à 4799**
SERVICES PERSONNELS ..... **4816 à 4819**
EMPLOIS ..... **4831 à 4834**
VÉHICULES ..... **4851 à 4861**
MARCHANDISES ..... **4871 à 4891**

Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 24 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

IMMOBILIER LOCATION

4738 Logements à louer Beauport

MANOIR BEAUPORT
5½ rénové, disp. sept., 875$ chauffé, eau ch., ascenseur, piscine, intercom, stat.($), 418 650-2121 www.roussin.qc.ca

4742 Logements à louer Centre-Ville/Limoilou/ St-Sauveur

2½, 3½, MEUBLÉ, **3½-4½,** NON MEUBLÉ, pl. bois, propre, tranquille, balcon 418-527-4170 **SECT. SAINT-SAUVEUR**

PRÈS 1ere AVENUE / 26e RUE,
beau 4½ rénové, stat., 665$; 418-622-1832

4748 Logements à louer Montcalm/St-Jean-Baptiste

À ACCÈS JARDINS DE COULONGE
3½ , 1 025$, tout inclus, balcon, vue fleuve.
418 682-5246

4752 Logements à louer Sainte-Foy

1½ et 3½ à louer
418 651-1386

DOMAINE DES COMPAGNONS
4½ disp., 1er nov., à partir de 970$ tout inclus, piscine chauffée
418-650-2121 Poste 101
www.roussin.qc.ca

NOEL-CARTER, BEAUX GRANDS 3½-4½-5½, libres, récents, bois flottant, paisibles, stat. int., ascenseur.
418 454-4392

4753 Logements à louer Sillery

5½, 2 ch., planchers bois franc, chauffé, 1321 avenue Charles. 895$ et un mois gratuit. Dispo. 1er janvier 2020. 418-563-5665.

4767 Bureaux et locaux Ã louer

A 622-9494 - BUREAU, ENTREPÔTS, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
Groleau Développement
Charlesbourg, Pierre-Bertrand, Charest, Semple, Philippe Paradis, St-Augustin, 3000 à 200 000 pi2.

4767 Bureaux et locaux Ã louer

DUPONT À **653-7458**
BUREAUX COMMERCIAL INDUSTRIEL
• PROJET SELON VOS BESOINS •
Boul. Laurier - GRATUITÉS, libre
Bois et marbre. **1½ , 3.0, 3½, 4½, 5½.**
Garage, piscine, badminton, balançoire, électricité inclus. **651-0861 ou 955-3385**

À LOUER
COMINAR
BUREAU • COMMERCIAL
INDUSTRIEL
681-8151
Selon vos besoins • Projet clés en main

4767 Bureaux et locaux Ã louer

À coin Duplessis/ch. Ste-Foy
1400 pi ca. DÉTAIL, COMMERCIAL
Sibr.ca 418-930-3842/651-2511

À 948-1224
IMMEUBLES SIMARD
120 à 60 000 pi ca
BUREAUX – COMMERCIAL
BUREAUX À FRAIS PARTAGÉS
LABORATOIRES
ImmeublesSimard.com

À Place Henri-Bourassa
RÉNOVÉ À NEUF
1800 à 4000 pi car.
Restaurant, clinique, détail, etc.
418-930-3842/651-2511

SERVICES ET EXPERTS

4783 Massothérapie et soins thérapeutiques

100% Massage californien, relaxant 418-837-7569, 934-7544 André

1er Massage Promo 40$
Homme, Ste-Foy, 581-777-6757 à compter de 10h

418-455-1502 Gilles, promo SUÉDOIS, 40$, soirs, fins de sem**. MERCREDI 9h à 21h**,

418-687-4539 JEAN, suédois pour homme, propreté, calme, discrétion

ABAISSEZ DOULEURS ET STRESS
Les lun. mar. mer.et sam. 418-806-1484

BON massage suédois, californien. Reçus. Raymond: 418-694-1596

CHINOISE MASSAGE
Thailandais, pierre chaude, suédois, japonais reçu A.M.Q. 418 849-7837

DOUX MASSAGE EN PRIVÉ
dès 10h - 418 522-4890

HOMME offre massage de détente en Beauce. 418 933-9812

MASSAGE DE DÉTENTE COMPLET, TOUT EN DOUCEUR
+ réflexologie par les pieds, 418 626-8979

Massothérapie des Iles, 74 chemin des Iles, Rive Sud, masseuses demandées 418-835-3322

4787 Argent à prêter

PRÊT DE 500$
SANS ENQUÊTE DE CRÉDIT
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

4816 Agences de rencontres

ACCÉDER à une STABILITÉ affective
1632 CHEMIN STE-FOY QUÉBEC
MME HAMEL INC
Depuis 30 ans 7 jrs 9 à 21h 681-0169

4819 Messages personnels

1 ACCÈS YI QUAN
de 9h à 19h, 418-651-5641

418 803-5653, MASSAGE suédois de détente, Limoilou, privé. 7/7, 9h-21h.

4819 Messages personnels

AVENTURIERE.CA
REÇOIT / DÉPLACE
24H SUR 24H
418-955-6079
URGENT
HÔTESSE DEMANDÉE
$$$
TRÈS BONNES CONDITIONS

EXCELLENT MASSAGE DE DÉTENTE DÈS 8H Denise : 418 881-4043

UNE DOUCEUR AVEC **ZOÉ**
Privé, 7/7, **581 922-1410**

4834 Offres d'emploi

AGENCE DE PLACEMENTS
IVOIRE SANTÉ SOINS
Préposé(e)s aux bénéficiaires : 23 $/heure
Loi 90 : 25 $/heure
Infirmiers(ères) auxiliaires : 30 $/heure
ivoiresantesoins@mail.com
581 745-9939

RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
Secteur Limoilou
PERSONNE RESPONSABLE
ARNAUD GUÉDÉ
581 997-9822

RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
POINTE-DE-SAINTE-FOY
Revenu
250 $ \ semaine
PERSONNE RESPONSABLE
MATHIEU FARAGO
418 932-1903

CONCIERGERIE STE-FOY,
Homme de maintenance, couple de préférence. Salaire et commission sur location.
418 952-1353

JOURNALIER(ÈRE)S demandé(e)s pour aménagement paysager, exp. non requise, bonne capacité physique, automobile un atout, salaire à discuter, 418 878-3808.

LES RÉSIDENCES KIROUAC
Vous aimez un environnement pour personnes aînées? Nous recherchons
CHEF CUISINIER (ÈRE),
Pour plus de renseignements :
418 571-3005
lucie.morissette@lesresidenceskirouac.ca

BANDES DESSINÉES

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



VÉHICULES

4856 Véhicules demandés

À BON PRIX!
ACHAT: autos, camions, autobus usagés ou ferraille. Jean Racine Presseur: 418-823-2197.

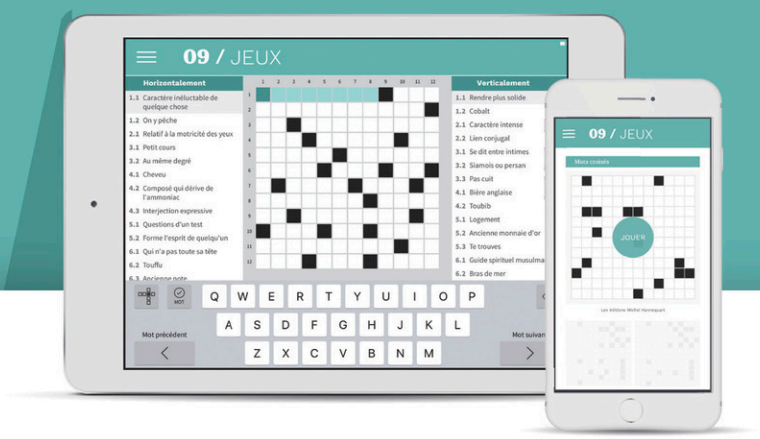
MARCHANDISES

4891 Livres, timbres et monnaie

LE SALON ANNUEL 2019
Les Grands Collectionneurs du Québec Expos, achats, ventes et échanges d'objets variés. Le 21 et 22 sept. de 10 h à 15 h au Centre communautaire des Chutes, 4551 boul. Ste-Anne (QC), **entrée et stat. gratuits.** www.lesgrandscollectionneursduquebec.com

Cité Joie
Vacances • Répit • Plein air
Centre de vacances pour personnes handicapées
Don en ligne : www.citejoie.com

TOUS LES JOURS DANS L'APP
SECTION JEUX
Une grille de mots croisés pour tablette et téléphone

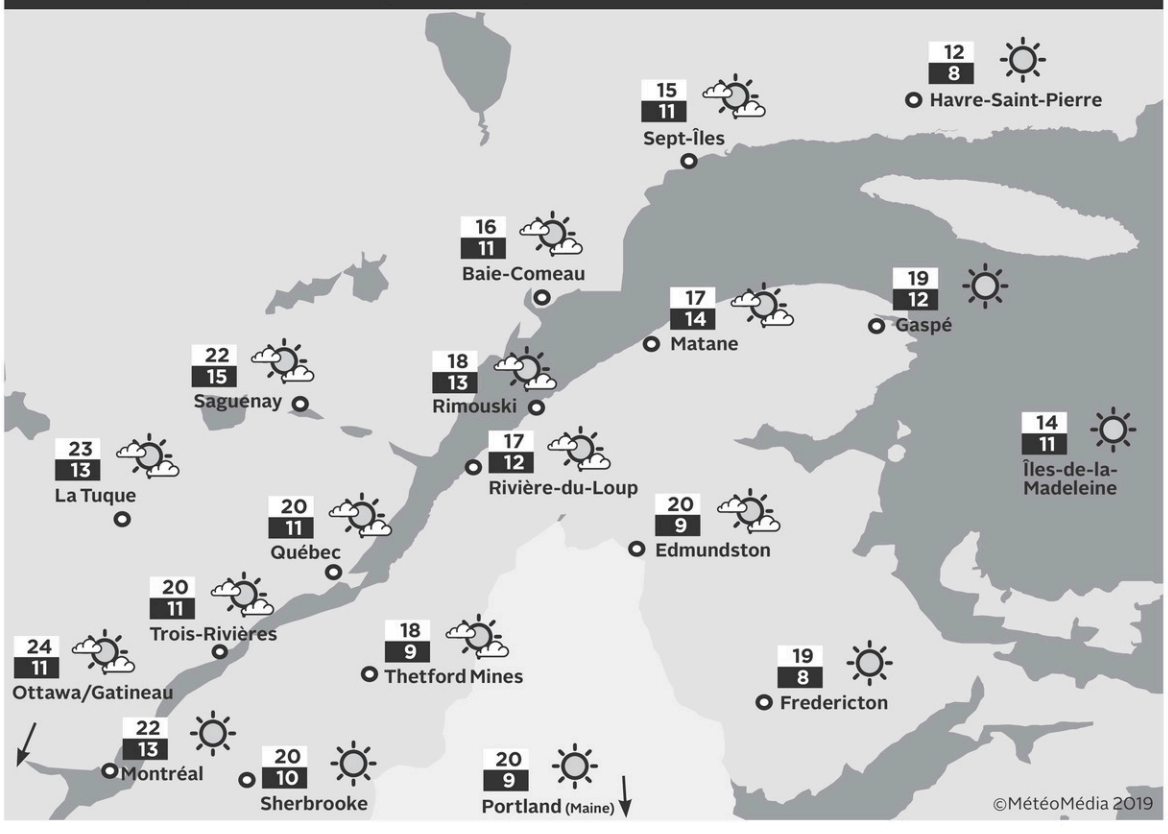


leSoleil
Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR QUÉBEC

Aujourd'hui	Demain	Samedi	Dimanche	Lundi
Maximum 20	Maximum 22	Maximum 21	Maximum 25	Maximum 22
Minimum 11	Minimum 12	Minimum 13	Minimum 18	Minimum 13
Généralement ensoleillé	Ensoleillé avec passages nuageux	Ensoleillé	Ciel variable	Passage nuageux avec averses dispersées
Précipitations : 10 %	**Précipitations : 20 %**	**Précipitations : 10 %**	**Précipitations : 30 %**	**Précipitations : 70 %**
Vents du sud-ouest 15 km/h	**Vents de l'ouest 16 km/h**	**Vents légers**	**Vents du sud-ouest 22 km/h**	**Vents de l'ouest 18 km/h**

PRÉVISIONS RÉGIONALES



LEVEZ-VOUS TÔT AVEC MÉTÉO MATIN
Soyez à l'écoute, tous les matins dès 6 H
Météo Média MD

LES MARÉES Aujourd'hui

Québec		Rimouski	
AUJOURD'HUI		AUJOURD'HUI	
B 5h36	0,5 m	H 5h56	3,4 m
H 10h09	4,5 m	B 11h52	1 m
B 17h42	0,4 m	H 18h12	3,7 m
H 22h27	4,7 m		
DEMAIN		DEMAIN	
B 6h12	0,5 m	B 0h29	1 m
H 10h51	4,3 m	H 6h35	3,2 m
B 18h12	0,5 m	B 12h27	1,1 m
H 23h06	4,6 m	H 18h53	3,6 m

Grondines		Sept-Îles	
AUJOURD'HUI		AUJOURD'HUI	
H 0h15	3,3 m	B 1h00	0 m
B 8h18	1,4 m	B 1h00	0 m
H 12h36	3 m	B 1h00	0 m
B 20h18	1,4 m	H 1h00	0 m
DEMAIN		DEMAIN	
H 0h48	3,1 m	B 1h00	0 m
B 8h57	1,3 m	B 1h00	0 m
H 13h15	2,9 m	B 1h00	0 m
B 20h54	1,3 m	H 1h00	0 m

ALMANACH

Maximum hier	**16,5°**
Minimum hier	**4,0°**
Normale le jour	**17,6°**
Normale la nuit	**6,4°**
Record max	**28,9°/1946**
Record min	**0,0°/1956**

Précipitations (avant-hier)

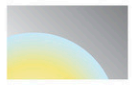
Ce mois-ci	**76,0 mm**
Ce mois-ci l'an dernier	**41,0 mm**

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

DANS LE MONDE Aujourd'hui

Acapulco	**Nuageux**	**29**	**26**
Amsterdam	**Variable**	**17**	**8**
Athènes	**Soleil**	**28**	**19**
Berlin	**Variable**	**17**	**7**
Boston	**Soleil**	**19**	**10**
Buenos Aires	**Beau**	**19**	**8**
Cancun	**Soleil**	**30**	**27**
Chicago	**Beau**	**27**	**19**
Fort Lauderdale	**Averses**	**30**	**25**
La Havane	**Orages**	**29**	**25**
Londres	**Ensoleillé**	**21**	**12**
Los Angeles	**Ensoleillé**	**25**	**18**
Madrid	**Variable**	**26**	**17**
Mexico	**Averses**	**24**	**14**
Moscou	**Averses**	**11**	**3**
New York	**Soleil**	**21**	**12**
Orlando	**Averses**	**31**	**23**
Paris	**Soleil**	**20**	**10**
Pékin	**Variable**	**25**	**16**
Puerto Plata	**Nuageux**	**31**	**25**
Rio	**Beau**	**29**	**24**
Rome	**Orages**	**28**	**16**
Tokyo	**Beau**	**26**	**19**
Toronto	**Soleil**	**23**	**15**
Vancouver	**Éclaircies**	**17**	**12**
Washington	**Soleil**	**23**	**13**

LE SOLEIL



Durée du jour : 12h21

6h28 **18h49**

LA LUNE

Coucher : 11h46 **Lever : 21h37**



21 sept. **28 sept.** **05 oct.** **13 oct.**

Nécrologie

BEAULIEU Renée, Montréal
BEAUPRÉ Madeleine L'Hérault, Québec
BÉLANGER Gilles, Sept-Îles
BLACHE Yves, Québec
BLANCHET Françoise Pelletier, Québec
BONNELLY Hélène Pelletier, Québec
BOUDREAU Gérardine Perron, Québec
COUILLARD Aline Caron, Montmagny
DESROCHERS Fleurette Chartrand, Joly
DIGNARD Noëlla Cloutier, Québec
DION André, Québec
DORVAL Laurette Roy, Québec
FILION Gisèle, Québec
GAUTHIER Mariette,
GIROUX Isabelle, Québec
HAMELIN Denis, Québec
HARVEY Jacques, Québec
LAMONDE Françoise, Québec
MIVILLE Anthony, Saint-Jean-Port-Joli
MORNEAU Jacques, BOUCHER Blanche, Saint-Jean-Port Joli
PELLETIER Gervaise, Saint-Jean-Port-Joli
PROTEAU Suzanne, Québec
ROUSSEAU Lucille, Montmagny
ROUSSEAU Madeleine Leduc, Saint-Augustin-de-Desmaures
SAILLANT-CAUCHON Jonathan, Ste-Brigitte de Laval
SIMARD Bruno, Lévis
SIROIS Andrée, Ste-Foy
THÉBERGE Pierre, Château-Richer
TROTIER Huguette Gauthier, Québec
TRUDEL Marcel, Charlesbourg
VÉZINA Thérèse, Beauport
WAGNER Marthe, Québec



Renée Beaulieu 1935 - 2019

À l'Hôpital Mont-Sinaï, à Montréal, le 13 septembre 2019, à l'âge de 83 ans, est décédée paisiblement madame Renée Beaulieu, entourée des siens. Elle est la fille de feu Berthe Michaud et de feu Isidore Beaulieu. Originaire de Packington, elle a habité longtemps à Rivière-du-Loup et a passé les trois dernières années près de ses enfants à Montréal.

Le service religieux sera célébré le samedi 21 septembre 2019 à 10 h 30 en l'église de Packington, 34, rue Principale, Québec (QC), G0L 1Z0. Parents et amis sont invités à se joindre à la famille à l'église à partir de 9 h.

Elle laisse dans le deuil son fils Marc Dionne, sa fille Myriam Dionne, sa belle-fille Monique Gillet, sa petite-fille Mélina Dionne ainsi que de nombreux parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier du fond du coeur le personnel du service des soins palliatifs de l'Hôpital Mont-Sinaï à Montréal pour l'excellence des soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Mont-Sinaï (5690 boul. Cavendish, Montréal (QC), H4W 1S7, téléphone : 514 369-2222 poste 1299, site Web : www.mountsinaifoundation.org/fr/donation/in-memory/).

Pour l'envoi de messages de condoléances : www.kanefetterly.qc.ca/fr/funerailles.php



Madeleine L'Hérault Beaupré

Au CHU Pavillon Hôpital St-Sacrement, le 8 septembre 2019, à l'âge de 101 ans et 11 mois, est décédée madame Madeleine L'Hérault, épouse de feu monsieur Marcel Beaupré, fille de feu madame Marie St-Laurent et de feu monsieur Oscar L'Hérault. Elle demeurait à Québec.

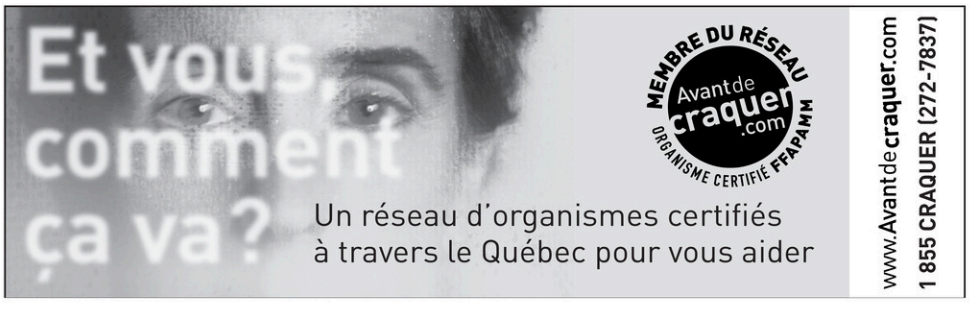
La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la
Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire Duberger - Les Saules
2620, rue Darveau, Québec G1P 3V5
Renseignements : 418 688-2411, Télécopieur: 581 981-5203
Site Web : www.coopfuneraire2rives.com
le samedi 21 septembre 2019, de 9 h à 11 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 11 h.

Elle laisse dans le deuil ses filles : Marie-Claude (Gérald Roy) et Carole-Anne (Denis Cantin); ses petits-enfants : Jonathan Fleury (Tais Colaço), Marie-Elaine Fleury (Christopher Ste-Croix), Jean-Michel Fleury (Morgane Chaw), Florence Boivin, et Jean-Simon Boivin (Myriam Deschênes); ses arrière-petits-enfants : Axelle, Tia-Maude, Ethan et les deux enfants de Jean-Simon. Plusieurs neveux et nièces dont Denise, Andrée et Rachel; de nombreux cousins, cousines et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du cancer du sein du Québec (279 rue Sherbrooke Ouest, bureau 305, Montréal (QC), téléphone : 514 871-1717, courriel : info@rubanrose.org, site Web : rubanrose.org) et/ou à la Fondation des maladies de l'oeil (1100, rue Bouvier, bureau 010, Québec (QC), téléphone : 418 654-0835, site Web : www.fondationdesmaladiesdeloeil.org). Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***



Gilles Bélanger 1931 - 2019



À l'Hôpital du St-Sacrement de Québec, le 6 septembre 2019 à l'âge de 88 ans, est décédé M. Gilles Bélanger, époux de feu Mme Marie Murray, fils de feu Mme Yvonne Imbeault et de feu M. Irénée Bélanger. Natif de Matane, il a vécu de nombreuses années à Sept-Îles.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Denis, Suzanne et Guylaine (François Bisson), ses petits-enfants : Jeanne (Jonathan Matte), Antoine et Luce, ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille accueillera parents et amis à la
Résidence funéraire Léon Sirois et fils
189, avenue Saint-Rédempteur, Matane,
le vendredi 20 septembre, de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, ainsi que samedi, jour des funérailles, à compter de 8 h 30. Les funérailles de M. Gilles Bélanger auront lieu en l'église Saint-Rédempteur, (251, rue Thibault, Matane) le samedi 21 septembre à 10 h 30 et l'inhumation au cimetière de Matane.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la maison de soins palliatifs l'Élyme des sables de Sept-Îles (téléphone : 418-962-4404, site web : www.elymedessables.com) ou par l'entremise de la maison funéraire.

La famille tient à remercier l'équipe des soins palliatifs de l'Hôpital St-Sacrement ainsi que les employés de la résidence le Marquisat Montcalm pour les bons soins prodigués.

LÉON SIROIS ET FILS
168, St-Georges, Matane
418-562-2444
www.leonsirois.com

Yves Blache 1936 - 2019



À l'Hôpital Ste-Anne-de-Beaupré, le 11 septembre 2019, à l'âge de 82 ans, est décédé monsieur Yves Blache, époux de madame Diane Prévost, fils de feu madame Evangéline Levasseur et de feu monsieur Fernand Blache. Il demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la
Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire St-Charles
1420, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec (QC), G1N 3Y6
le dimanche 22 septembre 2019, de 12 h à 14 h 30. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 14 h 30.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Martine (Stéphane Oligny) et Alain (Karine Tremblay); ses petits-enfants : Étienne, Xavier, Flavie et Zachary; ses belles-soeurs : Odette (Gilles Thibault) et Lucie (Serge Ouellet); ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et ami(e)s. Il était le frère de feu Jean-Marie (Micheline Beaupré) et de feu Guy (Florence St-Aubin).

Sincères remerciements au personnel soignant de l'Hôpital Sainte-Anne de Beaupré pour leur soutien et leur compassion.

Vos témoignages de sympathies peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital de Sainte-Anne de Beaupré (11000, rue des Montagnards, Local P1-101, Beaupré (QC), G0A 1E0, téléphone : 418-827-5773 poste #2807, site Web : www.fondationhsab.org). Des enveloppes seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements :
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie : ***www.coopfuneraire2rives.com***

Aline Caron Couillard 1922 - 2019



Au CHSLD de Montmagny, le 8 septembre 2019, à l'âge de 97 ans et 6 mois, est décédée madame Aline Caron, épouse de feu monsieur Noël Couillard. Elle était la fille de feu monsieur Adolphe Caron et de feu dame Marie Caron. Elle demeurait à Montmagny. La famille recevra les condoléances à la

Maison funéraire Laurent Normand inc.,
115, rue St-Louis, Montmagny (Qc) G5V 1N2
le samedi 21 septembre 2019, jour des funérailles à compter de 12 h. Les funérailles avec eucharistie seront célébrées par la suite à 15 h en l'église St-Thomas de Montmagny, suivies de l'inhumation au cimetière de Cap-St-Ignace.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marc (Dorice Biron), Louise (Jean-Claude Brodeur), Hélène (Denis Samson), Denis (Martin Lanigan) et Claude (François Durocher); ses petits-enfants : Guillaume (Marilyn Leblanc), Alexis, Benjamin, Mélina (Jimmy Lacoursière), Olivier, Alexandre (Nathalie Tremblay) et Gabrielle (Maxime Boulanger); ses arrière-petits-enfants : Samuel, Charles, Félix, Rafaël, Rosemarie, Léonie, Florence, Caleb et Jeanne; sa filleule Yolande Couillard. Elle laisse également dans le deuil des neveux et nièces des familles Caron et Couillard, ainsi que des cousins et cousines.

Elle est allée rejoindre son frère Paul (Jeanne Talbot), sa soeur Madeleine (Paul-Henri Couillard) et ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Couillard : Marthe (Grégoire Gaudreau), Marcelle (Hermas Riopel), Paul-Henri (Madeleine Caron), Mariette (William Hébert), Marguerite (Roland Dussault), Elzéar, Marcellin (Léonne Deladurantaye), Léon (Marie-Paule Simard) et Gilbert (Agathe Simard).

La famille tient à remercier le personnel des Habitations Mgr-Deschênes ainsi que celui du CHSLD de Montmagny pour leur dévouement et leurs bons soins. La famille remercie également l'abbé Hubert Campagna pour l'accompagnement de notre mère à l'automne de sa vie. Au lieu des fleurs, des dons à la Fabrique Saint-Thomas de Montmagny ou encore, à la Fondation Rayons d'espoir du CHSLD de Montmagny, seraient appréciés.

La Maison Funéraire Laurent Normand

Maison funéraire Laurent Normand
Téléphone: 418.248.0545 / Sans frais : 1888 248-0545
Messages de condoléances par télécopieur : 418 248-2621
lnormand@globetrotter.net / www.laurentnormand.ca

Fleurette Chartrand Desrochers 1930 - 2019



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 15 septembre 2019, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Fleurette Chartrand, épouse de feu monsieur Paul-Émile Desrochers. Native de Lyster, elle demeurait à la Villa Laurence de Laurier-Station et autrefois à Joly.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : feu Raymond (Lisette Poulin), Roger (Ginette Dubois), Gisèle (Robert Lamontagne), Denis (Hélène Tremblay), Dominique (Louise Houde), Claudette (Benoit Baron), Clément (Florence Blouin), Roland (Lise Moffette), Sylvie (Jacques Gilbert) et Céline (Denis Daigle); ses 19 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs : Soeur Véronique, Jacqueline, Claude (feu Françoise Desrosiers), Anne-Marie (feu Fernand Houle), Rollande (Émile Gagnon), Madeleine, Denise (Jean-Noël Gagnon), Irène, Gertrude (Michel Therrien) et Michel; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Desrochers : Rita (feu Roméo Henri), feu Martial (Rita D'Auteuil), Madeleine (feu Jean-Yves Rousseau), Lucille (feu Fernand Boucher), feu Aline (feu Jean-Louis Labrecque), feu Rollande (feu Robert Moffet), Liliane (feu Léon Demers), Marielle (feu Grégoire Dubois, Jean-Guy Bédard) et Hélène (Rosaire Charest); plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

De grands remerciements au personnel de la Villa Laurence pour les bons soins prodigués à notre mère.

La famille vous accueillera au sous-sol de l'église St-Janvier de Joly le dimanche 22 septembre 2019 de 13 h à 16 h et de 19 h à 21 h 30 et lundi à compter de 12 h. Le service religieux sera célébré le lundi 23 septembre 2019 à 14 h en l'église St-Janvier de Joly.

La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée.

Pour renseignements:
Maison funéraire Beaudoin Ferland Dupuis
Téléphone: 418.728-2202 / Télécopieur : 418 728-3747
info@salonsdupuis.com / www.salonsdupuis.com

Noëlla Cloutier Dignard 1936 - 2019



À la maison Michel-Sarrazin de Québec, le 10 septembre 2019, à l'âge de 82 ans et 8 mois, est décédée madame Noëlla Cloutier, épouse de feu monsieur André Dignard, fille de feu madame Marie Turmel et de feu monsieur Aurèle Cloutier. Elle demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances à 10 h, le 21 septembre 2019, à l'église Saint-Félix de Cap-Rouge, sise au 1460, rue Provancher, à Québec. Le service religieux sera célébré à 11 h.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Carole (Michel Hamel), Pierre (Ginette Julien), Martine (Jean Bertrand); ses petits-enfants qu'elle chérissait : Marc-Antoine Hamel (Katherine Faust) et Zackary Hamel (Andréanne Bouchard). Elle était la soeur et la belle-soeur de Ghislaine (Léo Côté), Thérèse (Georges Godin), feu Roland (Bernadette Lemieux), Pauline (feu Fernand Paquin et feu Charles Hamel), feu Jean-Paul (Lise Hébert), André (Pauline Gingras), Marie (Yvon Drapeau) et Raymond (feu Sylvie Laverdière) (Sylvie Caron) et de feu Jean-Guy Dignard (feu Jeannine O'Hearn). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux ami(e)s.

La famille tient à remercier tout spécialement parents et amis pour leur soutien et leur écoute de même que l'équipe dévouée des soins palliatifs du CLSC de Limoilou, le personnel et les bénévoles de la Maison Michel-Sarrazin, qui lui ont prodigué des soins exceptionnels, attentifs et personnalisés.

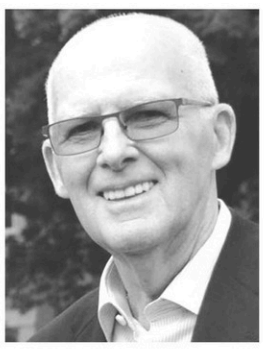
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin – 2101, chemin Saint-Louis, Québec, tél. : 418 687-6084, fondation@michel-sarrazin.ca (www.michel-sarrazin.ca). Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

André Dion 1945 - 2019





Au CHUL, le 4 septembre 2019, à l'âge de 74 ans, est décédé mosieur André Dion, époux de dame Nycole Roy, fils de feu monsieur Louis Dion et de feu dame Marcelle Lachance. Il demeurait à Québec.

La famille vous accueillera à la
Maison Gomin
Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest,
Québec QC G1V 2K8
le samedi 21 septembre 2019 de 19 h à 21 h
et le dimanche 22 septembre 2019 de 9 h à 11 h.
Une liturgie de la Parole suivra à 11 heures en la chapelle de la Maison Gomin.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Nycole Roy, ses enfants : Maxime (Sandra Monast) et Stéphanie (Yvon Langlois), ses petits-enfants : Sarah, Camille, Xavier et Alexandre; ses frères et soeurs : Nicole Dion (feu André Rousseau), Jean-Louis Dion, Louisette Dion, Jacqueline Dion et Pierrette Dion (Pierre Rouleau); son beau-frère et belles-soeurs : France Roy et Renée Vesty (Charlie Vesty) ainsi que ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel soignant de la résidence EKLA pour leurs bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec (305-1040, avenue Belvédère, Québec (QC), G1S 3G3, tél. : 418-527-4294).

LÉPINE CLOUTIER / ATHOS

ATHOS
418.686.8811/ Télécopieur : 418 686-8813
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com***

Laurette Roy Dorval 1922 - 2019



Aux Jardins du Haut St-Laurent, le 10 septembre 2019, à quelques jours de son 97e anniversaire, est décédée madame Laurette Roy, épouse de feu monsieur Maurice Dorval. Elle demeurait à Québec.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Lise (feu Roland Paquet), Marc (feu Yvonnette Verreault, Louiselle Vallières), Jean (Denise Pouliot) et Gilles (Francine Boivin); ses petits-enfants : Grégory Dorval (Nathalie Bouchard), Valérie Paquet (Jean-Sébastien Harvey), Jonathan Paquet (Karen Bouchard) et Nicolas Cunningham (Marie-Claude Tremblay); ses arrière-petits-enfants : Sara, Christophe, Philip Édouard; sa soeur Denise Roy (Lucien Picard); son beau-frère et ses belles-soeurs : Roch Gélinas (feu Rita Dorval), Lucille Gagnon (feu Roméo Dorval) et Jeannette Dorval (feu Maurice Blanchette); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ses ami(e)s des Immeubles Gamelin.

La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8
Informations : 418 688-2411
Envoi d'un message de sympathie
Télécopieur : 418 688-2414
www.coopfuneraire2rives.com

le vendredi 20 septembre 2019, de 19 h à 22 h, le samedi 21 septembre 2019, de 9 h à 10 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 21 septembre 2019 à 11 heures en l'église Ste-Monique-les-Saules (2960, boul. Masson, Québec). L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Un merci tout spécial aux médecins, infirmières, préposé(e)s et bénévoles du CHSLD Les Jardins du Haut St-Laurent pour les bons soins prodigués, leur professionnalisme et leur humanité.

Bien vouloir compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation Les Jardins du Haut-Saint-Laurent. 4770, Rue St-Félix, St-Augustin (QC), G3A 0K9, téléphone : 418 872-4936. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Gisèle Filion



À l'Hôpital du Saint-Sacrement, le 11 septembre 2019, est décédée dame Gisèle Filion, épouse de Dr Ronald Ouellet, fille de feu Dr Roland Filion et de feu Juliette Duvernay. Elle demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER / ATHOS

La famille vous accueillera au
Complexe de la Cité
1600, av. Le Gendre, Québec (QC), G2G 2W5
le samedi 21 septembre 2019 de 13 h à 15 h.
Une liturgie de la Parole suivra à 15 heures en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec QC, G2G 2W5.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Dr Ouellet, sa fille Dre Émilie Filion-Ouellet (Me Simon Grenier); ses frères et soeurs : feu Jacques (Jacqueline Provost), Monique (Dr Jean-Louis Forgues), Me Danielle (feu Pierre Blier) et feu Michel; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Ouellet : Bertin (Gaétane Bérubé), Ghislain (Line Lévesque), Fernando (Pauline Sirois), Marylin et Zita (Richard Lévesque) ainsi que 12 neveux et nièces, dont leur filleule Geneviève Ouellet, et plusieurs autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital du Saint-Sacrement pour les bons soins prodigués et l'attention apportée.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du cancer du sein du Québec (1155, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 1705, Montréal (QC), H3B 3Z7).

LÉPINE CLOUTIER / ATHOS

ATHOS
418.682.5225 / Télécopieur : 418 682-6249
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com***

MERCI ! Maison Michel Sarrazin
Depuis 30 ans
Donnez à michel-sarrazin.ca

Mariette Gauthier 1944 - 2019



Au Centre d'hébergement de Saint-Casimir, le 12 septembre 2019, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Mariette Gauthier, épouse de monsieur Denis Frenette, fille de feu monsieur Donat Gauthier et de feu dame Yvonne Gignac. Elle était native de Saint-Marc-des-Carrières.

La famille vous accueillera pour un moment de reconnaissance à la
Coopérative funéraire de la Rive Nord
595, boul. Bona Dussault, Saint-Marc-des-Carrières
le samedi 21 septembre à compter de 10 h, suivi d'une liturgie de la Parole célébrée en présence des cendres à 11 h.

Outre son époux Denis, madame Gauthier laisse dans le deuil sa soeur Irma (Denis Touzin), sa nièce Marie-France Hamelin (feu André Hudon), sa petite-nièce Pascale Hamelin Hudon, son neveu René Hamelin (Vickie Savard) ainsi que plusieurs cousins, cousines, parents et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel du Centre d'hébergement de Saint-Casimir, tout particulièrement l'îlot prothétique, l'équipe de France Trottier, les infirmières et les préposé(e)s, le personnel des soins palliatifs, Nathalie Groleau, Serge Lépine et leur équipe pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, 1040, av. Belvédère, bureau 201, Québec (QC), G1S 3G3. Des formulaires seront disponibles au salon.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA RIVE NORD

Pour renseignements :
Coopérative funéraire de la Rive-Nord
Téléphone : 418 337-1911 Télécopieur : 418 268-3852
Pour l'envoi de messages de sympathie : ***www.cooprivenord.com***

Isabelle Giroux 1935 - 2019



Au CHU - Hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 8 septembre 2019, à l'âge de 83 ans, est décédée madame Isabelle Giroux, fille de feu madame Isabelle Bergeron et de feu monsieur Joseph-Eloi Giroux. Elle demeurait à Québec.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 21 septembre 2019 à 14 h au Mausolée François de Laval du Cimetière Belmont (701, av. Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8) où la famille recevra les condoléances à compter de 13 h 30. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Notre-Dame-de-Belmont par la suite.

Elle laisse dans le deuil son frère Dominique (Gabrielle Beaudet); ses neveux et nièces : Richard (Marie-Pierre Dubé), Marc, René (Caroline Des meules), Éliane, Jacqueline Laplante (Charles Mercier), Raynald Laplante (Johanne Bernier) et Jean Laplante (Lucie Tremblay) ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec pour les bons soins prodigués, tout spécialement le département de dialyse.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation canadienne du rein (1675, chemin Sainte-Foy, local 101, Québec (QC), site Web : www.rein.ca/quebec).

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Denis Hamelin 1933 - 2019



À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 9 septembre 2019, entouré de l'amour des siens, est décédé M. Denis Hamelin, époux de Mme Lorraine Chabot. Fils de feu Eugène Hamelin et de feu Argentine Lessard, il demeurait à Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Daniel (Pauline Vollering), Michèle (Daniel Baril), Jocelyn (Maryse Valcourt), Louise (Daniel Guérin) et Patrick; ses petits-enfants : Marie-Ève (Pierre-Luc Primeau), Frédérique, Caroline (Louis Gauthier), Vincent (Jessica Dufour), Geneviève, William (Christine Maltais), Laure-Anne, Philippe (Maryse Légaré), Félix et Rosemarie; ses arrière-petits-enfants : Mégane, Charles et Nathan; ses frères et soeurs : Fernande (feu Raymond Brassard), Claude (Solange Chabot), Lucille (Jacques Brassard) et Pierre (Ghislaine Jacques) ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Chabot : Solange (Claude Hamelin), feu Armande (Jacques Houde), Marthe (André Bolduc), Louisette (Fernand Faucher), Yvon (Claire Lévesque) et Marjolaine (Jacques Boily). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille recevra les condoléances au :
Complexe funéraire Sylvio Marceau
Membre du Réseau Dignité
15015, boul. Henri-Bourassa, Québec (QC)
le vendredi 20 septembre 2019 de 19 h à 21 h ainsi que samedi 21 septembre de 10 h à 13 h 30. Une liturgie de la Parole aura lieu le même jour à la chapelle du Complexe funéraire à 13 h 30.

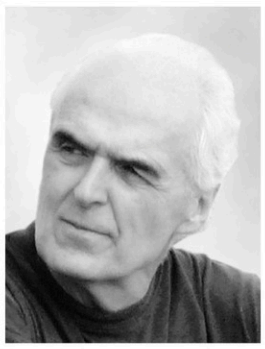
La famille désire exprimer un remerciement tout spécial aux membres du personnel de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus pour les bons soins, leur compassion et leur grande humanité à l'égard de M. Hamelin. Au lieu de fleurs, vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de Lauberivière (401, rue Saint-Paul, Québec (QC), G1K 3X3).

Dignité
EN HOMMAGE À LA VIE

Pour renseignements
Complexe funéraire Sylvio Marceau
Téléphone: 418.522.5212 / Télécopieur 418 521-2187



Jacques Harvey 1946 - 2019



À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 23 août 2019, à l'âge de 73 ans, est décédé monsieur Jacques Harvey, conjoint de madame Luce Cossette, fils de feu madame Marthe Laliberté et de feu monsieur Raymond Harvey. Il était le frère de feu Renée. Il demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la
Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8
le samedi 21 septembre 2019, de 13 h à 16 h. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au cimetière St-Charles.

Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe, sa soeur Louise et son amie Maggy Trudelle, ainsi que plusieurs cousins, cousines, parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel d'hémato-oncologie et de soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Québec pour les soins attentifs et efficaces qui lui ont été prodigués, et pour le soutien apporté à ses proches.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec (soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Québec), 10, rue de l'Espinay, Québec (QC), téléphone : 418 525-4385, courriel : fondation.chuq@chuq.qc.ca, site : www.fondationduchudequebec.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Françoise Lamonde 1933 - 2019



À l'Hôpital général de Québec, le 12 septembre 2019, paisiblement et entourée de tout l'amour de ses êtres chers, s'est éteinte Françoise Lamonde-Caron, épouse chérie de Victor Caron, fille de feu Antonio Lamonde et feu Marie-Anne Paré, et par adoption feu sa bien-aimée tante-maman Marie-Ange Paré (feu Solfrid Morin).

La famille accueillera parents et ami(e)s, pour les condoléances, en présence des cendres, à la
Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire Duberger - Les Saules
2620, rue Darveau, Québec G1P 3V5
le vendredi 20 septembre 2019, de 19 h à 22 h. Le samedi 21 septembre, la famille recevra les condoléances à compter de 9 h 30 à l'église St-François-Xavier (2180, boulevard Père-Lelièvre à Québec, QC) où le service religieux sera célébré à 11 h. L'inhumation des cendres aura lieu ultérieurement en présence de la famille immédiate.

Elle était la maman de Marie, Jean-René et Louis (Louise Vézina); la grand-maman de Ismaël (Andréanne Leahy), Maxime (Julie Veillet) et Dominic (Catherine Savary); et l'arrière-grand-maman de Chloé. Outre cette famille solidaire et unie, elle laisse dans le deuil ses deux soeurs : Colette (feu Roland Meunier), Pauline (feu Antoni Lecomte) et son frère, feu Gonzague Lamonde (Irène Cloutier); ainsi que ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille Caron : Yolande (feu Hormidas Alarie), feu Raynald (Carmelle Collin), Rosemond (Jacqueline Bouchard), Lorraine (Michel Grignon), Véronique, Gilberte (Ulysse Roy), Jeanne, Lisette (Michel Falardeau), Octave (Huguette Naud) et Pierre (Louise Gauthier). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et autres membres des familles Paré, Morin et Langlais. De même, elle emporte dans son souvenir ses collègues et amies d'études, d'enseignement, ainsi que ses compagnes du Cercle des Fermières Sainte-Monique Les Saules.

La famille tient à remercier de tout coeur l'équipe soignante et bienveillante de l'unité 250 de l'Hôpital général de Québec qui s'est occupée d'elle quotidiennement, si attentivement. Au premier plan : les préposé(e)s aux malades. Aussi, les auxiliaires-infirmier(ère)s, les infirmier(ères)s et les médecins traitants.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec (1040, avenue Belvédère, bureau 305, Québec (QC), téléphone : 418 527-4294, courriel : info@societealzheimerdequebec.com, site Web : www.societealzheimerdequebec.com) ou Les Oeuvres Jean Lafrance (1390, Rte de l'Aéroport Québec (QC), G2G 0L6, téléphone : 418 681-3883, courriel : info@lesojl.com). Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***



Anthony Miville 1993 - 2019



À Rivière-du Loup, le 14 septembre 2019, à l'âge de 26 ans, est décédé monsieur Anthony Miville, fils de madame Normande Fortin et de monsieur Claude Miville. Il demeurait à Saint-Jean-Port-Joli.
Outre ses parents, il laisse dans le deuil sa soeur Cynthia (Etienne Gagnon), ses frères : Jeff (Marie-Noëlle Tremblay-Gauthier) et son jumeau Jérémy ; ses neveux et sa nièce : Lucien et Noah, Annabelle et Edouard. Sont aussi affectés par son départ plusieurs oncles et tantes des familles Fortin et Miville, cousins, cousines, ami(e)s et collègues de travail.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies de l'oeil, 1100, rue Bouvier # 010, Québec (Québec) G2K 1L9, www.fondationdesmaladiesdeloeil.org ou à la Maison d'Hélène, 350, avenue St-David, Montmagny (Québec) G5V 4P9, www.fondationdelamaisondhelene.org . Des formulaires seront disponibles au salon.

Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire
De la Durantaye & Fils
4, ch. du Roy Ouest, Saint-Jean-Port-Joli
le samedi 21 septembre à compter de 13 h 30.
Les funérailles avec eucharistie seront célébrées le samedi 21 septembre 2019 à 16 h 30 en l'église de Saint-Jean-Port-Joli et de là au crématorium.

Pour renseignements ou messages de condoléances : 418 598-3093, sans frais : 1-877-598-3093, télécopieur : 418 246-5115, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca.
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec.

Jacques Morneau 1935 -2019
Blanche Boucher 1934 -2019



En cette année de leur 60e anniversaire de mariage, sont décédés, à l'âge de 84 ans, monsieur Jacques Morneau, le 4 septembre 2019 à l'Hôpital de Montmagny et à l'âge de 85 ans, son épouse madame Blanche Boucher, le 7 septembre 2019 à la Maison d'Hélène de Montmagny. Ils demeuraient à Saint-Jean-Port-Joli.

Fondateur de Jacques Morneau Automobiles inc., monsieur Morneau y a oeuvré accompagné à part entière par son épouse depuis le 15 avril 1959 ; les autres générations assurant maintenant la relève.

Ils laissent dans le deuil, leurs enfants : Claude, Jacqueline, Dominique (Nicole Cloutier) et Elizabeth (Patrick Langevin) ; leurs petits-enfants : Catherine Morneau (Charles Porter), Alexandre (Marie-Pier Fortin) et Steven Morneau (Josianne Hattote) et leurs arrière-petits-enfants.

Originaire de Tourville, madame Boucher était la fille de feu dame Eva Fournier et de feu monsieur Lionel Boucher; la soeur de feu Clément (feu Thérèse Gagnon), Simone (feu Lucien Pelletier), Suzanne (feu André Morneau), feu Jean (Diane Deschênes) et Maxime (Denise Bernier). Originaire de Saint-Jean-Port-Joli, monsieur Morneau était le fils de feu dame Aurore Legros et de feu monsieur Joseph Morneau ; le frère de feu Thomas (feu Jeanne-d'Arc Pellerin), feu Marie-Ange (feu Pierre-André Guérard), feu Thérèse (feu Benoît Morneau), feu Marcelle (feu Charles Chouinard), feu Simone (feu Généo Bourgault), feu Pauline (feu J.-Léonard Bourgault), feu Benoît (feu Marcelle St-Pierre), feu Jean-Guy (Gaby Desrosiers), feu Paul (Claudette Desmarais), feu André (Suzanne Boucher), feu Monique et feu Denise (feu René Bélanger).

Sont aussi affectés par son départ, leurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents, ami(e)s et client(e)s. De chaleureux remerciements sont adressés aux médecins ainsi qu'au personnel de l'Hôpital de Montmagny et à celui de la Maison d'Hélène pour leur respect, leur soutien et la grande qualité des soins reçus.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison d'Hélène, 350, avenue Saint-David, Montmagny (Québec) G5V 4P9 www.fondationdelamaisondhelene.org. Des formulaires seront disponibles au salon.

Les membres de sa famille vous accueilleront à la
résidence funéraire De la Durantaye & Fils
4, ch. du Roy Ouest, Saint-Jean-Port-Joli
le vendredi 20 septembre de 19 h à 21 h 30, le samedi 21 septembre 2019 à compter de 9 h 30. Une célébration commémorative aura lieu ce samedi 21 septembre à 11 h 30 à la résidence funéraire, suivie de l'inhumation de leurs cendres au cimetière paroissial « sous les étoiles » de Saint-Jean-Port-Joli.
Pour renseignements ou messages de condoléances : 418 598-3093, sans frais : 1-877-598-3093, télécopieur : 418 246-5115, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca.

Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec.

Dites non au suicide!

Donnez maintenant
1.418.683.0933
Dons en ligne
www.cpsquebec.ca

Centre de prévention du suicide de Québec

Françoise Pelletier Blanchet 1923 - 2019



Au Centre d'hébergement Saint-Jean-Eudes, le 1er septembre 2019, à l'âge de 96 ans, est décédée dame Françoise Pelletier, épouse en premières noces de feu monsieur Alphonse Blanchet et en deuxièmes noces de feu monsieur Joachim Blanchet. Elle était la fille de feu monsieur Joseph Pelletier et de feu dame Yvonne Darveau (Lingerie familiale). Elle demeurait à Québec.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS
La famille vous accueillera au
Complexe funéraire Lépine Cloutier
1500, boul. Wilfrid-Hamel, Québec (QC), G1N 3Y6
le vendredi 20 septembre 2019 de 19 h à 21 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 21 septembre 2019 à 14 heures en l'église Notre-Dame-de-Recouvrance. La famille vous accueillera à l'église une heure avant la cérémonie, soit de 13 h à 14 h.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marc (France Bernatchez), Jean-Marie (Lisette Pâquet), Colette (Yvon Dion), Thérèse, Carole, Jocelyne et Micheline (Mario Beaupré) ainsi que ses petits-enfants : Marie-Ève, Maude et Anne-Sophie Blanchet, Éric et Yanick Blanchet, Karyn, Nicolas et Guillaume Dion, Gail et Jonathan Blanchet, Katia et Valérie Demers, Geneviève Blanchet-Garneau, Annabelle, Noémie et Élodie Beaupré et ses 27 arrière-petits-enfants.

Elle était la soeur de : feu Marcel (feu Rita), feu Honorius (feu Brigitte), feu Lucien (Mariette), Anne-Marie, feu Georges (feu Hermance), feu Jules (feu Lucille) et Fernand, frère mariste.

Elle laisse également dans le deuil plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement St-Jean-Eudes et du Centre d'hébergement d'Assise pour leur dévouement, leur délicatesse et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des offrandes de messe.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS
ATHOS
418.682.5225 / Télécopieur : 418 682-6249
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ infowh@lepinecloutier.com***

Hélène Pelletier Bonnelly 1924 - 2019



Au Centre d'accueil Saint-Joseph de Lévis, le 3 septembre 2019, à l'âge de 94 ans, est décédée dame Hélène Pelletier, fille de feu Gérard Pelletier et de feu Alice Lanouette (feu Adrien Touzin), épouse de feu monsieur Théodore Bonnelly. Elle demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER / ATHOS
La famille vous accueillera au
Complexe funéraire Lépine Cloutier
1500, boul. Wilfrid-Hamel Ouest, Québec (QC), G1N 3Y6
le samedi 28 septembre de 9 h à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 28 septembre 2019 à 14 heures en l'église Saint-Malo, 275, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (QC), G1N 3G5, et de là au cimetière Saint-Charles pour une mise en crypte.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Pierre et Benoit (Esthelle Lachance); ses petits-enfants : Audrey et Myriam; ses frères et soeurs : feu Raymond Touzin (Rita Breault), feu Jeannine Touzin (Georges Levasseur), Denise Touzin (feu Roger Poulin), feu Jean Touzin, Fernande Touzin (Jean-Yves St-Hilaire), Françoise Touzin (feu Jean-Marc Bion) et Réjean Touzin (France Giroux); ses belle-soeurs : Cécile Bonnelly et Thérèse Galarneau Bonnelly; son beau-frère Lucien Bonnelly ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'accueil Saint-Joseph de Lévis pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Fondation des maladies du coeur et de l'AVC (261-4715, avenue des Replats, Québec (QC), G2J 1B8).

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS
ATHOS
418.682.5225 / Télécopieur : 418 682-6249
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre

Gervaise Pelletier 1935 - 2019



Au Centre d'hébergement de Sainte-Perpétue, le 17 septembre 2019, à l'âge de 84 ans, est décédée madame Gervaise Pelletier, épouse de feu monsieur Gilles Pelletier. Elle demeurait à Saint-Jean-Port-Joli et auparavant à L'Islet. Originaire de Tourville, elle était la fille de feu dame Olivine Gauvin et de feu monsieur Gérard Pelletier.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Jasmine (Bernard Gaudreau), Christian, Valérie (Marc-André Dufour) et Steve (Nathalie Landry); ses 9 petits-enfants : Rosalie et Elizabeth Gaudreau; Sarah et Mathieu Pelletier; Marie-Philippe, Sophie et Frédérique Dufour; Alexandre et Maélie Pelletier, leur conjoint(e); son arrière-petit-fils Arthur.

Elle était la soeur et la belle-soeur de Solange (Émilien Avoine), feu Yvan (Pierrette Avoine), feu Ginette, feu Nicole Gauvin (feu Michel Lord); de sa belle-famille : feu Honoré (feu Amanda Giasson), feu Yvette, Cécile (Raymond Miville), feu Armande (feu Yvon Doucet), feu Wellie (Linda Giasson), Luc (Annette Giasson), feu Estelle (Lucien Thériault), Monique (Auguste Boucher), Noëlla (Claude Bélanger), Ghislaine (feu Clermont Berthiaume), Victorien (Clarence Boivin), Sr Suzelle et feu Jacques. Sont aussi affectés par son départ, ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel du Centre d'hébergement de Sainte-Perpétue pour la qualité de leurs soins et leurs attentions.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet (spécifier pour le Centre d'hébergement de Sainte-Perpétue), 430, rue Jean Leclerc, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0. Des formulaires seront disponibles au salon.

Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire
De la Durantaye & Fils
4, ch. du Roy Ouest, Saint-Jean-Port-Joli
vendredi, jour des funérailles, à compter de 12 h 30. Les funérailles avec eucharistie seront célébrées le vendredi 20 septembre 2019 à 15 h en l'église de Saint-Jean-Port-Joli. Ses cendres seront par la suite déposées au columbarium de la Maison funéraire De la Durantaye à Saint-Jean-Port-Joli.

Pour renseignements ou messages de condoléances : 418 598-3093, sans frais : 1-877-598-3093, télécopieur : 418 246-5115, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca.
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Gérardine Perron Boudreau 1922 - 2019



Au CHU-CHUL, le 6 septembre 2019, à l'âge de 97 ans, est décédée madame Gérardine Perron, épouse de feu monsieur Marcel Boudreau. Elle était la fille de feu madame Marie-Louise Gingras et de feu monsieur Gratien Perron. Elle demeurait à Québec.

Le service religieux sera célébré en présence des cendres le samedi 21 septembre 2019 à 14 h en l'église St-Pascal-de-Maizerets (1895, chemin de la Canardière, Québec), où la famille recevra les condoléances à compter de 13 h. L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière St-Charles.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : feu Jean (Line Fraser), Christiane (Jacques Laprise), Louise, Guy (Lucie Tremblay); ses petits-enfants : Caroline, Maxime, Yannick, Mélissa, Sébastien, Myriam et Mathieu; ses arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs; ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel de l'unité des soins de courte durée en gériatrie du CHU-CHUL pour les bons soins prodigués.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Suzanne Proteau *« Mme Blais du Relais »* 1928 - 2019



À l'Hôpital St-Sacrement, le 11 août 2019, à l'âge de 91 ans, est décédée madame Suzanne Proteau, fille de feu madame Fleurette Lachance et de feu monsieur Alphonse Proteau. Elle demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres au Centre de ski le Relais, qu'elle chérissait particulièrement, entre 11 heures et 15 heures, le dimanche 22 septembre prochain. Un hommage lui sera rendu au même endroit à 15 heures. L'inhumation des cendres se fera au cimetière La Nativité-de-Notre-Dame, en présence des membres de la famille le lundi 23 septembre à 11 heures.

Elle laisse dans le deuil ses soeurs et son frère, Lucette, Louise et Jacques (Fernande Beaulieu). Elle laisse également ses quatre enfants, Ginette Blais, Julie Blais (Danny Roach), Eric Blais et Louis T. Blais (Lucie Letarte) ainsi que plusieurs nièces, neveux, petits-enfants, et arrière-petits-enfants.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Moisson Québec, 2125, Rue Hertz, Québec (QC), G1N 4E1, ou un don en ligne sur le site moissonquebec.com.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Madeleine Leduc Rousseau 1933 - 2019



Au CHSLD « Jardins du Haut St-Laurent », le 4 septembre 2019, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Madeleine Leduc, épouse de feu monsieur Alain P. Rousseau, fille de feu monsieur Léon Leduc et de feu dame Lucienne Desrochers. Elle demeurait à Saint-Augustin-de-Desmaures.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS

La famille vous accueillera au
Complexe de la Cité
1600, av. Le Gendre, Québec, QC, G2G 2W5
le vendredi 20 septembre 2019 de 9 h à 11 h. Une liturgie de la Parole suivra à 11 heures en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Denis, Anne et Hélène (Michael Cronin); ses petits-enfants : Samuel-Anne, Thomas et Liam ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et nombreux ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel soignant du CHSLD « Jardins du Haut Saint-Laurent » pour leur attitude bienveillante et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies de l'oeil, 1100, rue Bouvier, bureau 10, Québec QC, G2K 1L9, tél.: 418 654-0835.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

ATHOS
418.658.1600 / Télécopieur : 418 658-2415
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ infocomplexe@athos.ca***

MERCI !

MAISON Michel Sarrazin

Depuis 30 ans

Donnez à michel-sarrazin.ca

Lucille Rousseau 1930 - 2019



À l'Hôpital de Montmagny, le 4 septembre 2019, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Lucille Rousseau, fille de feu Evariste Rousseau et de feu Marie-Anne Bernier. Elle demeurait à Montmagny.

La famille recevra les condoléances à la :

Résidence funéraire Boulanger
31 av. de la Fabrique, Montmagny
le samedi 21 septembre à compter de 13h30. Une cérémonie commémorative sera célébrée par la suite à 16h à la résidence funéraire. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de Montmagny. Elle était la soeur de: feu Marcelle (feu Robert Blais), feu Madeleine, feu Mariette (feu Robert Blouin), feu Murielle, feu Marguerite (feu Jean-Claude Ouellet), feu Monique, Denis (feu Denise Forgues), Lisette (feu Marcel Bernier). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces. La famille tient à remercier le personnel du 3e étage de l'Hôpital de Montmagny pour leurs bons soins et leur empathie. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, www.jedonneenligne.org/fondationhdm/DM/ des formulaires seront disponibles à la résidence funéraire. Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE Boulanger

Résidence funéraire Boulanger
Téléphone: 418 248-1363 Sans frais : 1 800 706-1363
Pour l'envoi de messages de sympathie: par télécopieur : 418 248-9369
ruetboul@globetrotter.net / www.residenceboulanger.com

Jonathan Saillant-Cauchon 1976 - 2019



À sa résidence de Ste-Brigitte de Laval, le 5 septembre 2019 est décédé monsieur Jonathan Saillant-Cauchon, à l'âge de 42 ans et 9 mois, conjoint de Sara Dalziel. Il était le fils de monsieur Jean-Guy Cauchon et de feu dame Francine Saillant.

Il laisse également dans le deuil sa fille Raphaëlle Saillant; ses grands-parents: madame Lauretta Renaud (feu Wellie Cauchon, feu Gérard Tremblay) et feu Léonard Saillant (feu Amanda Johnson); ses beaux-parents : Richard Dalziel et Sylvie Lamoureux; son beau-frère Julien Dalziel (Gabrielle Godin); ses oncles et tantes : Rodrigue Cauchon (Suzanne Fortin), Réjean Cauchon, feu Conrad Cauchon et Johanne Cauchon (Jean-Luc Couillard); sa cousine Sophie Cauchon (Sébastien Guy) et son cousin Samuel Couillard; ses deux soeurs par alliance: Magali Mazas, Sophie Mazas et leur famille ainsi que plusieurs ami(e)s.

La famille vous accueillera le dimanche 22 septembre à compter de 13 h au centre commémoratif
WILBROD ROBERT
« Une maison familiale »
738, av. Royale, Québec (Beauport) G1E 1Z4
Une célébration hommage suivra à 16 h au salon-chapelle du centre commémoratif. Ses cendres seront déposées au columbarium Wilbrod Robert.

Jonathan ayant toujours considéré que les jeunes représentaient l'avenir et que de les aider était, pour lui, une passion. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation du Centre Jeunesse de Québec, 3035, avenue Maricourt, bureau 105, Québec (Qc) G1W 0E9, 418-266-1019, info@fondationcjq.com

Wilbrod Robert
Une maison familiale

Maison Wilbrod Robert 418 661-9223
(avis de décès disponible sur notre site) / ***www.wilbrodrobert.com***
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Bruno Simard 1968 - 2019



À la Maison de soins palliatifs du Littoral, le 13 septembre 2019, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Bruno Simard, époux de Mme Andrée Kronström, fils de Mme Réna Poiré et de feu M. Claude Simard. Il demeurait à Lévis.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse et sa mère, son frère Serge (Sylvie Côté); sa filleule Anne-Julie; son neveu Jean-Philippe; ses nièces : Marie-Claire, Isabelle et Maude; son beau-frère Jean Kronström (Danièle Parent); sa belle-soeur Aimée Kronström; ses ami(e)s : Shirley, Alain, Isabelle et Dan, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, ami(e)s et collègues pharmacien(ne)s.

Un merci spécial à son oncle, l'abbé Marc-Verchères Poiré, ses amis, Marie-Claude Nolin et Frédérick Côté, ainsi que le personnel de la Maison de soins palliatifs du Littoral pour les bons soins prodigués.

La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la
Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire d'Aubigny
154, Rue du Mont-Marie, Lévis G6V 8X1
le vendredi 27 septembre 2019, de 18 h à 21 h et le samedi 28 septembre 2019, de 10 h 30 à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 28 septembre 2019 à 14 h, en l'église Notre-Dame de Lévis (18, Notre-Dame, Lévis). L'inhumation des cendres se fera au cimetière Mont-Marie ultérieurement.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par l'envoi de fleurs spécifiquement de couleur blanche ou par un don à la Maison de soins palliatifs du Littoral (5445, rue St-Louis, 2e étage, Lévis, Québec, téléphone : 418 903-6177, courriel : mspl.info@videotron.ca, site Web : mspdulittoral.com). Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Cité Joie
Vacances • Répit • Plein air

Cité Joie accueille chaque année 2 600 personnes handicapées pour un séjour répit.

Don en ligne : www.citejoie.com

MERCI !

Andrée Sirois 1945 - 2019



À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 4 septembre 2019, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Andrée Sirois, fille de feu monsieur Gérard Sirois et de feu dame Solange Chamberland. Native de Dégelis, Témiscouata, elle demeurait à Ste-Foy.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS

La famille vous accueillera à la
Maison Gomin
Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec QC G1V 2K8
le samedi 21 septembre 2019 de 9 h à 11 h. Une liturgie de la Parole suivra à 11 heures en la chapelle de la Maison Gomin, 2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec, G1V 2K8. La mise en terre se fera au cimetière Belmont.

Elle laisse dans le deuil ses frères et sa soeur : feu Yvon (Fernande Grondin), feu Jacques (Monique Gaudreault, la mère des enfants), feu Michel (Thérèse Mathieu) et Marcelle (Gaston Labrecque); ses neveux et ses nièces : Johanne Sirois (Michel St-Pierre), Hélène Sirois (André Durocher), Éric Sirois (Antoine Turky), Pierre Sirois (Gaëlle Fontaine), Marie-Claude Sirois (Michel Goyette), Manon Sirois (Serge Massé-Dionne), Pascal Sirois (Karine Yargeau), Jean Labrecque (Nancy Villeneuve) et Simon Labrecque (Geneviève Pelletier) ainsi que ses petits-neveux et ses petites-nièces.

Un merci spécial aux médecins, aux infirmier(e)s et aux aides-soignant(e)s de l'Hôtel-Dieu qui l'ont accompagnée durant ses nombreuses hospitalisations.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec, 10, rue de l'Espinay, Québec (Qc), G1L 3L5, Tél. : 418 525-4385.

LÉPINE CLOUTIER / ATHOS

ATHOS
418.686.8811 / Télécopieur : 418 686-8813
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ infomaison@athos.ca***

Pierre Théberge 1954 - 2019



À l'Hôpital de Ste-Anne-de-Beaupré, le 15 septembre 2019, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Pierre Théberge, fils de feu M. Rémi Théberge et de dame Marie-Paule Jean. Il demeurait à Château-Richer.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire
F.-X. Bouchard inc
2258, av. Larue, Québec (arr. Beauport) G1C 4A3
le samedi 21 septembre 2019 de 11 h 30 à 13 h 20. Une liturgie de la Parole suivra en la chapelle du salon à 13 h 30 et de là au cimetière de St-Louis de Courville.
Il laisse dans le deuil sa mère dame Marie-Paule Jean; ses enfants: Étienne (Bruno Barcellos), Émilie (Philippe Parent) et Ève (Vincent Plamondon); la mère de ses enfants Marie-France Beaudoin: ses frères, sa soeur, beau-frère et ses belles-soeurs : Michel (Christine Tremblay), Gaston (Line Martel) et Linda (Stephen Dallaire); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Beaudoin ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et ses bons ami(e)s.
La famille tient à remercier tout particulièrement M. Luc Paré pour son support et son dévouement tout au long de cette épreuve ainsi que toute l'équipe de l'Hôpital Sainte-Anne pour leur professionnalisme et leurs bons soins.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne de la sclérose en plaques, 245, rue Soumande, bureau 202, Québec (Qc), G1M 3H6. Par téléphone au 418 529-9742 / site internet : www.scleroseenplaques.ca
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Fx Bouchard
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
UNE ENTREPRISE FAMILIALE

Pour renseignements
F.X. Bouchard
Tél.: 418 663-9838 / condoléances par télécopieur: 418 660-1614
info@fxbouchard.com / www.fxbouchard.com

Huguette Trotier (née Gauthier) 1930 - 2019



À l'Hôpital du Saint-Sacrement, le 14 septembre 2019, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Huguette Gauthier, épouse de feu l'honorable juge André Trotier. Elle demeurait à Québec.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS

La famille vous accueillera pour les condoléances au
Sanctuaire du Montmartre Canadien
1679, chemin St-Louis, Québec (QC)
(accès via Avenue du Maire-Beaulieu)
le samedi 21 septembre 2019 de 13 h à 14 h. Une liturgie de la Parole suivra à 14 heures au même endroit (chapelle du sanctuaire).

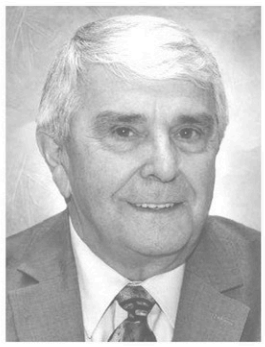
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Julie (Martin Letarte), feu Benoît (Nathalie Lamontagne) et François (France Reimnitz); son petit-fils Marc-Antoine, sa petite-fille Laura ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel des soins palliatifs de l'Hôpital du Saint-Sacrement pour les bons soins prodigués et l'attention apportée. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du cancer du sein du Québec (1155, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1705, Montréal (QC), H3B 3Z7).

LÉPINE CLOUTIER / ATHOS

ATHOS
418.686.8811 / Télécopieur : 418 686-8813
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ infomaison@athos.ca***

Rêves d'enfants
Nous réalisons des rêves grâce à votre aide.
1 800 267-9474 www.revesdenfants.ca

Marcel Trudel



À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 3 septembre 2019, à l'âge de 80 ans, est décédé, entouré de sa famille, notre papa Marcel Trudel, fils de feu madame Rose-Anna Leclerc et de feu monsieur Louis-Auguste Trudel. Il demeurait à Charlesbourg.

Il laisse dans le deuil, outre sa bien-aimée Georgette Fiset, ses quatre enfants adorés : Martin (Lise Giguère), Guy (Katie Marier), Chantal (Simon Lecomte) et André (Catherine Gingras); ses petits-enfants qu'il aimait tant : Frédérick, Stéfanie (David Létourneau), Mégane, Alexandra, Florence, Thomas, Mathieu, Béatrice et Léonie; ses arrière-petits-enfants qu'il chérissait : Ally-Rose et James-Édward; ses frères et soeurs : feu Claude, feu Lucille, feu André Trudel (Gemma Côté), Rita Trudel (feu Alfred Hunter), feu Raymond Trudel (feu Yolande Brochu), feu Thérèse Trudel (Marcel Cloutier) et feu Monique Trudel (Eddy Dion); ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Maurice (feu Denise Sanfaçon), feu Pauline (feu Antonio Brind'Amour), feu Rollande (feu Jean-Marie Drapeau), feu Philippe, feu Françoise (feu Charles-Eugène Maheux), Jacqueline (feu Albert Gagné), feu Jules (Gabrielle Bouchard), feu Jean-Charles (Louise Boies), Marthe (feu Dominic Cordiano), feu Jeannine, Colette (feu Marcel Samson), Marcel (Emily Kilganon), Denise (Denis Champagne) et feu Louise (Alain Légaré).

Il laisse également dans le deuil plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et de nombreux ami(e)s.

La famille recevra les condoléances au :
Complexe funéraire Sylvio Marceau
15015 Boul. Henri-Bourassa, Québec (QC)
Membre du Réseau Dignité
www.dignitequebec.com
Le vendredi 20 septembre 2019 de 18 h à 21 h
ainsi que le samedi 21 septembre 2019 de 10 h à 13 h 40.
Les funérailles auront lieu le 21 septembre 2019 en l'église
Saint-Pierre-aux-Liens à 14 h. (4205, rue Des Roses Québec (QC), G1G 1N8)

La famille désire exprimer un remerciement tout spécial aux membres du personnel des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Québec pour les bons soins, leur compassion et leur grande humanité à l'égard de notre père, en particulier la Dre Marjolaine Tremblay. La famille tient également à remercier chaleureusement les infirmières Sophie Paquet, Nadine Gilbert et Sylvie Boutin, pour leur dévouement, leur écoute et leur grande humanité.

Tous ceux qui ont croisé le chemin de notre père ont été touchés par sa grande générosité et son dévouement à aider son prochain. Comme marque de sympathie, son souhait est de voir le plus grand nombre de personnes s'impliquer dans des causes qui leur tiennent à coeur.

Dignité
EN HOMMAGE À LA VIE

Pour renseignements
Complexe funéraire Sylvio Marceau
Téléphone: 418.522.5212 / Télécopieur 418 521-2187

Thérèse Vézina 1945 - 2019



À l'Hôpital Laval, le 14 septembre 2019 à l'âge de 74 ans, est décédée dame Thérèse Vézina, conjointe de monsieur Louis Labrecque. Elle était la fille de feu monsieur Charles Vézina et de feu dame Lucienne Gravel. Elle demeurait à Beauport et autrefois de Château-Richer.

La famille vous accueillera pour une rencontre de solidarité le samedi 21 septembre 2019 de 9 h 30 à 10 h 30 en
L'église de Château-Richer
277, rue Du Couvent, Château-Richer (QC), G0A 1N0
Le service religieux suivra à 10 h 30 en l'Église de Château-Richer.
La direction des funérailles a été confiée à
Services commémoratifs Pierre Dupont
51, rue Sainte-Marguerite, Beaupré

Elle laisse dans le deuil, outre son conjoint Louis, ses enfants, sa belle-fille et son gendre : Steve Renaud (Elisabeth Chouinard) et Mélanie Renaud (Francois Lemelin); ses petits-enfants : Maïa et Charles Renaud, Victor et Edouard Lemelin; son frère Roger Vézina et sa nièce Josiane Vézina. Elle laisse également dans le deuil plusieurs cousins, cousines et amis(es).

Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la :
Société canadienne du cancer, Québec/Chaudière/Appalaches, 1040, av. Belvédère, bureau 214, Sillery, (QC) G1S 3G3, http://www.cancer.ca/fr-ca/about-us/contact-us/?region=qc
ou à la Fondation québécoise du cancer, 190, rue Dorchester Sud, bureau 50, Québec (QC), G1K 5Y9, https://fqc.qc.ca/fr/donnez/faites-un-don

dupont
Services Commémoratifs
Pierre Dupont inc.

Services commémoratifs Pierre Dupont Inc.
Téléphone: 418.827-2212 / Courriel : pdupont@scpdupont.ca
Pour ceux qui le désirent, condoléances par télécopieur au 418 827-1162
www.scpdupont.ca

NE LAISSEZ PAS UN ÊTRE CHER DANS L'OUBLI
Publiez un message à son intention
le jour de l'anniversaire de son décès.
Renseignez-vous au **418 686-3326 poste 2261**



MARTHE WAGNER 1936 - 2019

À l'Hôpital Jeffery Hale, le 8 septembre 2019, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Marthe Wagner, fille de feu Edgar Wagner et de feu Yvonne Simoneau, épouse de feu monsieur Jacques Lachance. Elle demeurait à Québec.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS
La famille vous accueillera au
Complexe funéraire Lépine Cloutier
6450, boul. Henri-Bourassa, Québec QC G1H 3C1
le samedi 21 septembre de 10 h à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 21 septembre 2019 à 14 heures en l'église St-Charles-Borromée, 7990, 1re Avenue, Québec, QC G1H 4M6 et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : feu Louise et Martine (René Matte); ses petits-enfants : Valérie (Mathieu Beauchemin), Carl-Éric (Mélanie Simard) et Katerine (Marc-André Godin); ses arrière-petits-enfants : Romy et Elliot; ses frères et soeurs : feu Marguerite (feu Marcel Morency), feu Robert (Madeleine Tremblay), feu Paul-Henri, Jeannine (feu Charles Beaumont), Fernand (Jeanne Drouin), Thérèse (feu André Gingras), feu Edgar, feu Noella (feu Marcel Gingras) feu Jean-Guy (Madeleine Drouin) et Gaston (Yvette Proteau); son beau-frère et sa belle-soeur de la famille Lachance : feu Roland Lachance (feu Réjeanne Flageole), Pauline Lachance et ses neveux Légaré ainsi que de nombreux cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel des soins palliatifs du CLSC Beauport et l'Hôpital Jeffery Hale.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040 Avenue Belvédère, bureau 214, Québec, QC G1S 3G3.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

ATHOS
418.529.3371 / Télécopieur : 418 767-2309
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com***

Remerciements



JEANNETTE BENOÎT CÔTÉ 1930 - 2019

Nous avons perdu une personne exceptionnelle le 23 juillet dernier. Votre présence aux funérailles et toutes les marques de sympathie manifestées de quelque façon que ce soit nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve en ce message l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme lui étant adressés personnellement.

Ses enfants, (Marjolaine, Jean-Claude, Annie, Jacques et Mona),
ses 12 petits-enfants et ses 19 arrière-petits-enfants.



REMERCIEMENTS
MME JOSETTE BEAUCHESNE POULIN

Suite au décès de Josette Poulin, survenu le 12 JUIN 2019, vous avez partagé notre chagrin et témoigné votre sympathie. Une présence, une pensée, un geste, quelques mots de votre part nous ont touchés. Nous vous en remercions très sincèrement.

Les familles Poulin et Beauchesne

In Memoriam



DENISE BERNIER LITALIEN

1939 - 2018

Ton départ a laissé un bien grand vide dans nos vies. Heureusement, ton merveilleux sourire, ton amour, ta joie, ta ténacité que nous conservons précieusement nous aident et nous rappellent la belle vie que nous avons partagée ensemble. Tu as comblé notre existence. Nous tous sommes avec toi en ce jour du premier anniversaire de ton décès. Nous t'aimons.

Ta fille Carole, François, Valérie, Victor et Laurence.



GEORGETTE TRUDELLE-BÉDARD

19 septembre 2018

Déjà 1 an que tu nous as quittés mais tu es toujours présente dans nos coeurs et nos pensées. Tous ceux et celles qui t'ont connue auront une pensée pour toi en ce jour du 19 septembre, anniversaire de ton décès.
Une messe sera célébrée dimanche, le 29 septembre 2019 à 10 h 30, en l'église Saint-Charles-Borromée de Québec, 7990 1re Avenue, à la mémoire de Georgette.

La famille

RALLUMEZ DES VIES
lauberiviere.org
418 692-4248
LAUBERIVIERE
FONDATION



Eli Manning a soutenu qu'il sentait que la décision de lui enlever son poste de quart partant avait été prise avec respect pour ses 16 ans de service et qu'il n'aurait pas fait les choses différemment durant la saison morte s'il avait su qu'il perdrait son poste de partant après deux matchs. — PHOTO AP, TOM CANAVAN

Manning savait que son poste pourrait être en jeu

Associated Press

EAST RUTHERFORD, N.J. — Même s'il n'est pas heureux d'avoir perdu son poste de quart partant, Eli Manning a avoué qu'il savait qu'il y avait des chances que l'entraîneur-chef des Giants de New York, Pat Shurmur, donne une promotion à Daniel Jones si l'équipe connaissait un mauvais départ.

Manning a déclaré mercredi qu'il avait accepté son nouveau rôle de quart substitut et a assuré qu'il avait l'intention de supporter Jones et de faire tout en son pouvoir pour aider les Giants (0-2) à gagner des matchs.

Jones, sixième choix au total des Giants au repêchage, s'est dit prêt à prendre la relève. Il fera ses débuts ce week-end face aux Buccaneers de Tampa Bay.

S'adressant en public pour la première fois depuis qu'il a pris cette décision, Shurmur a révélé qu'il savait qu'il allait en faire l'annonce 24 heures après que les Giants se soient inclinés 28-14 à domicile face aux Bills de Buffalo.

L'accent demeure sur Manning, âgé de 38 ans, qui est le partant des Giants depuis le 10e match de la campagne de 2004, sa saison recrue. Mercredi, 25 journalistes étaient agglutinés autour de son casier et il a répondu aux questions durant environ 10 minutes.

Malgré la délicatesse de la situation, Manning a montré qu'il n'avait pas perdu son sens de l'humour lorsqu'il a répondu à un journaliste sur les conseils qu'il avait donnés au jeune Jones.

«Lance le ballon aux gars qui portent le même chandail que le tien», a-t-il lancé à la blague.

Manning, qui touchera un salaire de 23,2 millions $ cette saison, a mentionné qu'il n'avait pas pensé à demander à l'équipe de lever sa clause de non-échange. Il a également soutenu qu'il sentait que la décision avait été prise avec respect pour ses 16 ans de service et qu'il n'aurait pas fait les choses différemment durant la saison morte s'il avait su qu'il perdrait son poste de partant après deux matchs.

Il a révélé qu'il avait discuté avec le président du club, John Mara, mardi, après l'annonce.

«Je ne savais pas comment les choses allaient se dérouler cette année, a dit Manning, qui a mené les Giants à deux championnats, en 2007 et en 2011. Tu sais seulement, lorsque ton équipe repêche un jeune quart-arrière, qu'il y a une possibilité qu'il puisse te remplacer si les choses vont mal. Nous n'avons pas connu un bon départ et c'est là que nous en sommes pour l'instant.»

MUSELÉ PAR LES BILLS

Manning a bien joué lors du premier match de la saison, face aux Cowboys de Dallas. Il avait alors lancé une passe de touché et avait récolté 306 verges de gains par la voie des airs.

Les Bills l'ont toutefois muselé la semaine dernière, interceptant deux passes.

Shurmur a toutefois précisé que Manning n'était pas le responsable du piètre dossier des Giants jusqu'à présent.

Les Giants ont marqué 31 points et ont eu beaucoup de difficulté à convertir les troisièmes essais lors des deux rencontres. La défensive a été horrible, concédant 63 points à leurs deux adversaires.

«Je me sens bien et je suis content des progrès que j'ai faits depuis mon arrivée au printemps et de ma préparation au camp d'entraînement et lors des premières semaines, a dit Jones. Nous allons nous assurer de connaître la meilleure semaine possible et je vais faire de mon mieux pour être fin prêt. Oui, je me sens prêt et j'ai hâte d'obtenir ma première chance.»

L'ailier rapproché Evan Engram a été impressionné par Jones, qui a réussi 29 de ses 34 passes lors d'un match préparatoire. Il avait également amassé 416 verges et deux passes de touché.

«Il a réussi de folles passes au camp d'entraînement et il a fait bonne impression lors des matchs préparatoires, a reconnu Engram. Il en a surpris plusieurs. Évidemment, je l'aime depuis le premier jour. Je savais qu'il était un jeune talentueux et qu'il allait faire du bon travail. Maintenant, c'est vrai. C'est maintenant. Nous devons tout donner pour l'aider.»



Heureux d'avoir été retenu pour la deuxième semaine du camp d'entraînement, Maxence Guénette n'a pas caché que d'endosser l'uniforme des Sénateurs pour un match hors-concours, c'était la cerise sur le *sundae*. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

SÉNATEURS D'OTTAWA

Guénette lancé dans la fosse aux lions

MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

OTTAWA — L'entraîneur-chef des Sénateurs D.J. Smith a décidé de ne pas utiliser son vétéran défenseur Nikita Zaitsev contre son ancien club mercredi soir.

À sa place du côté droit, il a décidé d'utiliser le jeune Maxence Guénette, qui devait à l'origine se retrouver aux côtés de Thomas Chabot, sauf que ce dernier a déclaré forfait en raison d'un début de virus. Il a été remplacé à la dernière minute par l'ex-Olympique Hubert Labrie, qui a commencé le match aux côtés du choix de septième ronde au dernier repêchage en juin à Vancouver.

Pour l'arrière québécois de 18 ans, c'était déjà bien d'avoir été retenu pour la deuxième semaine du camp d'entraînement. Endosser l'uniforme des Sénateurs pour un match hors-concours, c'était la cerise sur le *sundae*.

«Je ne m'attendais vraiment pas à ça. Ça a été une surprise juste de rester au camp [après les coupes de lundi]. De là à avoir une chance de jouer un match, c'est incroyable, je ne peux pas demander mieux», a-t-il humblement confié au *Droit* quelques heures avant de sauter la glace du Centre Canadian Tire pour affronter les Maple Leafs, devant quelques membres de sa famille venus pour cette occasion.

«Je suis un choix de septième ronde, mais je pense que j'ai bien joué pour l'instant. J'ai gardé les choses simples, j'ai joué le style que je suis habitué de jouer et ça a quand même porté fruit... On va voir comment le match va aller, mais jouer avec [Chabot], ce serait incroyable, il est un des meilleurs défenseurs de la ligue. Juste de le côtoyer, être dans la même chambre et le voir jouer, c'est une belle expérience», a dit l'arrière qui s'attend ensuite à être cédé aux Foreurs de Val-d'Or à temps pour leur match inaugural de la saison régulière, vendredi soir.

Originaire de L'Ancienne-Lorette, Guénette s'entraîne au PEPS de l'Université Laval pendant la saison estivale tout comme le Beauceron Chabot et ils ont donc patiné ensemble à l'occasion lors des deux dernières années.

«C'est spécial, le monde regarde souvent l'endroit où tu te fais repêcher. Il est un gars choisi en septième ronde qui est encore ici parce que tout le monde qui regarde les pratiques peut le voir, il n'a pas l'air d'un gars qui n'est pas à sa place. Il fait bien les choses, il bouge bien la rondelle, il patine bien. Je l'ai connu l'an passé et on a patiné beaucoup ensemble l'été dernier. Je sais que c'est un très bon joueur, je sais qu'il va avoir un avenir dans le hockey. C'est un gars extrêmement talentueux. Vu qu'il était avec un club en reconstruction à Val-d'Or, il est peut-être passé un peu plus sous le radar», a commenté Chabot.

Premier choix des Sénateurs en 2015. Chabot avait lui aussi disputé un premier match hors-concours dès l'âge de 18 ans, évoluant aux côtés d'Erik Karlsson à cette occasion. À peine quatre ans plus tard, c'est à son tour d'être celui qui prend un jeune espoir sous son aile.

«C'est différent et ça passe vite. Mais ça va être facile parce que c'est un gars que je connais bien, et on se connaît de plus en plus alors que le camp avance. Je sais comment il va se sentir pour son premier match présaison, j'étais pareil il n'y a pas si longtemps. Tu es nerveux un peu, tu es excité d'être là. Mais en même temps, ça va être le *fun* de le voir évoluer, je suis certain qu'il n'aura aucun problème», a-t-il noté.

DE BONS MOTS DE SMITH

Smith a parlé en bien de Guénette avant de le lancer dans la fosse aux lions.

«J'ai trouvé qu'il a été bon au camp. C'est un jeune à qui on veut donner de la confiance. Parfois c'est bon de participer à un match et de voir à quel point les joueurs de la LNH sont bons et rapides. Quand tu es dans les rangs juniors, tu penses que tu vas passer de là directement à la LNH. Tu ne réalises pas à quel point la marche est haute. Jouer un match va te donner une idée à quel point le jeu est rapide, une expérience à laquelle il va avoir droit [mercredi soir]», a-t-il indiqué en matinée.

CHOIX TÉLÉ

AUJOURD'HUI

HOCKEY (NHL)
19h RDS TSN2 Floride à Montréal (match pré-saison)
21h Sportsnet1 Vancouver à Edmonton (match pré-saison)

BASEBALL (MLB)
13h Sportsnet San Francisco à Boston
19h TVASports Sportsnet Toronto à Baltimore
19h FOX St. Louis à Cubs de Chicago

FOOTBALL (NFL)
20h15 RDS2 TSN TSN4 TSN5 Tennessee à Jacksonville

GOLF (PGA)
6h GolfChannel 2019 BMW PGA Championship (European Tour)
8h et 14h GolfChannel Sanderson Farm Championship (PGA Tour)
18h GolfChannel 2019 Sanford Invitationnal (PGA Tour Championship)

OMNIUM PANPACIFIQUE

Naomi Osaka en quarts de finale

Associated Press

OSAKA, Japon — La favorite Naomi Osaka a atteint les quarts de finale de l'Omnium Panpacifique après avoir défait la qualifiée Viktoriya Tomova 7-5, 6-3, mercredi.

Osaka, qui a été victime de deux bris tôt dans le match, tente d'obtenir un premier titre chez elle après avoir été finaliste du tournoi en 2016 et 2018. Elle affrontera au prochain tour Yulia Putintseva ou la qualifiée russe Varvara Flink.

D'autre part, la quatrième tête de série Angelique Kerber a gagné son premier match depuis Wimbledon, lorsqu'elle a pris la mesure de l'Américaine Nicole Gibbs 6-2, 6-4. Elle aura maintenant rendez-vous avec Madison Keys, qui a vaincu Zarina Diyas 5-7, 6-0, 6-4. Elise Merterns a aussi poursuivi sa route, après avoir disposé de Hsieh Su-Wei 6-3, 1-6, 6-2.

OMNIUM DE CORÉE

Par ailleurs, à l'Omnium de Corée, à Séoul, la deuxième tête de série Ekaterina Alexandrova est venue de l'arrière pour évincer Kristyna Pliskova 3-6, 6-3, 6-4 et atteindre les quarts de finale.

Alexandrova affrontera maintenant Kristie Ahn. L'Américaine a progressé après avoir pris la mesure de la Roumaine Ana Bogdan 0-6, 6-4, 7-6 (2).

Magda Linette a triomphé, en deux manches de 7-5, 7-6 (4) de Anastasia Potapova. Linette, la quatrième tête de série, croisera le fer au prochain tour avec Kirsten Flipkens. Cette dernière a surpris la septième tête de série Margarita Gasparyan 6-3, 7-5.

TOURNOI DE GUANGZHOU

Au tournoi de Guangzhou, la Tchèque Marie Bouzkova a accédé aux quarts de finale après avoir profité de l'abandon de la favorite Elina Svitolina, qui tirait de l'arrière 6-4, 4-3 lorsqu'elle a ressenti une douleur aiguë au genou droit.

D'autre part, l'Américaine Sofia Kenin a rejoint Bouzkova en quarts de finale après avoir battu Katarina Zavatska 6-4, 6-2. Elle croisera le fer avec la qualifiée Jasmine Paolini, Viktorija Golubic et la favorite locale, Shuai Zhang, ont aussi atteint les quarts de finale.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
New York	99	54	,647	—	—	6-4	P-1	54-23	45-31
Tampa Bay	89	63	,586	9½	—	6-4	P-2	43-32	46-31
Boston	79	72	,523	19	9½	3-7	P-2	36-41	43-31
Toronto	60	91	,397	38	28½	5-5	G-2	31-44	29-47
Baltimore	49	102	,325	49	39½	3-7	P-2	23-53	26-49

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	93	59	,612	—	—	5-5	P-1	43-34	50-25
Cleveland	89	63	,586	4	—	7-3	G-3	46-31	43-32
Chicago	66	86	,434	27	23	4-6	G-1	35-39	31-47
Kansas City	56	97	,366	37½	33½	3-7	P-2	29-47	27-50
Detroit	45	106	,298	47½	43½	3-7	P-2	21-54	24-52

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	100	53	,654	—	—	7-3	G-5	58-20	42-33
Oakland	92	61	,601	8	—	8-2	G-2	50-28	42-33
Texas	74	79	,484	26	15½	4-6	P-5	42-33	32-46
Los Angeles	69	83	,454	30½	20	3-7	G-1	36-39	33-44
Seattle	64	88	,421	35½	25	6-4	G-4	33-42	31-46

Mardi 17 septembre
L.A. Angels 0 N.Y. Yankees 8
Toronto 8 Baltimore 5
Detroit 2 Cleveland 7
White Sox 8 Minnesota 9 (12)
Texas 1 Houston 4
Kansas City 1 Oakland 2
San Francisco 7 Boston 6 (15)
Mercredi 18 septembre
Kansas City 0 Oakland 1 (11)
L.A. Angels 3 N.Y. Yankees 2
Detroit 1 Cleveland 2 (10)
Chi. White Sox 3 Minnesota 1
Texas 2 Houston 3
Toronto à Baltimore, 19h05.
Interligue
San Francisco 11 Boston 3
Jeudi 19 septembre
Angels à N.Y. Yankees, 18h35.
Toronto à Baltimore, 19h05.
Detroit à Cleveland, 19h10.
Kansas City à Minnesota, 19h40.
Interligue
San Francisco à Boston, 13h05.
Vendredi 20 septembre
Seattle à Baltimore, 19h05.
Toronto à N.Y. Yankees, 19h05.
Chi. White Sox à Detroit, 19h10.
Boston à Tampa Bay, 19h10.
Kansas City à Minnesota, 20h10.
L.A. Angels à Houston, 20h10.
Texas à Oakland, 22h07.
Interligue
Philadelphie à Cleveland, 19h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	93	60	,608	—	—	4-6	P-3	47-30	46-30
Washington	83	68	,550	9	—	5-5	P-1	42-31	41-37
New York	79	73	,520	13½	3½	7-3	G-2	43-31	36-42
Philadelphie	78	72	,520	13½	3½	6-4	G-2	43-35	35-37
Miami	53	99	,349	39½	29½	2-8	P-1	29-49	24-50

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
St. Louis	85	67	,559	—	—	5-5	G-1	49-29	36-38
Chicago	82	69	,543	2½	—	6-4	P-1	51-25	31-44
d-Milwaukee	82	70	,539	3	½	8-2	P-1	45-32	37-38
Cincinnati	71	81	,467	14	11½	5-5	G-1	40-35	31-46
Pittsburgh	65	87	,428	20	17½	3-7	P-5	31-43	34-44

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	98	54	,645	—	—	6-4	G-2	57-20	41-34
Arizona	78	75	,510	20½	5	3-7	G-1	39-36	39-39
San Francisco	74	78	,487	24	8½	5-5	G-3	33-42	41-36
San Diego	69	83	,454	29	13½	3-7	G-1	35-40	34-43
Colorado	66	87	,431	32½	17	6-4	P-2	40-38	26-49

Mardi 17 septembre
Philadelphie 5 Atlanta 4
San Diego 1 Milwaukee 3
Washington 6 St. Louis 2
Cincinnati 4 Chi. Cubs 2
N.Y. Mets 6 Colorado 1
Miami 12 Arizona 6
Interligue
Seattle 6 Pittsburgh 0
Tampa Bay 5 L.A. Dodgers 7
Mercredi 18 septembre
Washington 1 St. Louis 5
N.Y. Mets 7 Colorado 4
Miami 4 Arizona 5
Philadelphie 4 Atlanta 1
San Diego 2 Milwaukee 1
Cincinnati à Chi. Cubs, 20h05.
Interligue
Seattle 4 Pittsburgh 1
Tampa Bay à L.A. Dodgers, 20h10.
Jeudi 19 septembre
Philadelphie à Atlanta, 12h10.
San Diego à Milwaukee, 16h10.
St. Louis à Chi. Cubs, 19h15.
Interligue
Seattle à Pittsburgh, 12h35.
Vendredi 20 septembre
St. Louis à Chi. Cubs, 14h20.
N.Y. Mets à Cincinnati, 19h10.
Washington à Miami, 19h10.
San Francisco à Atlanta, 19h20.
Pittsburgh à Milwaukee, 20h10.
Colorado à L.A. Dodgers, 22h10.
Arizona à San Diego, 22h10.

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Anderson W. Sox	114	466	75	156	,335
LeMahieu N.Y.Y.	136	570	105	188	,330
Brantley Hou.	141	549	86	175	,319
Alberto Bal.	130	488	58	153	,314
Devers Bos.	145	599	119	186	,311
Moncada W. Sox	122	476	76	148	,311
Gurriel Hou.	136	537	81	163	,304
Merrifield K.C.	152	643	100	195	,303
Bogaerts Bos.	144	576	104	174	,302
Martinez Bos.	138	541	93	163	,301

Points produits — Abreu, W. Sox, 119; Soler, K.C., 109; Devers, Bos., 108; Bogaerts, Bos., 106; Bregman, Hou., 105; Trout, L.A.A., 104; Gurriel, Hou., 100; Rosario, Minn., 100.
Circuits — Soler, K.C., 45; Trout, L.A.A., 45; Torres, N.Y.Y., 38; Bregman, Hou., 37; Cruz, Minn., 37; Kepler, Minn., 36; Martinez, Bos., 35; Springer, Hou., 35; Olson, Oak, 35; Reyes, Cle., 34.
Victoires — Verlander, Hou., 19; Germán, N.Y.Y., 18; Rodríguez, Bos., 17; Cole, Hou., 17; Greinke, Hou., 16; Gonzales, Sea, 16; Morton, T.B., 15; Bieber, Cle., 14; Miley, Hou., 14; Giolito, W. Sox, 14.
Retraits au bâton — Cole, Hou., 297; Verlander, Hou., 283.
Victoires protégées — Chapman, N.Y.Y., 37; Osuna, Hou., 34; Hand, Cle., 34.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Rendón Wash.	136	518	113	171	,330
Marte Ari.	144	569	97	187	,329
Yelich Mil.	130	489	100	161	,329
Reynolds Pit.	127	468	83	150	,321
Blackmon Col.	132	554	108	176	,318
McNeil N.Y.M.	126	484	79	154	,318
Newman Pit.	119	452	57	143	,316
Arenado Col.	148	564	98	177	,314
Bellinger L.A.D.	147	527	114	161	,306
Freeman Atl.	151	577	112	173	,300

Points produits — Rendón, Wash., 119; Arenado, Col., 117; Freeman, Atl., 117; Bell, Pit., 116; Escobar, Ari., 115; Alonso, N.Y.M., 113; Bellinger, L.A.D., 109; Soto, Wash., 106.
Circuits — Alonso, N.Y.M., 49; Suárez, Cin., 48; Bellinger, L.A.D., 44; Yelich, Mil., 44; Arenado, Col., 40; Acuna, Atl., 39; Freeman, Atl., 38; Schwarber, Cubs, 37; Bell, Pit., 37; Donaldson, Atl., 37.
Victoires — Strasburg, Wash., 17; Fried, Atl., 16; Hudson, Stl., 16; Castillo, Cin., 15; Kershaw, L.A.D., 14; Quintana, Cubs, 13; Buehler, L.A.D., 13; Wainwright, Stl., 13; Corbin, Wash., 13; Lester, Cubs, 13.
Retraits au bâton — Bauer, Cin., 245; Degrom, N.Y.M., 239.
Victoires protégées — Yates, S.D., 40.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Québec	0	0	0	0	0	0	0	0
Chicoutimi	0	0	0	0	0	0	0	0
Rimouski	0	0	0	0	0	0	0	0
B.-Comeau	0	0	0	0	0	0	0	0

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	0	0	0	0	0	0	0	0
Gatineau	0	0	0	0	0	0	0	0
Val-d'Or	0	0	0	0	0	0	0	0
R.-Noranda	0	0	0	0	0	0	0	0

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jean	0	0	0	0	0	0	0	0
A.-Bathurst	0	0	0	0	0	0	0	0
Moncton	0	0	0	0	0	0	0	0
Charlottetown	0	0	0	0	0	0	0	0
Halifax	0	0	0	0	0	0	0	0
Cap-Breton	0	0	0	0	0	0	0	0

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Victoriaville	0	0	0	0	0	0	0	0
Sherbrooke	0	0	0	0	0	0	0	0
Drummondville	0	0	0	0	0	0	0	0
Shawinigan	0	0	0	0	0	0	0	0

Jeudi 19 septembre
Blainville à R.-Noranda, 19h
Vendredi 20 septembre
Cap-Breton à Bathurst, 18h
Halifax à St-Jean, 18h
Moncton à Charlottetown, 18h30
Blainville à Val-d'Or, 19h
Québec à Victoriaville, 19h
Chicoutimi à Sherbrooke, 19h
Rimouski à Baie-Comeau, 19h30
Gatineau à Drummondville,19h30
Samedi 21 septembre
Cap-Breton à Bathurst, 15h
Rimouski à Baie-Comeau, 16h
Gatineau à Sherbrooke, 18h
Halifax à Charlottetown, 18h
Moncton à St-Jean, 18h
Shawinigan à R.-Noranda, 19h
Chicoutimi à Victoriaville, 19h
Dimanche 22 septembre
Shawinigan à Val-d'Or, 15h
Québec à Drummondville, 15h

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-François	4	3	1	0	0	22	8	9
Trois-Rivières	4	2	2	0	0	8	3	6
Jonquière	4	1	2	1	0	8	11	4
Lévis	4	1	3	0	0	9	12	3
Notre-Dame	4	0	4	0	0	7	23	0

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	5	5	0	0	0	22	11	15
C.C.-LeMoy.	4	4	0	0	0	17	11	11
Lac-St-Louis	4	3	1	0	0	17	13	8
St-Hyacinthe	5	1	4	0	0	13	24	3
Châteauguay	4	0	3	1	0	9	14	1

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Amos	4	3	1	0	0	17	11	9
Gatineau	4	3	1	0	0	17	11	9
St-Eustache	5	3	1	1	0	16	14	9
L.-Montréal	5	2	3	0	0	10	17	6
C.E.-Blondin	4	1	3	0	0	8	17	3

Mercredi 18 septembre
Magog 5 St-Hyacinthe 2
L.-Mtl 1 St-Eustache 5
Vendredi 20 septembre
Trois-Rivières à Amos, 19h.
Jonquière à Notre-Dame, 19h.
St-François à Gatineau, 19h30.
St-Eustache à Lévis, 19h30.
St-Hyacinthe C.-LeMoy., 19h30.
L.-Mtl à Châteauguay, 19h35.
Samedi 21 septembre
Trois-Rivières à Amos, 13h.
Jonquière à Notre-Dame, 13h.
C.C.-LeMoy. à Magog, 13h30.
St-François à Gatineau, 14h.
L.-St-Louis à St-Hyacinthe, 19h.

LNH

MATCHS HORS-CONCOURS

Mercredi 18 septembre
New Jersey 4 N.Y. Rangers 3
St. Louis 2 Washington 3
Tampa Bay 0 Caroline 2
Floride 3 Montréal 4
Toronto 3 Ottawa 4
Minnesota 1 Winnipeg 4
Detroit 1 Chicago 2
San Jose à Calgary, 21h
Jeudi 19 septembre
Boston à Philadelphie, 19h
Columbus à Pittsburgh, 19h
Floride à Montréal, 19h
Dallas au Colorado, 21h
Vancouver à Edmonton, 21h
Las Vegas à Los Angeles, 22h30
Vendredi 20 septembre
Buffalo à Toronto, 19h
Nashville à Tampa Bay, 19h
N.Y. Rangers au New Jersey, 19h
N.Y. Islanders à Detroit, 19h30
St. Louis à Winnipeg, 20h
Calgary à Edmonton, 21h

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
New York City	30	16	5	9	56	37	57
Philadelphie	30	15	8	7	55	43	52
Atlanta	29	15	11	3	48	36	48
Toronto	31	12	10	9	53	49	45
D.C. United	31	12	10	9	40	38	45
New York	30	12	13	5	49	48	41
N.-Angleterre	30	10	10	10	45	52	40
Montréal	31	11	16	4	42	57	37
Chicago	31	9	12	10	48	43	37
Orlando	31	9	13	9	40	44	36
Columbus	31	9	15	7	36	45	34
Cincinnati	30	6	21	3	30	72	21

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	30	19	4	7	77	33	64
Seattle	30	14	9	7	50	47	49
Minnesota	30	14	10	6	49	40	48
Salt Lake	30	14	12	4	42	38	46
Los Angeles Gal.	30	14	13	3	49	49	45
San Jose	30	13	12	5	49	46	44
Portland	29	13	12	4	45	42	43
Dallas	30	12	11	7	47	42	43
Kansas City	30	10	13	7	44	54	37
Colorado	31	10	15	6	51	58	36
Houston	30	10	16	4	41	51	34
Vancouver	31	7	15	9	32	54	30

BASEBALL

JUNIOR ÉLITE

DEMI-FINALE (4 de 7)
Mardi 17 septembre
Montréal 3 Granby 0
(Montréal mène 1-0)
Jeudi 19 septembre
LaSalle à Québec, 20h
(Série égale 1-1)
Granby à Montréal, 20h
Samedi 21 septembre
Québec à LaSalle, 19h
Montréal à Granby, 19h

SENIOR QUÉBEC

DEMI-FINALES (4 DE 7)
Mardi 17 septembre
Montréal 3 Shawinigan 7
Mercredi 18 septembre
Shawinigan 4 Montréal 5
(Série égale 2-2)
Thetford Mines 2 St-Jean 3
(St-Jean mène la série 2-1)
Vendredi 20 septembre
St-Jean à Thetford Mines, 20h15

FOOTBALL

COLLÉGIAL

Division 1

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
André-Grasset	4	4	0	165	58	8
Garneau	4	3	1	84	87	6
Vieux Montréal	4	3	1	139	73	6
Limoilou	4	3	1	87	92	6
Vanier	4	2	2	122	81	4
St-Jean	4	2	2	60	117	4
N-Dame-de-Foy	4	1	3	91	115	2
Lévis-Lauzon	4	1	3	146	160	2
Lennoxville	4	1	3	65	108	2
Lionel-Groulx	4	0	4	59	127	0

Samedi 21 septembre
Lionel-Groulx à N.-Dame, 13h
St-Jean à Lévis-Lauzon, 13h
André-Grasset à Vanier, 19h
Limoilou à Vieux-Montréal, 19h
Garneau à Lennoxville, 20h

Division 2

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
Valleyfield	3	3	0	101	38	6
John Abbott	3	3	0	80	40	6
É.-Montpetit	2	2	0	63	7	4
Trois-Rivières	2	2	0	63	32	4
Thetford	3	1	2	56	76	2
Sherbrooke	3	1	2	20	91	2
Outaouais	2	0	2	26	62	0
B.-Appalaches	3	0	3	29	68	0
Montmorency	3	0	3	56	80	0

Samedi 21 septembre
Outaouais à John Abbott, 13h
Trois-Rivières à Valleyfield, 19h
Montmorency à B.-App., 19h
Thetford à É.-Montpetit, 19h

Division 3 - Sud-Ouest

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
St-Hyacinthe	3	3	0	106	40	6
Ahuntsic	2	2	0	51	28	4
Lanaudière	3	2	1	122	66	4
St-Jérôme	3	1	2	47	102	2
Drummondville	3	1	2	48	99	2
St-Lambert	3	1	2	68	40	2
Shawinigan	3	0	3	40	107	0

Samedi 21 septembre
St-Jérôme à Ahuntsic, 13h
St-Hyacinthe à Drummond., 13h
St-Lambert à Lanaudière, 19h

Division 3 - Nord-Est

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
Victoriaville	4	3	1	122	78	6
La Pocatière	3	2	1	45	49	4
Jonquière	3	2	1	81	35	4
Chicoutimi	3	1	2	79	104	2
Rimouski	3	0	3	39	100	0

Samedi 21 septembre
Jonquière à Rimouski, 13h
Chicoutimi à La Pocatière, 19h30

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	2	0	0	1,000	76	3
Buffalo	2	0	0	1,000	45	30
N.Y. Jets	0	2	0	,000	19	40
Miami	0	2	0	,000	10	102

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	2	0	0	1,000	82	27
Cleveland	1	1	0	,500	36	46
Cincinnati	0	2	0	,000	37	62
Pittsburgh	0	2	0	,000	29	61

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	1	1	0	,500	41	42
Indianapolis	1	1	0	,500	43	47
Tennessee	1	1	0	,500	60	32
Jacksonville	0	2	0	,000	38	53

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	2	0	0	1,000	68	36
Oakland	1	1	0	,500	34	44
L.A. Chargers	1	1	0	,500	40	37
Denver	0	2	0	,000	30	40

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	2	0	0	1,000	66	38
Philadelphie	1	1	0	,500	52	51
N.Y. Giants	0	2	0	,000	31	63
Washington	0	2	0	,000	48	63

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Green Bay	2	0	0	1,000	31	19
Detroit	1	0	1	,750	40	37
Minnesota	1	1	0	,500	44	33
Chicago	1	1	0	,500	19	24

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Tampa Bay	1	1	0	,500	37	45
Atlanta	1	1	0	,500	36	48
La N.-Orléans	1	1	0	,500	39	55
Caroline	0	2	0	,000	41	50

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
L.A. Rams	2	0	0	1,000	57	36
San Francisco	2	0	0	1,000	72	34
Seattle	2	0	0	1,000	49	46
Arizona	0	1	1	,250	44	50

Lundi 16 septembre
Cleveland 23 N.Y. Jets 3
Jeudi 19 septembre
Tennessee à Jacksonville, 20h20.
Dimanche 22 septembre
Oakland à Minnesota, 13h.
Miami à Dallas, 13h.
Denver à Green Bay, 13h.
Atlanta à Indianapolis, 13h.
Cincinnati à Buffalo, 13h.
Baltimore à Kansas City, 13h.
Detroit à Philadelphie, 13h.
N.Y. Jets en N.-Angleterre, 13h.
Caroline en Arizona, 16h05.
N.Y. Giants à Tampa Bay, 16h05.
Pittsburgh à S.Francisco, 16h25.
Houston à L.A. Chargers, 16h25.
La N.-Orléans à Seattle, 16h25.
L.A. Rams à Cleveland, 20h20.
Lundi 23 septembre
Chicago à Washington, 20h15.

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Hamilton	12	9	3	0	354	236	18
Montréal	11	6	5	0	278	277	12
Ottawa	12	3	9	0	215	361	6
Toronto	11	2	9	0	224	365	4

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Winnipeg	12	9	3	0	355	228	18
Calgary	12	8	4	0	326	264	16
Saskatchewan	12	8	4	0	320	278	16
Edmonton	12	6	6	0	290	256	12
C.-B.	12	2	10	0	250	347	4

Vendredi 13 septembre
Ottawa 5 C.-B. 29
Samedi 14 septembre
Hamilton 18 Calgary 19
Montréal 25 Saskatchewan 27
Vendredi 20 septembre
Calgary à Toronto, 19h.
Hamilton à Edmonton, 21h30.
Samedi 21 septembre
Winnipeg à Montréal, 16h.
C.-B. à Ottawa, 19h.

UNIVERSITAIRE

	MJ	V	D	PP	PC	MoyPts
Montréal	4	4	0	85	34	1,000 8
Laval	3	2	1	100	39	,667 4
Sherbrooke	3	1	2	35	73	,333 2
McGill	3	1	2	58	64	,333 2
Concordia	3	0	3	23	91	,000 0

Vendredi 13 septembre
McGill 14 Sherbrooke 16
Samedi 14 septembre
Laval 13 Montréal 23
Samedi 21 septembre
Sherbrooke à Concordia, 13h
Dimanche 22 septembre
McGill à Laval, 13h

Stroll confiant en vue du GP de Singapour

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les séances de qualifications ont souvent donné des maux de tête à Lance Stroll depuis son arrivée en Formule 1, il y a trois ans. Mais ceux-ci sont peut-être en voie de se résorber.

Ainsi, depuis la traditionnelle pause estivale, Stroll est méconnaissable en qualifications. Il a d'abord accédé à la deuxième portion d'une séance (Q2) au Grand Prix de Belgique plus tôt ce mois-ci, avant de participer à Q3 pour la première fois depuis belle lurette au Grand Prix d'Italie il y a deux semaines.

Des résultats qui tranchaient avec son piètre rendement en première moitié de saison. Faut-il rappeler qu'en date du Grand Prix de Grande-Bretagne, à la mi-juillet, Stroll n'avait pas franchi Q1 pendant 14 week-ends de course consécutifs, une disette qui remontait à 2018. D'ailleurs, ce revirement de situation n'est pas le fruit du hasard selon le directeur de l'équipe Racing Point, Otmar Szafnauer.

«Nous avons toujours cru que nous serions beaucoup plus forts après la pause estivale, et les résultats à Spa et Monza sont de bonnes indications pour notre progression lors des prochaines courses, a-t-il dit. Il reste encore sept courses au calendrier — c'est le tiers de la saison —, et plusieurs opportunités d'inscrire des points importants.»

À condition bien sûr que Stroll convertisse ses chances en course. Une chose qu'il n'a pu faire au Grand Prix d'Italie, après avoir été victime d'une bête erreur de pilotage de Sebastian Vettel. Le pilote de la "Scuderia" a accroché Stroll alors qu'il tentait de revenir en piste, après avoir commis un tête-à-queue à la sortie d'un virage. Le Québécois se dirigeait alors vers un autre *top* 10, mais sa sortie de piste — qui a entraîné une pénalité aux deux pilotes — l'a éventuellement relégué au 12e échelon.

«Nous nous présentons à Singapour sur une bonne erre d'aller [...]. Nous avons été malchanceux à Monza, car nous n'avons pu placer nos deux voitures dans le *top* 10, mais nous avons tiré de nombreuses leçons positives», a évoqué Szafnauer.

UNE PISTE QUI DONNE DES MAUX DE TÊTE

Si Stroll croit avoir réglé ses maux de tête en qualifications, il devra toutefois se méfier de ceux qu'il pourrait ressentir en piste. Le pilote âgé de 20 ans a raconté plus tôt cette semaine une anecdote qu'il a vécue pendant la course dans la cité-État d'Asie du Sud-Est l'an dernier.

«C'est une piste passablement bosselée, où tu dois attaquer chaque virage pour trouver quelques dixièmes de seconde. Il faut vraiment pousser la voiture à sa limite. Je me souviens d'avoir eu de gros maux de tête après la course l'an dernier».

De plus, la configuration de la piste n'est pas de tout repos, foi du pilote de Mont-Tremblant.

«Singapour est probablement l'épreuve la plus exigeante du calendrier — du moins, d'un point de vue physique, a reconnu celui qui y avait terminé 14e l'an dernier, et huitième à sa saison recrue chez Williams en 2017. Pour y être prêt, je m'entraîne dans une chaleur intense et je mise beaucoup sur les exercices d'endurance.

«C'est une longue course, elle dure environ deux heures, donc c'est aussi un test pour la concentration. La piste est étroite, les murets sont près, donc il n'y a pas de place à l'erreur. Si tu mets une roue hors-piste, alors tu te retrouves dans le mur. C'est tout un test», a-t-il assuré.

FINALE DU CHAMPIONNAT CANADIEN

Piatti fait la différence pour l'Impact

La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'Impact de Montréal a fait son travail mercredi soir au stade Saputo, un endroit qui ne lui avait pas été favorable au cours de ses deux dernières parties.

Transporté par une foule bruyante, l'Impact a blanchi le Toronto F.C. 1-0 grâce à un but d'Ignacio Piatti, lors du match aller de la finale du Championnat canadien.

Le Bleu-blanc-noir avait été défait par blanchissage lors de ses deux dernières sorties à domicile, dont un revers samedi contre le FC Cincinnati, la pire formation de la MLS. Les quelque 11 000 spectateurs présents ont cependant donné un regain de vie à l'équipe montréalaise, qui a joué un match complet contre son plus grand rival canadien.

«Les partisans ont été présents pour nous ce soir. Nous avons senti cette passion qui était là en eux, a affirmé le défenseur de l'Impact Zachary Brault-Guillard. Leur enthousiasme nous a fait pousser des ailes et on l'a bien vu sur la surface.»

Piatti faisait partie des joueurs qui se sont servis de ces ailes pour voler sur le terrain. L'Argentin de 34 ans a obtenu une quantité d'occasions de marquer et il a touché la cible à la 17e minute de jeu. Son quatrième but du tournoi a permis à son équipe de mener 1-0 dans cette finale.

La défensive de l'Impact, qui avait alloué quatre buts à ses deux dernières défaites en MLS, a tenu le coup en deuxième demie, alors que les visiteurs ont appliqué beaucoup de pression sans toutefois créer l'égalité.

«C'était important de prendre les bouchées doubles à domicile après nos deux dernières défaites, a expliqué l'entraîneur-chef des Montréalais, Wilmer Cabrera. Nous n'avons alloué aucun but et c'est très important. Nous étions très organisés et nous n'avons pas commis beaucoup d'erreurs.»

Les deux équipes croiseront le fer à nouveau mercredi prochain, mais cette fois au BMO Field de Toronto. Entre-temps, elles devront se diriger vers la Californie pour y jouer un match en MLS, ce week-end.

L'Impact tente de mettre la main sur la coupe des Voyageurs pour une première fois depuis 2014. Le Toronto F.C. vise quant à lui un quatrième titre canadien consécutif.

La formation gagnante participera à la 12e représentation de la Ligue des Champions de la CONCACAF, qui s'amorcera en février 2020.

PERFOMANCE COMPLÈTE

Les hommes de Wilmer Cabrera ont amorcé la partie avec une intensité que les partisans n'avaient pas vue depuis quelques matchs. Saphir Taïder a été au cœur d'une quantité d'attaques, distribuant plusieurs beaux ballons.

Piatti en a notamment saisi un dans sa course à la 17e minute de jeu, usant de patience avant de décocher une puissante frappe dans la lucarne gauche pour procurer une avance de 1-0 au Bleu-blanc-noir.

«Les pertes de possession nous ont fait mal en première demie. L'Impact était agressif sur nos passes en ligne droite et ça orchestrait leur relance. Ils ont toujours été bons sur cet aspect du jeu, surtout Piatti, a observé l'entraîneur-chef du club torontois, Greg Vanney. Nous avons mieux joué notre positionnement en deuxième demie.»

Le vent a légèrement tourné en faveur du Toronto F.C. dans le dernier quart d'heure de la première demie. Après que Samuel Piette eut écopé d'un carton jaune, l'ancien de l'Impact Laurent Ciman a effectué un coup franc peu commode que Clément Diop a dû boxer à sa gauche.

Quelques instants plus tard, Diop s'est signalé de façon spectaculaire en sortant la main droite pour repousser un tir de Jacob Shaffelburg.

Les partisans au stade Saputo ont célébré pour une deuxième fois, à la 42e minute. Taïder a passé le ballon à Bojan Krkic, qui a déjoué Alex Bono grâce à un tir bas. Le juge de lignes a toutefois levé le drapeau, signalant le hors-jeu.

Les Montréalais ont repris là où ils avaient laissé en première demie, obtenant deux bonnes occasions de marquer dès la reprise du jeu. Piatti a vu son tir être bloqué par Bono et Lassi Lappalainen a lobé un ballon à quelques centimètres du poteau.

Jozy Altidore, fraîchement inséré dans la formation, a été frustré par Diop à la 66e minute tandis que Samuel Piette s'est fait voler son premier but en carrière à la 69e minute.



Ignacio Piatti, qui a obtenu quantité d'occasions de marquer lors du match aller de la finale du championnat canadien, a permis à l'Impact de l'emporter au pointage de 1 à 0. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, PAUL CHIASSON

BOBSLEIGH

Kailie Humphries refuse une réconciliation avec la fédé canadienne

La Presse canadienne

CALGARY — L'Olympienne Kaillie Humphries a déclaré qu'elle ne représentera pas le Canada dans une compétition internationale tant que l'administration actuelle de la fédération nationale de bobsleigh et de skeleton reste en poste.

Humphries souhaite que Bobsleigh Canada Skeleton (BCS) lui permette de représenter les États-Unis. Elle a tenté de forcer une résolution la semaine dernière en intentant une injection contre la fédération, mais elle n'a pas eu gain de cause.

Le directeur haute performance de BCS, Chris Le Bihan, a affirmé qu'il souhaitait la voir réintégrer l'équipe nationale.

«Je ne vais pas retourner à Bobsleigh Canada Skeleton avec l'administration actuelle toujours en poste», a répondu Humphries dans un courriel adressé à La Presse canadienne, mercredi.

«Ils m'ont clairement fait ressentir que je n'étais pas la bienvenue et je ne me sens pas en sécurité psychologique ou physique.»

BCS n'a pas immédiatement commenté la réaction de Humphries, mercredi. Un porte-parole a rétorqué que Le Bihan avait fait connaître la position de l'organisation mardi, après que le juge eut rejeté la demande de Humphries.

«Nous croyons fournir un environnement d'entraînement haute performance sécuritaire pour tous nos athlètes», a dit Le Bihan devant le tribunal.

«Nous voulons Kaillie dans notre programme. Kaillie sera bien évidemment l'une des favorites lors des prochains Jeux olympiques et il n'y a rien que nous aimons plus que de voir des Canadiens sur le podium.»

Humphries et la freineuse Heather Moyse ont remporté l'or olympique en 2010 et 2014. Elles avaient porté le drapeau canadien lors de la cérémonie de clôture à Sotchi, en 2014.

LIBÉRATION SOUHAITÉE

Après 15 ans d'association avec BCS, Humphries souhaite obtenir sa libération puisqu'elle juge qu'une plainte de harcèlement déposée il y a plus d'un an a été mal traitée et qu'elle a depuis été punie par l'organisation pour avoir déposé cette plainte.

L'Albertaine de 34 ans a aussi intenté une poursuite de plusieurs millions de dollars contre BCS la semaine dernière.

Les allégations n'ont toujours pas été prouvées en cour et BCS n'a toujours pas déposé sa défense.

Humphries a affirmé qu'elle avait besoin d'une lettre de libération de la part de BCS et une lettre d'admission de USA Bobsled d'ici le 30 septembre pour pouvoir participer à la saison 2019-20.

Selon les règles de la fédération internationale de bobsleigh et de skeleton, certaines des conditions pour changer le pays représenté sont «d'avoir changé de citoyenneté ou de lieu officiel de résidence, d'avoir été libéré par l'ancien pays membre et admis par le nouveau pays membre».

Humphries a épousé un Américain samedi et a déménagé aux États-Unis.

USA Bobsled l'a invitée à ses essais jeudi, à Lake Placid, mais on ne sait pas si elle pourra y participer sans sa libération de la part de BCS.

Tessa Virtue et Scott Moir tireront un trait sur leur carrière en novembre

Les patineurs canadiens Tessa Virtue et Scott Moir ont annoncé qu'ils prenaient leur retraite à la fin novembre.

Dans une vidéo publiée tard mardi soir sur Twitter, les deux patineurs ont annoncé qu'ils mettaient un terme à leur carrière après 22 années passées ensemble. Ils avaient enflammé le Canada lors des derniers Jeux olympiques d'hiver à PyeongChang, en Corée du Sud.

«Nous ne savions pas comment vous l'annoncer, mais je crois que le meilleur moyen pour nous de le faire c'était ici, sur la patinoire, puisque c'est notre chez-nous, a expliqué Moir. On croit que c'est le bon moment pour dire au revoir, pendant qu'on aime encore le sport.»

«Merci pour votre soutien. Ça nous a beaucoup touchés», a ajouté Virtue, âgée de 30 ans.

Les deux athlètes amorceront une dernière tournée, *Rock the Rink Tour*, le 5 octobre à Abbotsford, en Colombie-Britannique, et elle se conclura le 23 novembre à St. John's, à Terre-Neuve.

Les Québécois auront la chance d'assister pour une dernière fois à une prestation des deux athlètes. Virtue et Moir seront de passage à la Place Bell à Laval, le 14 novembre, et à Québec, au Centre Vidéotron, le lendemain.

Les Ontariens ont fait vivre toute une gamme d'émotions aux Canadiens en Corée du Sud, quatre ans après s'être contentés de la médaille d'argent en danse aux JO de Sotchi. Virtue et Moir ont battu leur propre record du monde dans le programme court, avant de vaincre leurs grands rivaux, les Français Gabriella Papadakis et Guillaume Cizeron. Au passage, ils ont également décroché une médaille d'or dans l'épreuve par équipes.

Le couple canadien avait décroché sa première médaille d'or olympique en danse aux JO de Vancouver, en 2010.

Ils ont aussi été sacrés champions du monde à trois reprises (2010, 2012 et 2017).

LA PRESSE CANADIENNE

Felipe Vazquez gardé en détention

La police indique que le lanceur vedette des Pirates a bel et bien sollicité une mineure

Associated Press

PITTSBURGH — Le releveur étoile Felipe Vazquez des Pirates de Pittsburgh était détenu en Pennsylvanie, mercredi, après avoir été accusé de nombreux méfaits pour avoir prétendument admis aux enquêteurs qu'il avait tenté d'avoir une relation sexuelle avec une mineure chez elle en 2017.



Felipe Vazquez a été appréhendé par la police de l'État de Pennsylvanie mardi sous un chef d'accusation de pornographie informatique/sollicitation d'un mineur et un chef pour avoir fourni du matériel obscène à des mineurs. — PHOTO AFP, JUSTIN BERL

Vazquez a été accusé d'agression sexuelle, contacts illégaux et corruption d'une mineure, tous des délits criminels aux yeux de la loi, ainsi que d'attentat à la pudeur d'une adolescente âgée de moins de 16 ans. Le Baseball majeur l'a placé en congé administratif.

Vazquez a été appréhendé par la police de l'État de Pennsylvanie mardi sous un chef d'accusation de pornographie informatique/sollicitation d'un mineur et un chef pour avoir fourni du matériel obscène à des mineurs. Sa comparution devait avoir lieu en fin de journée. Il n'était pas clair si Vazquez allait être présent dans le comté de Westmoreland ou s'il allait assister à l'audience par vidéo-conférence de sa cellule dans le comté d'Allegheny.

Vazquez a d'abord discuté avec la jeune fille sur les réseaux sociaux en 2017, avant de se rendre en voiture chez elle, dans le comté de Westmoreland, en banlieue de Pittsburgh, a indiqué un policier de l'État dans des documents judiciaires.

La fillette, aujourd'hui âgée de 15 ans, aurait reçu en juillet un texto de Vazquez dans lequel il se livrait à un acte sexuel. Vazquez a également envoyé un message à la jeune fille pour lui demander si elle voulait le rencontrer en vue d'avoir une relation sexuelle après la fin de la saison de baseball, selon la police.

Les autorités ont arrêté Vazquez et l'ont emmené à la prison du comté d'Allegheny après avoir exécuté un mandat de perquisition, mardi matin, dans son appartement de Pittsburgh. La police a déclaré avoir saisi des appareils électroniques qui seront utilisés dans le cadre de l'enquête. Vazquez sera extradé en Floride.

Dans un interrogatoire avec les policiers le mois dernier, la victime alléguée a mentionné qu'elle avait pris place dans la voiture de Vazquez, qu'il lui avait retiré ses pantalons et tenté d'avoir une relation sexuelle avec elle, a écrit un policier. Mardi, les policiers ont rencontré Vazquez à son domicile et rédigé un rapport dans lequel Vazquez aurait admis s'être rendu en voiture chez la jeune victime alléguée afin d'avoir une relation sexuelle avec elle. Les policiers ont ajouté que Vazquez avait admis avoir reçu des photos explicites de la jeune fille par texto, et lui avoir envoyé des textos à connotation sexuelle jusqu'au mois de juillet dernier.

Les autorités de la Pennsylvanie ont commencé à enquêter sur Vazquez en août, après avoir été contactées par les autorités de la Floride. Le Ministère de l'Intérieur de Floride a annoncé qu'il avait ouvert une enquête sur Vazquez, âgé de 28 ans, en août, après avoir appris l'existence d'une relation sexuelle présumée entre Vazquez et une adolescente vivant dans le comté de Lee, en Floride. Vazquez, qui vit à Saint-Cloud, en Floride, et la victime ont commencé leur relation lorsque la jeune fille avait 13 ans, ont annoncé les autorités.

C'est la mère de la fillette qui a contacté les autorités de la Floride. Les accusations en Pennsylvanie et en Floride toucheraient la même victime.

GARDÉ EN DÉTENTION

Le juge a refusé de libérer Vazquez sous caution, précisant qu'il risquait de quitter le territoire.

«Nous prenons cette affaire, et ces accusations en particulier, extrêmement au sérieux», a déclaré le président des Pirates, Frank Coonelly, dans un communiqué.

Selon la plainte déposée au criminel, Vazquez aurait initialement prétendu ne pas se souvenir du nom de la fillette, ajoutant qu'elle a tenté de le joindre par le truchement des réseaux sociaux. Vazquez a dit qu'il avait d'abord refusé de communiquer avec elle parce qu'elle avait l'air trop jeune, a indiqué la police. Vazquez a plus tard admis avoir échangé des photos et des vidéos de nature sexuelle avec elle, en plus de visiter son domicile.

Stephen Limani, porte-parole de la police de l'État, a indiqué que la fille était déménagée de la Pennsylvanie à la Floride à un certain moment après que ses interactions avec Vazquez eurent été commencées, mais qu'il n'y avait pas de preuve que ce déménagement avait quoi que ce soit à faire avec cette relation.

La police croit qu'il n'y a eu qu'un incident de contacts physiques inappropriés entre Vazquez et la fillette. Limani a ajouté qu'il n'y avait qu'un incident rapporté de relation inappropriée entre Vazquez et une mineure.

Michael Comber, un avocat de Vazquez, n'a pas immédiatement répondu aux demandes d'entrevue de l'Associated Press.

Le bureau du commissaire a mis Vazquez en congé administratif dans le cadre de sa politique en matière de violence domestique, d'agression sexuelle et de maltraitance d'enfants. Selon les règles en vigueur, il ne s'agit pas d'une mesure disciplinaire et Vazquez continue de toucher son salaire.

Vazquez a signé un contrat de quatre ans d'une valeur de 22 millions $US avec les Pirates avant la saison 2018. L'équipe détient des options pour 2022 et 2023. Le Vénézuélien a été sélectionné deux fois pour le match des étoiles. Il présente une fiche de 5-1, une moyenne de 1,65 et 28 victoires préservées cette saison. Les Pirates jouent contre les Mariners de Seattle, mercredi soir.

Des employés ont retiré une bannière à l'effigie de Vazquez qui était accrochée sur la façade du PNC Park avant la rencontre entre les Pirates et les Mariners de Seattle, mardi. Le président de l'équipe Frank Coonelly, le directeur général Neal Huntington et le gérant Clint Hurdle ont rencontré les joueurs avant la rencontre, et l'ambiance aurait été très lourde dans le vestiaire par la suite. Puis, avant même la fin du match, le casier de Vazquez avait été nettoyé et un autre joueur avait pris sa place.

AVEC MARC LEVY

EN BREF

Poehling aurait-il dû être examiné?

Ryan Poehling a connu tout un match, mais sa soirée a bien failli prendre fin en deuxième période, quand il a été ébranlé par une mise en échec de Dryden Hunt. Sa tête a cogné durement la baie vitrée. Poehling est rentré au banc péniblement, en grimaçant et en se prenant la tête avec les mains. Pour l'heure, il semble s'en être tiré indemne, a terminé le match en force et a accordé des entrevues après la rencontre. Toutefois, le protocole de la Ligue nationale exige qu'un joueur soit évalué s'il montre des signes de commotion cérébrale. Or, marcher à quatre pattes, grimacer et se tenir la tête ne sont pas exactement des signes de santé. Pourtant, trois minutes plus tard, Poehling était de retour sur la patinoire. Il incombe aux équipes de retirer leurs joueurs pour évaluation médicale en cas de soupçons de commotion. Des observateurs de la LNH postés à New York peuvent également exiger d'une équipe qu'elle évalue un joueur. N'aurait-il pas dû être évalué? **LA PRESSE**

Une belle histoire

Tomas Tatar était l'attaquant le plus âgé parmi les joueurs du Canadien en uniforme hier. Après lui? Deux morceaux de robot si vous avez répondu Alex Belzile. Malgré ses 28 ans, le Québécois en était seulement au deuxième match préparatoire dans la LNH de sa carrière. Et il a joué avec la fougue d'un joueur pleinement reconnaissant de la chance qu'il obtient. De l'intensité à tout coup, de jolies passes précises (dont une pour préparer le but de Matthew Peca), de la pression en désavantage numérique, qui a mené à son but gagnant. Belzile roule sa bosse dans la Ligue américaine depuis quelques années. Il n'a pas encore joué de «vrai» match en LNH. **LA PRESSE**

Nouvelle tâche pour Huberdeau?

Les avantages numériques contre les Panthers ne seront pas de tout repos, cette saison, si Joel Quenneville poursuit l'expérience qu'il a tentée hier. L'entraîneur-chef a en effet réuni Jonathan Huberdeau et Aleksander Barkov en désavantage numérique. Barkov était déjà employé dans ces situations par le passé, mais pas Huberdeau. Et le duo dynamique des Panthers a fait des flammèches pendant les deux supériorités numériques du CH en deuxième période. À surveiller en début de saison, si Quenneville poursuit l'expérience. **LA PRESSE CANADIENNE**



Alex Belzile a permis au Canadien de savourer une deuxième victoire en match préparatoire quand il a déjoué le gardien des Panthers Chris Driedger tard en troisième période, lors d'un désavantage numérique. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ANDREW VAUGHAN

FLORIDE 3/MONTRÉAL 4

Belzile joue les héros

La Presse canadienne

BATHURST, N.-B. — Alex Belzile a marqué en infériorité numérique avec 6:03 à faire en troisième période et le Canadien de Montréal a vaincu les Panthers de la Floride 4-3, mercredi.

La rencontre était présentée à Bathurst à la suite du concours Kraft Hockeyville, remporté par la ville de Renous, également au Nouveau-Brunswick.

Belzile a brisé l'égalité à la suite d'une attaque à deux contre un. Ryan Poehling a filé avec le disque et a habilement contourné un rival avant de remettre à Belzile, posté à l'embouchure du filet.

Matthew Peca, Jeff Petry et Riley Barber ont chacun récolté un but et une aide pour le Canadien. Belzile a aussi obtenu une mention d'aide, alors que Charlie Lindgren a effectué 18 arrêts.

La majorité des attaquants se battant pour un poste chez le Canadien ont bien paru - Belzile, Barber, Peca et Poehling, notamment. Les trios les plus effacés en offensive ont été ceux de Phillip Danault et Jesperi Kotkaniemi.

«Nous avons vu des joueurs qui veulent faire bonne impression bien jouer ce soir [mercredi]»

— Claude Julien, l'entraîneur-chef du Canadien

«Nous avons vu des joueurs qui veulent faire bonne impression bien jouer ce soir, a noté l'entraîneur-chef du Canadien, Claude Julien. C'est impressionnant, des bons jeunes joueurs qui ont démontré beaucoup de belles choses. Et à la fin, il y a eu un beau but pour la victoire.

«Il ne faut pas oublier aussi qu'il y a peut-être des vétérans qui essaient de reprendre la forme plus lentement que les gars qui veulent se démarquer. En bout de ligne, nous verrons les vraies couleurs de tout le monde à la fin du calendrier préparatoire.»

En défensive, Cale Fleury a connu une bonne deuxième sortie, tandis que Mike Reilly a généré de l'offensive. Reilly a toutefois commis quelques bévues dans sa zone.

«Je me sentais bien lors du premier match, mais je me sentais encore plus à l'aise avec le rythme du jeu cette fois-ci», a indiqué Fleury.

DEUX POINTS POUR HUBERDEAU

Jonathan Huberdeau et Evgenii Dadonov ont amassé chacun un but et une aide, tandis que Mike Hoffman a aussi marqué pour les Panthers. Aaron Ekblad et Aleksander Barkov ont récolté chacun deux aides et Chris Driedger a repoussé 15 tirs.

Peca a ouvert la marque après 5:47 de jeu, complétant un bel échange avec Belzile et Jake Evans.

Dadonov a créé l'égalité avec 4:05 à faire, peu de temps après que le Canadien eut écoulé une punition. Jonathan Huberdeau lui a fait une belle passe du revers alors qu'il tombait à la renverse.

Petry a relancé le Tricolore après 4:38 de jeu en deuxième période. Son tir de la pointe a dévié sur le bâton d'un joueur des Panthers avant de faire bouger les cordages.

Hoffman a ensuite répliqué en avantage numérique à 10:57. Il a battu Lindgren grâce à un puissant lancer sur réception à partir du cercle des mises en jeu.

Huberdeau a donné les devants aux Panthers pour une première fois dans le match, marquant après 6:48 en troisième période pendant une punition à retardement contre le Tricolore.

Barber a nivelé le pointage à 11:23, battant Driedger d'un tir bas après avoir coupé dans l'enclave. Belzile a ensuite permis au Canadien d'avoir le dernier mot.

Le Canadien et les Panthers s'affronteront à nouveau jeudi, à Montréal.

VINGT-CINQUIÈME SAISON DE L'OCÉANIC

Beausoleil garde les deux pieds sur la glace



JOHANNE FOURNIER
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Cette 25e saison de l'Océanic sera-t-elle une année-charnière, ne serait-ce que sur le plan de la maturité de l'équipe? L'entraîneur-chef y croit et la confiance qu'il accorde à sa troupe est fondamentale. Serge Beausoleil évite cependant de pavoiser. «On a encore des croûtes à manger, nuance-t-il. Laissons le processus faire ce qu'il faut et ça va bien aller!»



Même si les pronostics font de l'Océanic l'une des équipes favorites de la ligue en 2019-2020, Serge Beausoleil garde les deux pieds sur la glace. — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE JOHANNE FOURNIER

Le pilote de Rimouski espère voir son équipe s'inscrire dans la continuité. «[…] Je veux continuer à voir sur la patinoire des gars qui apprennent, qui progressent et qui forment une équipe compétitive, souhaite-t-il. […] On est partis avec beaucoup de jeunes et on a progressé de match en match. Chaque match est important. C'est ce qui nous permet d'avancer.»

Si Beausoleil garde la tête froide, il n'en demeure pas moins que les pronostics font de l'Océanic l'une des équipes favorites de la ligue en 2019-2020. «On a eu une bonne saison l'an passé avec 92 points et la saison précédente avec 93, ne peut oublier le directeur-gérant. Il faut avoir encore des standards élevés. Je refuse, par contre, de regarder trop loin. Je pense que le premier quart de la saison sera important. On a quand même une dizaine d'athlètes qui se joignent à notre noyau de joueurs. Il faut les incorporer dans notre façon de faire et dans nos valeurs. Ça prend du temps à mettre en place!»

ALIGNEMENT D'ÉTOILES

Personne ne peut quand même s'empêcher de voir un alignement d'étoiles pour le club qui sera dans les célébrations et qui compte dans ses rangs le meilleur joueur du circuit, Alexis Lafrenière, et l'un des meilleurs gardiens de but, Colten Ellis, sans oublier le Russe Dmitry Zavgorodniy. «Ça ne fait pas gagner de matchs», tempère Beausoleil, en répétant que son club a une dizaine de nouveaux joueurs et que Maxime Collin est blessé. Celui-ci risque de ne pas regagner l'alignement avant trois ou quatre semaines. Selon Beausoleil, c'est le travail de ses protégés qui fera foi de tout. «Il y a beaucoup de hockey à jouer avant d'arriver au championnat en fin de saison», tient-il à souligner.

Même si sa troupe s'est inclinée dans tous les matchs hors concours, l'entraîneur n'y voit pas un mauvais présage. «Ce sont des matchs préparatoires», rappelle-t-il, en précisant que Chicoutimi et Moncton ont éprouvé des difficultés, alors que ce sont aussi des équipes favorites. «Donc, il faut faire dans la nuance», requiert-il.

Avant de se sentir fébrile pour l'ouverture de la saison à domicile, le 27 septembre, avec la visite du capitaine des Penguins de Pittsburgh et ancien joueur de l'Océanic, Sidney Crosby, qui verra son chandail être retiré, Serge Beausoleil demeure dans le présent. Il préfère se concentrer sur l'affrontement contre le Drakkar à Baie-Comeau vendredi. «C'est un très beau défi», croit-il, en ne pouvant oublier que la formation de son ancien adjoint, Pierre Rioux, n'a subi aucune défaite en matchs préparatoires.

Retour sur la saison 2018-2019

Fiche : 44-20-4-0 (92 points) 2e de la division, 3e dans la conférence, 5e au classement général
Séries : élimination en demi-finale
Meilleur compteur : Alexis Lafrenière (37-68 — 105 points)
Joueur à surveiller : Alexis Lafrenière (A)
Quelques joueurs ont quitté : Anthony Gagnon (A), Tristan Bérubé (G), Carson MacKinnon (A), Jordan Lepage (D)
Quelques nouveaux-venus : Maxime Collin (A), Mikaël Martel (AT), Adam Raska (D), Isaac Belliveau (A)

LES HUSKIES À LA DÉFENSE DE LEUR TITRE

Une tâche tout sauf simple

La Presse canadienne

Les Huskies de Rouyn-Noranda remettront en jeu leurs titres de la coupe du Président et de la coupe Memorial lorsqu'ils lanceront les activités de la 51e saison de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, jeudi.

Dans les fameux cycles du hockey junior, les équipes qui visent à remporter les grands honneurs tombent habituellement de haut lors des années suivantes. Ça ne semble toutefois pas être le cas des Huskies et des Mooseheads de Halifax.

Les deux formations ont perdu quelques éléments clés, après avoir croisé le fer en finale de la Coupe du Président et du tournoi de la Coupe Memorial, mais elles peuvent encore compter sur un bon noyau de vétérans pour les aider à se maintenir dans la première moitié du classement général.

Les Mooseheads seront cependant dirigés par un entraîneur-chef différent pour une quatrième saison consécutive.

Fort d'une longue expérience de joueur dans la LNH et d'adjoint dans le circuit Bettman et la Ligue américaine de hockey, Jean-Jacques Daigneault effectuera son baptême comme entraîneur-chef cette saison. Il sera intéressant de voir son adaptation chez les juniors, mais il pourra se fier aux vétérans Benoit-Olivier Groulx, Raphaël Lavoie, Jared McIsaac et Alexis Gravel, qui ont goûté à l'expérience des camps professionnels.

Il ne sera pas seul à effectuer ses premiers pas en tant qu'entraîneur-chef dans la LHJMQ. Les insuccès du Drakkar de Baie-Comeau et des Eagles du Cap-Breton au cours des dernières séries ont coûté l'emploi à Martin Bernard et à Marc-André Dumont, ouvrant la porte à Jon Goyens et Jake Grimes.

Goyens a quitté les Lions du Lac St-Louis, dans la ligue midget AAA, pour faire le saut avec le Drakkar tandis que Grimes a déserté la Ligue de l'Ontario pour prendre les rênes d'une formation qui aspire à de grandes choses cette saison.

À QUI LA COURONNE?

Équilibrés à toutes les positions, les Eagles font partie d'un groupe d'équipes ayant retenu l'attention de plusieurs observateurs depuis quelques semaines, dont Pouliot.

Bien malin celui qui pourra prédire le gagnant de la coupe du Président, mais à première vue, les Saguenéens de Chicoutimi, le Phoenix de Sherbrooke et les Wildcats de Moncton reviennent régulièrement dans les discussions pour le premier échelon au classement général.

L'Océanic de Rimouski sera aussi à surveiller dans cette course au sommet. Le simple fait d'avoir dans la formation Alexis Lafrenière, qui devrait être le premier choix au prochain repêchage de la LNH, ne peut pas nuire. Il sera notamment entouré à l'attaque par Dmitry Zavgorodniy et D'Artagnan Joly et possiblement d'autres joueurs acquis avant la date limite des échanges pour tenter un long parcours en séries.

Des ambitions de première position seraient un peu trop gourmandes pour les Tigres de Victoriaville et les Foreurs de Val-d'Or, qui ont terminé au 12e et au 13e rang du classement général l'an dernier, mais ces deux équipes regardent malgré tout vers le haut.

LA PATIENCE EST DE MISE

Pour une autre saison, les Sea Dogs de Saint-Jean et le Titan d'Acadie-Bathurst devront endurer leur lot de défaites sur le dos de leurs récents succès à la coupe du Président.

Chez les Sea Dogs, la reconstruction passera par une dizaine de joueurs de 17 ans, qui seront d'ailleurs admissibles à la prochaine séance de sélection de la LNH. En attendant qu'ils gagnent en maturité et que l'équipe revienne parmi l'élite, les Sea Dogs tenteront de participer aux séries pour une première fois depuis 2017.

Le Titan a pour sa part misé sur l'attaque au dernier repêchage de la LHJMQ, sélectionnant trois attaquants lors des 19 premiers choix. Le directeur général, Sylvain Couturier, a aussi profité de l'été pour acquérir quelques vétérans, dont l'attaquant Shawn Element, le défenseur Jérémy Diotte et le gardien Tristan Bérubé.



Les recrues Jacob Melanson, James Malatesta, Nathan Gaucher et Yu Sato devraient en mettre la vue aux partisans des Remparts cette saison. Selon l'entraîneur-chef Patrick Roy, les amateurs qui les verront évoluer au Centre Videotron vont *tripper*.
— PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

«Le cycle est parti»

Roy aborde le virage jeunesse des Remparts avec optimisme



CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com

«On rentre dans un nouveau cycle», reconnaît l'entraîneur-chef et directeur général des Remparts de Québec, Patrick Roy. Mais la présence de neuf recrues, dont cinq joueurs de 16 ans, lui faire voir cette aventure avec optimiste.

«Avec les Malatesta, Gaucher, Truchon, Despatie, Melanson, Sato, etc., il y a de quoi se mettre sous la dent. Les gens qui viendront aux Remparts vont *tripper*. Je veux que notre marque de commerce soit la vitesse dans notre exécution, l'échec-avant, dans les espaces restreints et la façon de travailler», soutenait le Diable rouge en chef.

Peu de temps après sa rencontre avec les médias, les Islanders de New York lui faisaient savoir que Félix Bibeau, son prochain capitaine, avait été retourné à Québec. Ce dernier sera en uniforme, vendredi, lors du match d'ouverture à Victoriaville.

À sa deuxième saison depuis son retour à la barre des Remparts, Roy a effectué plusieurs changements à l'intérieur du vestiaire. Il a échangé plusieurs joueurs, l'an passé, afin de pouvoir miser sur les atouts du repêchage pour bâtir un club, qui, une fois à maturité, pourrait redonner ses lettres de noblesse à une formation qui n'a pas franchi la première ronde à ses quatre dernières saisons.

«Je me suis tellement fait dire qu'on n'a pas gagné une ronde depuis quatre ou cinq ans, j'aimerais bien qu'on puisse surprendre et en remporter une. Il est difficile de faire des prédictions à ce moment-ci de l'année, nous avons des objectifs, et l'un d'eux est de progresser tout au long de la saison et d'être prêt quand les séries vont arriver. Pour nous, c'est une occasion de déjouer les experts. Si t'es classé en haut, tu veux leur donner raison, et à l'inverse, tu veux surprendre», précisait-il à propos de sa troupe ayant pris le huitième rang de la conférence de l'Est, la saison dernière et qui avait poussé Halifax à la limite d'un match 7 en première ronde éliminatoire.

Il voit une similitude entre son équipe actuelle et celle qui avait accueilli les espoirs Adam Erne et Anthony Duclair, en 2011-2012. Les deux jeunes vedettes avaient eu un impact immédiat en plus d'avoir été bien encadrées par des vétérans de qualité.

«Je suis content où l'on est, présentement. Nos jeunes ne sont pas laissés à eux-mêmes, nous avons un noyau de vétérans qui est supérieur à ce que bien des gens peuvent penser», précisait-il en parlant de Bibeau, Darien Kielb, Andrew Coxhead, Thomas Caron, Anthony Gagnon, Anthony Pagliarulo, Édouard St-Laurent, entre autres.

«Ma comparaison est un peu boiteuse, mais en 1985-1986, nous étions huit ou neuf recrues avec le Canadien et personne ne parlait d'une reconstruction. Ça ne voulait pas dire qu'on n'avait pas le droit de gagner la Coupe Stanley, au contraire. On avait des vétérans qui nous permis de bien nous sentir et à bien performer en séries. Je ne dis pas que c'est ce qui va arriver aux Remparts, mais le cycle est parti.»

PLUS DE L'ATTAQUE

Roy, qui n'est plus qu'à 25 victoires du plateau des 400 comme entraîneur-chef dans la LHJMQ, pense que son attaque pourrait produire un peu plus que l'an passé.

«Je regarde nos séances d'entraînement, on sent que la rondelle rentre plus souvent. J'ai confiance qu'on sera plus menaçant que l'an passé, mais ceci étant dit, c'est le développement de nos jeunes et comment vont se comporter nos vétérans qui nous permettra de marquer plus de buts», analysait celui qui dirigera aussi une jeune brigade défensive.

«On a du pain sur la planche. L'approche est différence entre une jeune équipe et une autre à maturité, mais qu'on le veuille ou non, on doit passer par là. En ce qui me concerne, je trouve qu'il s'agit d'une belle aventure», ajoutait celui qui se voit derrière le banc tant et aussi longtemps qu'il y trouvera son plaisir.

«Et présentement, j'en ai beaucoup!»

Retour sur la saison 2018-2019

Fiche : 27-28-7-6 (67 points) 4e de la division, 8e de la conférence, 11e du classement général
Séries : élimination en 1re ronde
Meilleur compteur : Philipp Kurashev (29-36 — 65 points)
Joueur à surveiller : Nicolas Savoie (D)
Quelques joueurs ont quitté : Philipp Kurashev (A), Matthew Grouchy (A), Pier-Olivier Lacombe (D), Brandon Frataoli (A)
Quelques nouveaux venus : Félix Bibeau (A), James Malatesta (A), Darien Kielb (D), Yu Sato (A), Anthony Gagnon (A)

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application



Même si la saison 2919-2020 en sera une de transition pour le Drakkar, le dg Pierre Rioux aborde celle-ci avec beaucoup d'optimisme. Pour lui, transition est synonyme d'opportunités pour ses joueurs. — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE STEEVE PARADIS

DRAKKAR

La transition en marche



STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Le Drakkar de Baie-Comeau entreprendra la saison 2019-2020 comme en étant une de transition. Comme le veut le cycle de reconstruction du hockey junior majeur, il y aura des hauts et surtout des bas. À ce chapitre, la fiche parfaite de l'équipe en matchs hors concours (six victoires en autant de sorties) n'est pas nécessairement significative.

«C'est bien beau, la fiche au camp d'entraînement, mais ça ne donne aucun point au classement», a d'ailleurs tempéré le directeur général Pierre Rioux, embauché cet été après le congédiement de Steve Ahern. «On amorce une année de transition, avec tout ce que ça implique.»

Rioux aborde toutefois cette phase avec beaucoup d'optimisme. «Transition, ça veut aussi dire opportunité, enchaîne-t-il. Opportunité pour les joueurs de l'an dernier d'augmenter leur rôle dans l'équipe et opportunité pour les nouveaux de se faire une belle place.»

Même s'il y aura seulement un joueur de 16 ans à bord, Drew Elliot (premier choix de l'équipe en 2019, deuxième ronde), le Drakkar formera une jeune équipe, principalement en défensive. «À l'arrière, on a quatre jeunes, en incluant [Félix] Tremblay. Ces gars-là ont besoin de prendre un peu de millage. C'est pour ça qu'on a voulu avoir deux gardiens de 19 ans [Lucas Fitzpatrick et Dakota Lund-Cornish], qui vont pouvoir garder le fort quand il y aura des mauvaises soirées.»

«À l'avant, on a encore des joueurs qui sont capables de générer de l'offensive», d'ajouter Rioux, en citant bien sûr Gabriel Fortier et Nathan Légaré, deuxième meilleur buteur du circuit Courteau l'an dernier. On peut aussi citer des nouveaux venus comme Brandon Frattaroli [Québec] et Feliks Morozov [Victoriaville], qui seront sûrement appelés à largement contribuer à l'offensive.

Rappelons que de nombreux vétérans ont dû être sacrifiés après la dernière campagne, où le club a tenté d'y aller jusqu'au bout. Il s'est malheureusement écroulé dès la première ronde, ce qui a entraîné des remaniements dans le département hockey. «Avoir été en place avec le Drakkar la saison dernière, j'y serais probablement allé *all in* moi aussi», a convenu Rioux, refusant de jeter la pierre à son prédécesseur et comprenant les transactions qui ont dû être réalisées.

L'embauche du nouvel entraîneur-chef Jon Goyens est aussi un autre geste que Pierre Rioux aurait vraisemblablement répété. «Je connaissais déjà un peu Jon et j'ai toujours respecté ses connaissances en hockey. Quand j'étais dépisteur avec Toronto, j'aimais bien aller voir le midget AAA et j'ai toujours aimé son approche, axée sur le développement individuel. Il aurait sûrement été dans les candidats que j'aurais rencontrés si j'avais eu à trouver le nouveau coach», fait-il valoir.

LA VÉRITABLE NATURE

La découverte de la véritable nature des joueurs du Drakkar pour Goyens et Rioux s'amorcera ce weekend, alors que l'équipe recevra l'Océanic de Rimouski pour deux matchs vendredi et samedi au Centre Henry-Leonard. Que veut voir le directeur général?

«Ce ne sera pas parfait tous les soirs, mais on veut voir une équipe rapide et combative, capable de rivaliser. Il faut aussi chercher une certaine stabilité et rendu aux Fêtes, on verra pour la suite», a conclu Pierre Rioux.

Retour sur la saison 2018-2019

Fiche : 49-15-2-2 (102 points) 1er dans la division, 2e dans la conférence, 4e au classement général.

Séries : élimination en 1ere ronde

Meilleur compteur : Ivan Chekhovich (43-62—105 points)

Joueur à surveiller : Nathan Légaré (A)

Quelques joueurs qui ont quitté : Ivan Chekhovich (A), Alex D'Orio (G), Shawn Element (A), Ethan Crossman (A), Yan Aucoin (D)

Quelques nouveaux-venus : Drew Elliot (A), Brandon Frattaroli (A), Feliks Morozov (A), Dakota Lund-Cornish (G), Valentin Demchenko (A)

Sports

CANADIEN
ALEX BELZILE JOUE LES HÉROS
48

BASEBALL MAJEUR
FELIPE VAZQUEZ GARDÉ EN DÉTENTION
47

SÉNATEURS
MAXENCE GUÉNETTE LANCÉ DANS LA FOSSE AUX LIONS
44



TOUT POUR VOTRE WEEK-END

TOUS LES SAMEDIS



leSoleil

LEPOINT. Dossiers | Entrevues | Analyses
Chroniques | Décodage

LEMAG. Arts | Maison | Régal | Voyages
Mode | Le p'tit Mag | Jeux

0015810